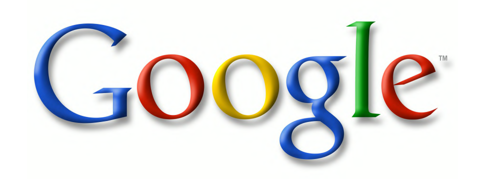




Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique

Bibliothèque royale de Belgique

ANNUAIRE

DE

LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE

DE BELGIQUE.

Imp. de Delevingne et Callewaert.




Ic hals
ghedinchē


PRELVMAS
CESIANVM

ANNUAIRE

DE

LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE

DE BELGIQUE,

PAR LE CONSERVATEUR

Baron De Reiffenberg,

Chevalier des ordres de Léopold, de la Légion d'honneur, de Saint-Jean de Jérusalem, de la Couronne de Chêne, de Saint-Sylvestre, de Saint-Grégoire-le-Grand, de Philippe-le-Magnanime, du Christ, du Lion de Zaehringen; commandeur de l'Ordre d'Isabelle-la-Catholique, etc., membre ordinaire, honoraire, étranger et correspondant de l'Institut de France; des Académies impériale et royales de Bruxelles, Berlin, Munich, Madrid, Stockholm, Vienne; de la Société royale de Gottingue, de la Société des Antiquaires et de celle de Littérature de Londres, des Antiquaires d'Écosse, de l'Institut de Washington, des Sociétés des Antiquaires de France, de Normandie, de Morinie et de Picardie; des Académies de Rouen et de Besançon; de l'Institut provincial de France; des Sociétés philotechnique et polytechnique de Paris; de celle de Statistique universelle; de l'Institut historique et de l'Institut d'Afrique; de la Société asiatique; de la Société maritime d'Angleterre; des Sociétés historiques du Rhin, à Bonn, du Hanovre, de Darmstadt, Leipzig, Fribourg, de la Franconie inférieure, à Wurzbourg, et de la Thuringe, à Halle, du Brabant septentrional, à Bois-le-Duc; des Associations savantes d'Arezzo, Batavia, Rhode-Island, Jena, Lyon, Toulon, Marseille, Caen, Evreux, Utrecht, Leyde, Boulogne-sur-Mer, Valenciennes, Cambrai, Douai, Lille, Bruxelles, Mons, Gand, Bruges, Liége, Anvers, etc.; des Sociétés des Bibliophiles français, des Bibliophiles de Stuttgart, de Camden, de Belgique et de Mons. Correspondant du ministère de l'Instruction publique à Paris, pour les travaux historiques. Secrétaire de la Commission royale d'histoire, etc., etc.

Septième année.

BRUXELLES ET LEIPZIG.

C. MUQUARDT.

1846

A Messieurs

PAULIN PARIS,

Membre de l'Institut,
l'un des conservateurs de la Bibliothèque royale, à Paris,

JULES PETZHOLDT,

Bibliothécaire de S. A. R. le duc Jean de Saxe, à Dresde,

ADELB. KELLER,

BIBLIOTHÉCAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TUBINGUE,

ET ANGE PEZZANA,

Bibliothécaire de la Bibliothèque ducale de Parme,

MARQUE DE SYMPATHIE ET D'INVIOLABLE DÉVOUEMENT.

I

COUP D'OEIL

SUR

LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

Jetons, suivant notre usage, un regard sur le mouvement de la bibliographie en Belgique, depuis la publication de notre dernier annuaire.

M. J. Fiess, bibliothécaire de l'université de Liége, et M. F. H. Mertens, bibliothécaire de la ville d'Anvers, ont l'un et l'autre mis au jour un volume du catalogue de leurs dépôts respectifs. La chambre des représentants avait déjà eu la même obligation, en ce qui la concerne, à son ancien questeur M. le vicomte Bernard Du Bus. M. P. C. Vandermeersch a continué

ses curieuses *Recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges établis à l'étranger*, et M. André Warzée, sa piquante histoire de nos journaux, qui pourrait devenir, avec un peu de malice, une véritable chronique scandaleuse. De son côté, M. le baron Jules de Saint-Genois, bibliothécaire de l'université de Gand, parmi ses travaux nombreux, a consacré quelques pages au *Liber floridus Lamberti canonici*, dont on lit d'autres notices dans le *Serapeum* du docteur R. Naumann [1]. A propos du travail d'un officier hollandais, M. W. J. Rammelman-Elsevier, sur les célèbres imprimeurs dont il porte le nom, travail dans lequel il a été puissamment secondé par M. Charles Pieters, ce dernier, amateur distingué et, malgré les caprices de la mode qui gouverne aussi le monde littéraire, resté l'adorateur fervent des illustres typographes hollandais qui, par parenthèse, étaient Belges d'origine [2], a fait tirer à *treize exemplaires* seulement, y compris le sien, sur *peau de vélin*, une précieuse et mince *plaquette* de deux feuillets in-8°, pour servir d'addition aux pages 799-830 du tome V du *Manuel du libraire* par M. Brunet [3].

M. le professeur Bormans, à l'aide d'un manuscrit du séminaire de Liége, semble avoir assuré définitivement à Thomas de Kempen l'*Imitation de Jésus*-

[1] *Serapeum*, 1842, pp. 145-154, 161-172, 1845, pp. 59-64.
[2] La ville de Louvain fut le berceau des Elsevier.
[3] Voy. le *Bulletin du bibl. belge*, II, 277, nos 40 et 41.

Christ, malgré les ingénieux efforts de M. Onésime le Roy[1].

M. Gachard, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, a donné un inventaire de la bibliothèque de Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas[2].

Il faut mettre au premier rang les *Recherches historiques et critiques sur la vie et les éditions de Thierry Martens*, par feu J. De Gand, d'Alost, revues, complétées et publiées par les soins de M. l'avocat F. J. de Smet et du R. P. Van Iseghem, humaniste distingué, qui a conservé toutes les bonnes traditions de sa compagnie[3].

A côté de ces zélés bibliographes, dont les rangs se grossiraient facilement de quelques *collectionneurs*, pleins de goût et d'ardeur, tels que MM. S. Van de Weyer, Théod. De Jonge, Borluut de Noortdonck, Vergauwen, Brisard, De Bonne, etc., le *Bulletin du bibliophile belge* a poursuivi modestement sa route pacifique, soutenu, dans ses efforts, par le concours de plusieurs hommes de mérite, tels que MM. R. Chalon, P. C. Van der Meersch, C. P. Serrure, F. Henaux, P. De Decker, O. Delepierre, A. B. Schayes, A. Scheler,

[1] *Compte rendu des séances de la Commission royale d'hist.*, t. x, n° 11, pp. 156-171 ; *Bull. du bibl. belge*, II, 423, n° 74.

[2] *Ibid.*, pp. 224-246.

[3] Alost, Spitaels-Schuermans, 1845, in-8°, de XI et 246 pages, avec figures.

F. Grille et l'inépuisable G. Brunet. Ajoutons l'appui d'une clientèle qui n'a fait que s'accroître, sans oublier les encouragements de quelques juges dont l'opinion est décisive en ces matières, et parmi lesquels nous ne nommerons pas sans une sorte de fierté MM. J. Petzholdt, à Dresde [1], et Paulin Paris, à Paris. Ce dernier, avec sa grâce habituelle, ce ton parfait, cet esprit fin, cette verve étincelante, qui ne le quittent jamais, même au milieu des pénibles labeurs de l'érudition, a recommandé chaudement notre recueil aux lecteurs parisiens, dans la *Revue de bibliographie analytique* de MM. E. Milner et A. Aubenas [2]; car, malgré le voile de l'anonyme, nous l'avons reconnu à son style et à son aménité. Nous savons bien qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre les civilités littéraires, et qu'il convient d'en rabattre souvent plus de moitié; mais des éloges que l'on donne en se cachant ne sont-ils pas moins suspects que d'autres? Et d'ailleurs M. Paulin Paris nous a témoigné une bienveillance si constante, une estime si éprouvée, que nous pouvons nous flatter, sans trop de fatuité, qu'il pense réellement ce qu'il écrit.

Le *Bulletin du bibliophile* a tâché de faire aimer la bibliographie et (que nos maîtres nous pardonnent!) de la rendre amusante, sans lui ôter de sa solidité. En

[1] *Anzeiger für Literatur der Bibliothekwissenschaft*, Jahrg., 1843, Dresden, 1844, in-8°, pp. 1, 4, 9. 23, 28, 29, 30, 31, 34, 35, 39, 42, 45, 46, 65, 88. 91, 99, 121, 123, etc.

[2] Sixième année, juin 1845, pp. 507-510.

nous appliquant à fixer l'introduction de l'imprimerie dans les différentes villes de la Belgique, nous avons reculé d'un an l'époque que M. F. Henaux avait marquée pour Maestricht [1]. M. J. J. Noordziek, qui a traduit du hollandais en français la discussion que M. A. De Vries a faite du livre de M. A. E. Umbreit sur l'invention de l'imprimerie, n'a pas dédaigné d'invoquer l'opinion du *Bulletin*, quoique nous nous soyons tenu jusqu'à présent sur la réserve, persuadé que la cause de la Hollande et celle des Pays-Bas, en général, a beaucoup gagné, sans que l'Allemagne ait absolument perdu pour cela [2].

Le *Bulletin du bibliophile* est rédigé sous la même inspiration et dans les mêmes doctrines que l'*Annuaire de la Bibliothèque royale*, qui n'a pas rencontré moins de faveur [3].

[1] *Bull.*, II, 364.

[2] *Arguments des Allemands en faveur de leur prétention à l'invention de l'imprimerie*, La Haye, 1845, pp. 15-16. Cf. *Bull. du bibl. belge*, II, 278, nº 42.

[3] Voy. dans le *Serapeum* de Leipzig, nº 6, 31 mars 1845, pp. 92-96, l'analyse du sixième volume par M. le docteur Graesse, bibliothécaire du roi de Saxe; la *Revue de bibliographie analytique* en contient également un extrait, comme nous venons de le dire. Cf. pour le 4e volume J. Petzholdt, *Anzeiger für Literatur der Bibliothekwissenschaft*, Jahrg., 1843, Dresden, 1844, pp. 13-15; *Allg. Press Zeitung*, 1843, nº 30, pp. 951-952; la *Bibliothèque de l'École des Charles*, nouv. série, t. 1, Paris, 1845, p. 374, parle aussi du volume de 1845.

Quelques personnes chatouilleuses ont jugé le franc parler de l'*Annuaire* trop peu administratif; mais ce petit volume ne vise ni à la gravité officielle ni à la dignité bureaucratique. Le plus grand nombre des lecteurs lui a su gré, au contraire, d'avoir renoncé à ces tristes avantages, et conservé son indépendance inoffensive et son allure naturelle. Ne serait-il pas permis de rester soi-même à un livre sans conséquence?

Un libraire, fort utile à nos littérateurs et à nos savants par son intelligence autant que par l'étendue de ses relations, M. Ch. Muquardt, n'a point renoncé à sa *Bibliographie de la Belgique*, malgré l'inconcevable apathie de ses confrères qui l'empêche de rendre cet inventaire aussi complet qu'il devrait l'être.

Le commerce des vieux livres, celui qui excite le plus vivement l'attention des connaisseurs, a trouvé dans la librairie Vandale de nouveaux aliments. De Bruyn a succombé ,Verbeyst est à son déclin : *le bouquinisme* ne repose plus guère que sur le sieur Vandale, qui, pénétré de l'importance de sa mission, prouve hautement qu'il veut s'en rendre digne.

En dernière analyse, toutes ces spéculations, les unes scientifiques et les autres purement mercantiles, viennent aboutir à la Bibliothèque royale, qui prête son concours à tous les travaux de la pensée et puise elle-même à toutes les sources.

Un événement majeur a beaucoup augmenté, cette année, l'importance de cet établissement. Il avait été décidé qu'on y réunirait la bibliothèque de la ville de

Bruxelles; mais cette réunion n'a été consommée qu'en 1845 et elle l'a été avec autant d'ordre que de célérité. Nous osons dire que tel est en effet le caractère de toutes les opérations nécessitées par le service de ce grand dépôt. Ceux qui paraissent encore en douter, ou qui plutôt ne soupçonnent pas même l'existence d'une institution si éminemment nationale, ou qui, la connaissant, n'en ont pas une idée précise, feront bien de s'assurer de la vérité par leurs propres yeux.

On sera médiocrement étonné d'apprendre que les ouvrages descriptifs publiés sur le pays et dans le pays, *conducteurs*, *guides*, *itinéraires*, etc., n'en parlent tous qu'avec inexactitude.

La Bibliothèque royale, loin de redouter un examen minutieux, l'appelle de toutes ses forces, sûre qu'elle est d'obtenir d'honorables suffrages, notamment dans les chambres, où, soit dit en passant et n'en déplaise à l'infaillibilité parlementaire, certains orateurs laissent quelquefois tomber avec une incroyable légèreté des paroles que rien ne justifie, et, trompés par des suggestions dont ils ne devinent ni la perfidie ni le but intéressé, avancent trop souvent des faits entièrement controuvés.

Faut-il toujours que les étrangers nous enseignent ce que nous devons penser de nous-mêmes, hommes et choses?

D'accord avec le gouvernement, les chambres ont fixé le budget de la Bibliothèque, pour 1845, à la somme de 65,000 francs, qui semble être le taux nor-

mal et qui a été répartie de la manière suivante :

CHAP. Ier. *Personnel.* .		fr. 26,600
CHAP. II. *Frais d'administration et matériel.*		7,600
Art. 1er. Entretien des locaux, ports, chauffage des deux sections, y compris la bibliothèque de la ville.	1,400	
Art. 2. Mobilier, constructions.	500	
Art. 3. Appropriation du nouveau local et transfert du fonds de la ville.	4,000	
Art. 4. Impression du catalogue des nouvelles acquisitions.	800	
Art. 5. Rédaction du catalogue numismatique.	600	
Art. 6. Dépenses imprévues.	300	
CHAP. III. *Achats et reliures.*		30,800
Art. 1er. Quart réservé.	7,700	
Art. 2. Achats d'imprimés.	11,800	
Art. 3. Cartes, plans et estampes.	2,000	
Art. 4. Médailles.	1,300	
Art. 5. Reliure, 1re section.	2,800	
Art. 6. Achats de manuscrits.	4,500	
Art. 7. Reliure, 2e section.	700	
		65,000

SECTION PREMIÈRE.

§ 1er. Imprimés.

Voici le tableau des accroissements du département des imprimés depuis le 1er octobre 1844 :

	In-8o et minori forma.	In-4o	In fol.	Diss. acad. et livrais. diverses.
Dernier trimestre de 1844.	504	98	25	60
1er trimestre de 1845.	1098	112	30	240
2e *trimestre.*	474	73	26	166
3e *trimestre.*	290	57	13	382
	2366	340	94	848

Ensemble 3,648

Augmentations depuis le 1er juillet 1838 jusqu'au 1er octobre 1845,	26,603
	30,251
Fonds de la ville, environ	45,000
Total.	75,251

Abstraction faite du fonds de la ville, ce chiffre

global donne, en divisant 30,251 par [illegible],615, une moyenne de 11,60 par jour.

Nous le répétons, l'événement grave, le fait capital de l'année qui vient de s'écouler, est la réunion effective de la bibliothèque de la ville de Bruxelles à celle de l'État. Les deux tiers environ de cet accroissement doivent être comptés parmi les doubles. Les collections des Pères de l'Église, l'histoire proprement dite, l'histoire littéraire, la division des *incunabula*, n'en recevront pas moins de précieux renforts.

L'ancienne littérature espagnole y est fort bien représentée; on y remarque le rarissime *cancionero* imprimé en Séville en 1535.

La classe consacrée à l'histoire nous étale de nombreux bijoux bibliologiques, par exemple, *Lettera di Amerigo Vespucci delle isole nuovamente trouate in quattro suoi viaggi*, Firenze, 1516, petit in-4° de 22 feuillets, et *Epistola* Cristofori Colom, *de Insulis Indie supra Gangem nuper inventis*, s. l. ni d., caractères gothiques, qui paraissent être ceux d'Étienne Planck, imprimeur à Rome, en 1495 [1].

Mais les doubles mêmes sont-ils inutiles? n'est-il pas heureux, au contraire, de posséder plus d'une fois certains ouvrages qui, dans quelques, années seront introuvables ou sans prix? Cette possibilité de disposer simultanément de plusieurs exemplaires d'un

[1] P. Namur, *Hist. des bibl. publ. de la Belgique*, I, 208.

livre recherché, d'une collection très-usuelle, n'est-elle pas toute à l'avantage du public [1]?

Quant aux doubles véritables, à ceux qu'on peut considérer comme tels sans se priver, dans un avenir peu éloigné, de livres difficiles à remplacer, sans imposer aux lecteurs une attente fâcheuse, nous maintenons qu'il est juste et raisonnable de les employer au profit de l'établissement, soit par des ventes faites à propos et avec mesure, soit par des échanges. La multiplicité des bibliothèques particulières que l'on forme chaque jour pour les ministères, les commissions, les corps, etc., ne fait qu'éparpiller nos ressources, tandis qu'au moyen de la rapidité de nos communications et de ressources augmentées de toutes ces dépenses sans ensemble et sans harmonie, la bibliothèque royale deviendrait un dépôt immense dont chaque division serait elle-même une bibliothèque spéciale, et elle suffirait à tous les besoins.

Le bibliophile Jacob, qui a courageusement secondé les efforts de M. le comte Léon de Laborde pour défendre la Bibliothèque royale de Paris contre les architectes, les désorganisateurs et l'envahissement des *liseurs,* ou des *barbares,* comme les appelait l'excellent Van Praet, a consigné dans son livre ces lignes qui méritent d'être méditées chaque fois que l'on songe à DISTRIBUER ou à VENDRE les doubles d'une grande bibliothèque : « Les livres, non-seulement sont

[1] *Ann. de* 1843, p. 21 ; *Ann. de* 1845, p. 24.

« exposés à mille causes de détérioration et de des-
« truction, mais encore ils deviennent tôt ou tard
« irremplaçables : telles sont ces grandes collections
« historiques qui ne peuvent être réimprimées, et
« qui quelquefois gagnent en rareté ce qu'elles per-
« dent en valeur. Le recueil des *Historiens de France*,
« qu'on feuillette et refeuillette sans cesse à la Biblio-
« thèque du roi (à l'exception du t. XIII, le plus rare
« de tous et le plus précieux, qui a disparu, quoique
« in-folio, et pesant sept kilogrammes), ce recueil de
« première nécessité, vaut à présent 1,500 francs,
« et ne se trouve presque plus dans le commerce;
« le recueil des Bollandistes (nous ignorons si le plus
« rare des 53 volumes in-folio est encore à son poste)
« vaut davantage; la *Gallia Christiana* (je gagerais
« que le t. XIII est absent) augmente de prix tous
« les jours. Enfin, on semble comprendre que les
« seuls exemplaires qui ont échappé au terrible pilon
« de 93, et qui existent encore hors des bibliothèques
« publiques, ne suffiront pas toujours à la consom-
« mation de la science. Eh bien! comment, si vous
« gaspillez maintenant vos richesses, les renouvel-
« lerez-vous dans dix ans, dans un demi-siècle? Quel
« budget aura les épaules assez fortes pour supporter
« cet amas de volumes à racheter dans les ventes?
« car *un livre s'use, et s'use vite dans certaines*
« *conditions de négligence et de mauvais traitement;*
« les livres modernes surtout, dont le papier de coton
« est brûlé par les acides qui l'ont blanchi, et n'offre

« par lui-même aucune assurance de durée; les livres
« anciens aussi, quoique fabriqués avec ces admira-
« bles papiers des premiers temps de l'imprimerie,
« papiers forts, compactes, brillants et sonores, qui
« résistent même, sur les étalages des quais, aux
« influences destructives du soleil et de l'humidité!
« Mais, à la Bibliothèque du roi, c'est bien pis que
« l'humidité et le soleil, c'est bien pis que la pous-
« sière, les vers et les rats; imaginez les taches d'en-
« cre, la salive et autres souillures, maculant les livres,
« où se marquent les doigts moites et malpropres,
« où se frottent des habits graisseux! l'épiderme du
« papier se déchire, sa trame se brise, la colle qui
« l'assemble s'altère, les caractères d'impression s'ef-
« facent et prennent une teinte couperose. Voilà déjà le
« livre qui se fait bouquin et qui n'aura bientôt plus
« sa valeur de livre. Ce n'est pas tant l'usage fré-
« quent que le méchant usage qu'il faut redouter à
« la Bibliothèque du roi. On a beau encoller le papier
« qui se dissout, relier les volumes dont la couver-
« ture est écartelée, le livre n'en est pas moins atta-
« qué dans son essence, et il ne sera même plus bon
« à être lu ou feuilleté honorablement; car les taches
« de graisse humaine imprégnées dans les marges
« forment, à la longue, une sorte de foyer de cor-
« ruption qui fait cette odeur délétère qu'on repro-
« che aux vieux cabinets de lecture [1]. »

[1] *Réforme de la Bibl. du roi,* Paris, 1845, in-12. p. 106

Assez! un tel tableau soulève et fend le cœur.

Les principes que nous avons précédemment développés[1] sur les accroissements qui conviennent à la Bibliothèque, sont restés les nôtres: l'expérience n'a fait que les confirmer. Quant aux personnes qui mesurent le mérite d'un ouvrage à sa *longueur*, nous les placerons parmi celles qui confondaient *Louis le Gros* avec *Louis le Grand*. Nous nous contenterons aussi de répondre quelques mots à une objection formulée par des praticiens, avocats, médecins, gens d'affaires qui n'ont pas de livres, qui ne lisent pas et ne sauraient peut-être pas lire, même s'ils en avaient le temps et la volonté. Ces censeurs voudraient que la Bibliothèque royale suppléât à ce qui leur manque et contînt jusqu'aux livres élémentaires, aux guide-âne de leur état. Prétention singulière: une bibliothèque publique ne doit aux professions basées sur des connaissances spéciales que les livres hors de la portée des particuliers, tandis qu'elle est tenue de pourvoir en détail aux nécessités de la science qui est celle de tout le monde, quelle que soit la carrière que l'on parcourt.

On affecte de revenir aux saines doctrines, on déclare la guerre au matérialisme et il nous envahit de toutes parts, il dicte des jugements quand il s'agit du choix des livres. Les arbitres qui mettent au premier

[1] *Ann. de* 1841, pp. 4-9; *Ann. de* 1842, pp. 5, 15; *Ann. de* 1843, pp. 18-20; *Ann. de* 1844, pp. 5-9; *Ann. de* 1845, p. 4.



rang ceux qui roulent sur des sujets pratiques, qui préfèrent un traité technologique que l'on peut acheter partout, à une impression rare qu'un miracle seul fait rencontrer, l'*Art du menuisier* ou *du fondeur de fer* à un monument de l'antique poésie, ne sont-ils pas des matérialistes grossiers et ne comprennent-ils point qu'une grande bibliothèque est le refuge naturel de ces monuments sans cesse menacés de la destruction, de ces restes d'un passé que la *vapeur*, malgré son omnipotence, ne saurait reconstruire? Les bibliothèques du Vatican, de Paris, de Vienne, de Munich doivent-elles leur célébrité aux *Manuels Roret* ou à ces *bouquins* méprisés de si haut par nos *hommes positifs?*

Ne croyez point cependant que les connaissances positives nous semblent à dédaigner: loin de là, nous leur rendons un hommage sincère; seulement nous ne voulons pas qu'elles exercent une domination exclusive. Ainsi le nombre des journaux scientifiques s'est beaucoup accru : les sciences médicales, fort en arrière jusqu'à présent des sciences naturelles, ont été mieux partagées et les arts d'application n'ont pas été oubliés.

Nous nous sommes appliqué à compléter notre collection, déjà considérable, de journaux belges. Le fonds de la ville nous a, sous ce rapport, fourni d'excellents matériaux.

La linguistique, à laquelle l'abbé Chavée a imprimé en Belgique une forte impulsion, ne pouvait rester

stationnaire à la Bibliothèque royale. La philologie comparée, celle du moyen âge en particulier, y présentent un ensemble qu'on trouvera malaisément ailleurs.

Dans un moment où, par une plaisante contradiction, à côté des principes démocratiques s'élèvent les prétentions nobiliaires, où la manie des titres devient d'autant plus frénétique que ces titres ont moins de signification, où chacun veut se créer des aïeux et ne se montre sévère sur ce chapitre que pour les personnes qui en ont réellement, où d'effrontés spéculateurs vendent à bureau ouvert de l'illustration, des ancêtres, des généalogies, il a été impossible de ne pas sacrifier encore à l'héraldique qui, après tout, est aussi un élément social. Le public qui paye a le droit d'être servi à sa guise.

Des ventes faites à l'étranger et dans le pays nous ont présenté des chances heureuses. Celles de MM. Schweighæuser, Lavallée et de Bremmaecker[1] ont attiré particulièrement notre attention. M. de Bremmaecker, neveu de M. Ch. Van Hulthem, avant de vendre à l'État la bibliothèque de son oncle, en avait

[1] *Catalogue des livres de la bibl. de feu M. de Bremmaecker, provenant en grande partie de celle de M. Ch. Van Hulthem*, Gand, Ad. Van der Meersch (27 octobre 1845), in-8° de VIII et 195 pp. L'avertissement est signé P. C. V. D. M. Ce catalogue est un supplément indispensable à la *Bibliotheca Hulthemiana*, rédigée par feu M. Voisin avec une négligence si grassement payée.

distrait les ouvrages d'art, principalement ceux d'architecture, les estampes et les médailles, ce qui avait été déclaré quand on conclut cette acquisition. Nous avons tâché, autant que possible, de ramener au bercail quelques brebis égarées.

On sait, de plus, qu'il existe en Allemagne quantité de libraires qui tiennent ce qu'on appelle des *antiquariats* et qui distribuent périodiquement des catalogues.

Heberlé, à Cologne, Aug. Schuls, J. J. Weber et Weigel, à Leipzig, A. Asher, F. A. Röse et G. Finke, à Berlin, G. Schmilinsky, à Magdebourg, F. C. Janssen, à Dresde, Haspel, à Halle, Birett, à Augsbourg, J. M. Thoma, à Nuremberg, cette ville des vieux monuments, des vieilles mœurs et des vieux livres, S. Schletter, Louis Schlesinger et Ernst, à Breslau, Wolgang Neubronner, à Ulm [1], Kaulfuss, à Vienne, J. G. Muller, à Gotha, etc., sont les émules de Techener, le *lion* des bouquinistes parisiens, si l'on peut appeler bouquins des volumes restaurés avec une coquetterie exquise, une adresse élégante et parfumée; ils sont les rivaux de Rodd et de Bohn, à Londres, de Vandale, à Bruxelles.

C'est par leur moyen que nous nous enrichissons chaque année de quantité d'ouvrages utiles et curieux, dont la plupart, je l'ai déjà dit, n'avaient jamais franchi nos frontières.

[1] *Nouveaux Souvenirs d'Allemagne*, II, 263.

Indépendamment du dépôt légal, le département de l'intérieur n'a pas suspendu ses présents. D'accord avec le ministère des affaires étrangères il a, entre autres, réuni beaucoup de descriptions des musées étrangers, et les a envoyées à la Bibliothèque royale.

Le ministère des travaux publics et les chambres ont continué l'expédition des documents qui les concernent.

M. Nothomb a fait personnellement cadeau à la Bibliothèque de la *Géographie de Venezuela* par Codazzi, que lui avait offerte M. le baron de Norman, ainsi que de l'*Annuaire du Journal des mines de Russie*, qu'il avait reçu du général Tcheffkine, et de la traduction de la *Géographie d'Edrisi*, du comte Jaubert, dont le traducteur lui avait fait hommage.

Le *Musée Britannique*, par les soins de M. Panizzi, nous a fait parvenir la troisième partie des *Select papyri in the hieratic character in the British Museum*. M. Duflos de Mofras, attaché au département des affaires étrangères de France, sa *Relation d'un voyage dans la mer Pacifique, les Californies et le territoire de l'Orégon*. A la société littéraire du Brabant Septentrional, ainsi qu'à celle de Leyde pour la culture de la langue hollandaise, nous sommes redevables de leurs publications; à M. le ministre de l'intérieur des Pays-Bas, de l'ouvrage intitulé : *Arguments des Allemands en faveur de leurs prétentions à l'invention de l'imprimerie*, par A. de Vries, traduit du hollandais par M. J. J. F. Noordziek; de même que des *Verhan-*

delingen over de natuurlyke geschiedenis der Nederlandsche overzeesche bezittingen.

Le Journal de pharmacie, publié à Kaiserslautern, a été envoyé par l'auteur.

Le marquis de Miraflores a fait parvenir ses *Memorias para escribir la historia contemporanea.*

Les universités allemandes de Leipzig, Jena, Heidelberg, Bonn, Marbourg, Giessen, Fribourg, Halle, etc., l'Académie royale de Munich, la Société royale de Gottingue, plusieurs associations historiques de France et d'Allemagne, et d'autres compagnies savantes, nous ont adressé leurs *transactions*. Il est seulement à regretter que ces envois ne soient pas faits partout avec régularité et qu'ils soient soumis à des interruptions parfois irréparables.

Les impressions mises à la disposition du conservateur par le gouvernement, et surtout par les départements de l'intérieur et des travaux publics, ont permis d'entretenir une correspondance active et fructueuse avec quantité d'établissements scientifiques, dont la plupart sont désignés dans la seconde édition de l'*Adressbuch* de M. Petzholdt[1]. Les docu-

[1] *Adressbuch deutsches Bibliotheken*, herausgegeben von Dr Julius Petzholdt, zweite, durchaus verbesserte Auflage. Dresden, Adler und Dietze, 1845, in-18, de VIII et 201 pages.

Ce petit ouvrage, depuis son apparition, s'est singulièrement amélioré. Au lieu d'une simple indication statistique, il est devenu un répertoire curieux qui, non-seulement met

ments relatifs à nos chemins de fer et à nos voies navigables sont très-recherchés par l'étranger.

Par lettre du 9 juin 1845, l'Académie a demandé au ministre de l'intérieur l'autorisation d'adjoindre sa collection à celle de l'État, et le ministre, par décision du 18 du même mois, 6e division, n° 770, a donné son assentiment à cette sage mesure. Malheureusement l'exiguïté des lieux n'a pas permis encore de profiter du bénéfice de cette utile concentration, qui va nous doter de toutes les offrandes que reçoit journellement l'Académie.

Le nombre des bibliothèques étrangères avec lesquelles nous sommes entrés en relation s'est accru. M. Bölling, conseiller de justice de S. M. le roi de Danemarck et conservateur-adjoint à la bibliothèque royale de Copenhague, est venu nous proposer un cartel d'échange que nous avons accueilli avec empressement et auquel nous avons donné suite à l'instant même.

M. Bölling, très-versé dans tout ce qui concerne les bibliothèques, a bien voulu approuver la méthode suivie dans nos écritures et la distribution matérielle de l'établissement.

Il a trouvé, comme nous, favorable au bon ordre

au courant du personnel de chaque bibliothèque allemande, mais donne souvent le chiffre des livres et manuscrits qu'elles renferment, en renseignant les divers écrits où l'on en fait mention.

le maintien provisoire de trois fonds, le fonds Van Hulthem, le fonds nouveau, et celui de la ville : triple division dont toutes les parties sont cataloguées, et dont le catalogue même, à l'exception du fonds de la ville, est imprimé et livré au public.

Celui des accroissements en livres, en cartes, estampes et manuscrits, pendant l'année 1844, le sixième qui ait vu le jour, vient de sortir des presses de M. Hayez. Il forme un in-8° de 147 pages. Le dernier numéro des imprimés est le 9652e.

Cette année le récolement a porté sur l'ancienne bibliothèque de la ville, collection fort bien faite, et créée par le savant bibliographe La Serna de Santander, au milieu des plus affreux pillages et des criantes dilapidations auxquelles se livraient les agents de la république française[1]. Le catalogue rédigé sous les yeux de cet excellent bibliothécaire, et augmenté depuis d'un supplément nécessité par des acquisitions successives, a servi de guide dans cette vérification. Tout a été retrouvé, à l'exception de quelques numéros que l'incendie de l'ancienne cour et diverses causes impossibles à expliquer ont fait disparaître avant l'annexion : perte, en somme, peu regrettable et à laquelle suppléera le fonds Van Hulthem.

[1] *Mémoire historique sur la bibliothèque dite de Bourgogne*, par M. de la Serna Santander, Bruxelles, 1829, in-8°, pp. 94-108.

§ 2. Cartes, plans et estampes.

A. *Cartes et plans.*

Accroissements depuis le 1er octobre 1843 :

Dernier trimestre de 1844.	9
1er *trimestre de* 1845.	»
2e *trimestre.*	10
3e *trimestre.*	7
	26

Dans le fonds de la ville, qui a fourni bon nombre de cartes anciennes, se trouvent plusieurs cartes imprimées en Chine sous la direction des missionnaires jésuites.

M. le docteur de Change, chirurgien aide-major de la marine belge, nous a rapporté de ses courses une carte de la Chine exécutée à Canton.

On la déposera avec d'autres singularités dans les armoires que l'on a destinées à contenir les *cimelia* ou curiosités détachées des subdivisions diverses de la première section, ce qui aura l'avantage de mettre, à la fois, sous les yeux des visiteurs, sans déplacement, sans recherche, sans perte de temps et avec plus de sécurité, les objets particulièrement dignes de leur attention : espèce d'écrin de bibliophile que la Bibliothèque pourra montrer avec orgueil, en disant comme la mère des Gracques : Voilà ma parure.

Nous recherchons soigneusement les plans qui représentent nos villes de jadis, ceux des édifices qui ont disparu, ou qui ont été restaurés de manière à ne plus être eux-mêmes, etc. Parmi les premiers nous avons acquis, cette année, le plan de Bruges de 1562, exemplaire qui existait dans la bibliothèque de M. de Bremmaecker, n° 1701, et sur lequel M. Van Hulthem inscrivit la note suivante :

« Ce plan de la ville de Bruges, dessiné à vue « d'oiseau et gravé avec tous ses édifices, palais, mai- « sons, jardins, églises, couvents, chapelles, portes et « fortifications, a été exécuté en 1562 par Marcus « Geeraerds, peintre et graveur de la même ville, « en 10 feuilles moulées (*sic*) sur du papier de Hol- « lande; il est très-curieux et rare. Ce plan m'a été « donné par M. le baron de Croeser, au mois d'octo- « bre 1812, 250 ans après qu'il fut gravé.

« Marcus Geeraerds, après avoir publié ce plan « et les estampes des fables, dessinées et gravées par « lui à l'eau-forte avec beaucoup de talent (*De waer- « achtige fabelen der dieren*, Bruges, aux dépens de « l'auteur, chez P. Le Clerc, le 28 août 1567, in-4°, « p. 216, ouvrage devenu très-rare et très-recherché « des amateurs), se rendit en Angleterre pendant les « troubles des Pays-Bas et il mourut dans ce royaume, « laissant un fils qui hérita de ses talents.

« On peut voir sur sa vie Van Mander, *Schilder « boeck*, 1618, fol. 175 verso, et les *Mémoires* de « Paquot, t. IX, p. 435.

« Ces sortes de plans d'une grande dimension sont « ordinairement très-rares, à cause que les différentes « parties collées ensemble, et qu'on attachait à la « muraille, sont souvent déchirées et jetées au feu, « quand elles sont devenues sales et noires ; il con- « vient donc pour les conserver, de laisser dans un « portefeuille les différentes parties détachées que « l'on peut réunir sur une table, pour jouir de l'as- « pect de toute la ville et de ses différents quartiers. »

Nous nous sommes conformé au conseil dicté par l'expérience de M. Van Hulthem, pour d'autres plans ou pièces analogues que nous possédions déjà.

B. *Estampes.*

Accroissements depuis le 1er octobre 1845 :

	Estampes détachées.	Recueils.
Dernier trimestre de 1844.	72	2
1er *trimestre de* 1845.	»	»
2e *trimestre.*	28	»
3e *trimestre.*	»	6
	100	8

Le fonds de la ville a fourni un nombre considérable d'anciennes estampes sur bois ou sur cuivre avec plusieurs de ces volumes formés d'images de rapport, et que, dans les maisons religieuses, on nommait *Zieken-boeken*, parce qu'ils servaient de délassement

aux malades : on rencontre quelquefois dans ces *farragines* des morceaux de la plus grande rareté.

M. le docteur de Change a acheté pour nous, dans ses voyages, cinq albums chinois contenant des costumes, des représentations de châtiments usités dans *l'empire céleste*, des papillons, des poissons et des oiseaux.

Pendant le courant de 1845, a été vendu à Paris le cabinet de feu M. Delbecq, de Gand [1]. Nous aurions souhaité de nous approprier quelques parcelles de l'héritage de cet amateur. Mais pour acheter des estampes sans être trompé, la condition première est d'être sur les lieux : il faut voir, toucher, voir et toucher encore. Force nous a donc été de nous abstenir de cette lutte artistique où la victoire s'obtient à coups d'enchères.

Il manquait à notre œuvre d'Albert Durer l'original du *Chevalier de la Mort*, composition fantastique et bizarre, pleine de mélancolie, de terreur et de caprice, d'un fini si précieux que le burin de Wirix n'a pas su l'atteindre. Nous en avons enfin découvert un magnifique exemplaire à Dresde, et nous l'avons acquis au prix de 54 thalers.

[1] *Catalogue des estampes anciennes, formant la collection de feu M. Delbecq, de Gand*, *rédigé par MM.* Delande *et le* bibliophile Jacob. 1re partie, école all., 15e et 16e siècle, Paris, 1845, in-8o de vii et 124 pp. avec 7 grav. 2e partie, école ital., 15e et 16e siècle, Paris, 1835, in-8o de vii et 106 pp., etc.

Nous attendons toujours depuis 1838 le deuxième dépôt de l'école de gravure, qui semble s'être affranchie de ses obligations, au grand dommage de l'art, dont la marche, dans notre pays, aurait pu être constatée sans dépense et d'une manière parlante [1].

L'estampe de 1418, sur laquelle nous avons composé un mémoire exprès, dans le recueil de l'Académie, et dont nous avons distribué aux connaisseurs un *fac-simile* fidèle, tient justement le haut bout dans la collection des estampes, qui a obtenu, cette année, une salle à part. Cette pièce, ayant détrôné le Saint Christophe de lord Spencer, a ému les iconographes les plus habiles : MM. le comte de Laborde et Duchesne aîné, à Paris, M. Ernest Forster, à Munich, M. de Bartsch, à Vienne, M. Dudley-Costello, à Londres, M. Carderera, à Madrid, ont voulu en prendre connaissance et ont applaudi à cette découverte.

Les journaux anglais, toujours prompts à mettre sous les yeux de leurs lecteurs ce qui est de nature à les intéresser, ne pouvaient la laisser passer sous silence. L'*Athenæum* du 4 octobre 1845, nº 936, p. 965, a offert aux siens une copie in-4º de l'estampe de 1418, copie gravée par M. Folkard. De son côté, l'éditeur du journal bibliographique de Leipzig a demandé un nouveau tirage du *fac-simile* de M. Severeyns et a fait traduire notre Mémoire en allemand par un écrivain exercé.

[1] *Ann. de* 1845, p. 30.

La cause des Pays-Bas dans la question de l'invention de la gravure et de l'imprimerie, deux arts qui sont frères, gagne du terrain. Le système de M. le comte de Laborde s'affermit de jour en jour : ce que nous avons dit de la gravure de 1418, comme œuvre d'un de nos *printers*, se confirme par des notes fort curieuses trouvées parmi les papiers de feu M. Delbecq, de Gand, et dont le bibliophile Jacob a commencé la publication dans le *Bulletin des Arts* (4e année, 1845-46, t. IV, nº 4, 10 oct. pp. 151-156).

« D'ancienne date, dit Van Mander, cité par M. Del-
« becq, dans la Néerlande et dans la haute Allemagne,
« la plupart des artistes étaient *graveurs* et peintres
« en même temps, et l'histoire nous a conservé seule-
« ment les noms des artistes de ces temps reculés (?). »

« Au nombre des peintres anciens, dit le maître de
« Van Mander, Luc de Heere, dans son poëme inédit sur
« la *Vie des peintres néerlandais*, était un ENGELBERT,
« né en 1380, qui déjà *excellait par la gravure*, à
« Maseyck, du temps de Hubert Van Eyck ; un CORNE-
« LIS, peintre, qui gravait sur bois pour les cartiers. »

Van Mander, élève de Luc de Heere, avait fait des recherches infructueuses pour découvrir ce qu'était devenu le manuscrit de la *Vie des peintres*, qui lui eût été d'un grand secours, dit-il ; mais il le crut égaré ou perdu (voy. la Vie de Luc de Heere et la préface de l'ouvrage de Van Mander). Le hasard voulut que M. P. de Goesin, imprimeur à Gand, découvrît ce manuscrit en faisant le catalogue de la vente des livres

de M. de Potter, au mois de mai 1824. M. Delbecq dut à M. de Goesin la connaissance de cet inappréciable manuscrit, retiré de la vente par les héritiers de M. de Potter.

Luc de Heere, qui a composé en vers flamands les vies de peintres, était un homme de grand esprit et de bon jugement; il mourut en 1584, à l'âge de cinquante ans. On peut donc supposer que son ouvrage, emprunté à des sources authentiques, avait été communiqué par extrait ou par analyse à Vasari, qui l'aura mal compris.

Voici le passage relatif à *Engelbert* et à *Cornelis:* il sert de début à l'ouvrage de Luc de Heere.

BEGHINNE VAN HET TRACTAET.

ENGELBRECHT en CORNELIS bloemen,
Wel door u boven al de rycken.
Hunne faem moet men niet bedycken;
Niemand en zal hun licht achterhaelen,
Noch Jan Van Eyck den principaelen.

Van die Maesykers niets is t' oorconden
Van hunne meesters men niets en vindt,
Van dien tyd men hoort vele vermonden
Dat die *houtsnede* werdt gevonden,
En dan het *prenten op coper* beghint
Met eenen goeden en deursamen inckt,
Alle die mannen door const verheven
Zullen eeuwen en tyd overleven.

Ce que M. Delbecq traduit ainsi : « Frères Van Eyck,

« dignes d'être nommés hommes rares, gloire de la « Néerlande, vos travaux le font paraître; c'est bien « par vous que ENGELBERT et CORNELIS florissent « au delà des richesses. Il est inutile de mettre des « bornes à leur renommée: personne ne les atteindra, « ni leur chef Jean Van Eyck ! On n'a rien découvert « de ces habitants de Maseyck; on ignore quels furent « leurs maîtres. On raconte bien des choses de ce « temps : que la *gravure en bois* fut découverte, que « l'on commença à *graver en cuivre* et à *tirer des im-* « *pressions avec une encre solide*. Ces hommes élevés « par la science survivront aux siècles. »

On s'aperçoit que ces paroles n'ont pas tout à fait le même sens que celles de Vasari. Mais on peut en conclure néanmoins que, suivant Luc de Heere, la *gravure* et l'*impression* ont été pratiquées aux Pays-Bas au commencement du XVe siècle, même à la fin du XIVe peut-être, et la gravure de 1418 n'a plus rien qui étonne en Belgique.

§ 3. Cabinet numismatique.

Accroissements depuis le 1er octobre 1844 :

Dernier trimestre de 1844.	51
1er *trimestre de* 1845.	137
2e *trimestre.*	63
3e *trimestre.*	13
Total.	264

MM. les ingénieurs et conducteurs des travaux ont donné une attention fort louable aux médailles que rencontraient la pioche du pionnier, la pelle du terrassier, la hie du paveur. Quoiqu'ils n'aient pas recueilli ainsi des objets très-essentiels, leur zèle n'en mérite pas moins des encouragements, d'abord parce que la trouvaille d'aujourd'hui ne préjuge rien à l'égard de celle de demain, ensuite parce qu'il est toujours intéressant de déterminer le gisement des antiquités appartenant aux différentes époques.

M. l'ingénieur en chef Dutreux a sauvé ainsi 35 pièces d'ancienne monnaie, ramassées dans les fouilles faites pour l'établissement de la route de Saint-Marc à Geronville, province de Luxembourg. Le comte de Fortsas n'avait pas eu le temps, cette fois, d'y glisser une de ses médailles de *Mude* ou du prétendu *Bavo,* roi de Tournay.

M. l'ingénieur en chef du Brabant a, de son côté, transmis 11 médailles ou pièces de monnaie, déterrées dans les déblais exécutés pour établir la route provinciale d'Assche vers Enghien.

Les ventes de Gand, notamment celle du 17 mars 1845, nous ont procuré beaucoup de pièces curieuses, telles que le *Cavalier d'or* de Jeanne et de Wenceslas. M. le professeur Serrure nous a encore prêté cette fois son obligeant concours.

M. le ministre des affaires étrangères nous a adressé trois médailles frappées à l'occasion de l'incendie de

Hambourg, et M. le ministre de l'intérieur celles qui ont été frappées dans le pays à l'occasion de certaines solennités.

Le gouvernement sarde, en échange des médailles que lui avait envoyées celui de Belgique, nous a donné les quarante-sept pièces suivantes :

1° La ville de Turin, pour le retour du roi Victor-Emmanuel dans ses États de terre ferme, 1814 (*A. Lavy* f.), en cuivre.

2° Propagation de la vaccine (*A. Lavy*), en cuivre.

3° Amélioration des races chevalines (*A. Lavy*), en argent.

4° — — — (*Ferraris* f.), en cuivre.

5° Diguement de l'Isère en Savoie (*A Lavy* f.), en cuivre.

6° Restauration de l'Académie des beaux-arts, 1823 (*A. Lavy* f.), en cuivre.

7° Restauration de la royale abbaye d'Hautecombe, 1841 (*Galeazzi* f.), en cuivre.

8° Société économique de Chiavari d'agriculture et d'industrie (*Pertinati* f.), en cuivre.

9° Société de Savone d'encouragement à l'industrie (*Galeazzi* f.), en cuivre

10° Mariage de la princesse de Savoie Marie-Thérèse avec le duc de Lucques Charles-Louis, 1820 (*A. Lavy* f.), en argent.

11° Mariage de la princesse de Savoie Marie-Anne

avec le roi de Hongrie Ferdinand (empereur d'Autriche), 1831 (*Ferraris* f.), en argent.

12° Le roi Charles-Albert.—Promulgation du Code civil, 1837 (*Ferraris* f.), en cuivre.

13° Le roi Charles-Albert.—Inauguration de la statue équestre du duc Emmanuel-Philibert, 1838 (*Galeazzi* f.), en cuivre.

14° Congrès scientifique tenu à Turin en 1840, (*Galeazzi* f.) en cuivre.

15° Mariage du duc de Savoie Victor-Emmanuel avec l'archiduchesse d'Autriche Marie-Adélaïde, 1842 (*Galeazzi* f.), en argent.

16° Le roi Charles-Albert.—Récompense aux savants et aux artistes, 1844 (*Galeazzi* f.), en argent.

17° Le roi Charles-Albert.— Académie Albertine des beaux-arts, 1833 (*Galeazzi* f.) en cuivre.

18° Le roi Charles-Albert.—Actes de dévouement. Marine (*Ferraris* f.), en cuivre.

19° Saints de la maison de Savoie, 1840(*Galeazzi* f.), en argent.

20° Le roi Charles-Albert. — Exposition de l'industrie, 1838 (*Ferraris* f.), en cuivre.

21° Le roi Charles-Albert. - Actes de dévouement lors de l'irruption du choléra-morbus, 1835 (*Galeazzi*), en cuivre.

22° Prix du collége des jésuites (*Ferraris* f.), en cuivre.

23° Fête séculaire de la naissance de Torquato Tasso. Turin, 1844 (*Ferraris* f.), en cuivre.

24° Vœu fait par la ville de Turin à Notre-Dame de la Consolation lors de l'irruption du choléra-morbus, 1835 (*Galeazzi* f.), en cuivre.

25° La ville de Turin pour courses de chevaux, etc. (*Ferraris* f.), en cuivre.

26° Le marquis Jean-Antoine Raggi, 1829 (*Ferraris* f.), en cuivre.

27° Le comte Prosper Balbo, 1837 (*Ferraris* f.), en cuivre.

28° Jean-Dominique Romagnosi (*Galeazzi* f.), en cuivre.

29° La ville de Vigevaux en mémoire du marquis Marcel Saporiti, 1830 (*Pertinati* f.), en cuivre.

30° Le marquis Félix de Saint-Thomas (*Ferraris* f.), en cuivre.

31° Louis Lagrange,
32° Joseph de Saluzze,
33° Laurent Cigna,
34° Victor Alfieri,
35° Thomas Walperga Caluso,
36° Jean-Baptiste Beccaria,
37° Charles Denina,
38° Charles Boucheron,
39° Jean-F. Napione,
40° Charles Botta,
41° Jean-Baptiste Bognio,
42° Joseph Vernazza,
} (*Galeazzi* f.), en cuivre.

43° Enets M. Vassalli-Landi, 44° Jean-Antoine Gioberti, 45° Jean-Antoine Bonelli, 47° Jean-Baptiste Bodoni,	(*Galeazzi* f.), en cuivre.

Nous avions annoncé que le vénérable Lelewel, qui déjà avait dressé le catalogue du médaillier de la ville, avait consenti à faire le même travail sur celui de l'État. Déjà il s'était mis à l'œuvre ; mais sa santé, la gêne et la longueur de cette opération, l'ont forcé à y renoncer. Nous avons proposé, pour le remplacer, M. Piot, employé aux archives du royaume et l'un des rédacteurs de la *Revue de la numismatique belge*. Ce choix, pensons-nous, est digne de l'approbation de l'autorité.

La division de l'histoire de France s'est enrichie, entre autres, d'un énorme médaillon en argent, véritable palet, pareil à celui avec lequel Apollon (s'il est de bon goût de le citer encore) assomma le jeune Hylas. Il a environ 11 centimètres de diamètre et 67 millimètres d'épaisseur. D'un côté, sur un champ semé de fleurs de lis, il représente le buste du roi de France Louis XII[1], avec un léopard au-dessous. De l'autre, sur un fond d'hermine, Anne de Bretagne

[1] On peut comparer avec cette tête celle gravée sur agate-onyx, du cabinet du duc d'Orléans, ainsi qu'avec celle de la médaille si fameuse qui a pour légende : *Perdam Babylonis nomen*. *Descr. des pierres gravées*, etc., t. II, Paris, 1784, in-f°, p. 183, n° 70.

et le même léopard. Autour du premier portrait on lit en relief : *Felice Ludovico regnante duodecimo, Cesare altero, gaudet omnis nacio;* au revers : *Lugdun. republica gaudēte bis Anna regnante benigne sic fui conflata*, 1499.

Ce médaillon est donc un hommage de la ville de Lyon à la reine Anne, duchesse de Bretagne. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les figures, très-saillantes, ont été achevées au marteau et ciselées ensuite, de même que les accessoires et les lettres. Le médaillon aura été fondu avec simple indication des masses (*conflata fui*), la main de l'orfévre aura fait le reste, sans le secours du balancier.

DEUXIÈME SECTION.

Manuscrits.

(Ancienne bibliothèque de Bourgogne.)

Accroissements depuis le 1er octobre 1844 :

	In-8o.	In-4o.	In-fol	Rouleaux.
4e *trimestre de* 1844.	»	5	5	»
1er *trimestre de* 1845.	2	1	5	4
2e *id.*	2	»	1	»
3e *id.*	5	4	»	»
	9	10	11	4

Total : 34.

Si l'écriture, en qualité de procédé idéographique, est à l'imprimerie comme un coche à un waggon,

comme un cheval efflanqué d'omnibus à l'ardente locomotive, le même rapport n'existe pas, en général, entre un manuscrit et un livre exécuté par la typographie. Ordinairement les manuscrits, j'entends ceux que l'on conserve dans les bibliothèques publiques, passent pour plus précieux que les livres imprimés, quoique d'un usage moins fréquent; l'impossibilité ou l'extrême difficulté de les remplacer font leur plus grand mérite. Sont-ils autographes, dans certains cas ce mérite devient inappréciable.

Le département des manuscrits de la Bibliothèque royale s'est empressé, comme toujours, de prodiguer ses richesses aux curieux et aux habiles; il a continué de faire preuve à leur égard d'une bienveillance peut-être exagérée. En effet, des volumes qu'il serait impossible de remplacer ont été prêtés sans difficulté à des étrangers qui méritent sans doute une confiance entière, mais qui, à raison des distances et d'une foule d'événements dont la probité la plus rigoureuse ne saurait détourner les fâcheuses conséquences, auraient rencontré ailleurs un accueil moins facile.

M. Mone, directeur des archives grand-ducales de Bade, ce savant si profond, si allemand, a extrait du passionnal n° 7666 qui lui avait été expédié en 1844, la *Vie de saint Meginhardus*[1]. L'illustre Gaisford a restitué le manuscrit grec qu'il avait emprunté et dont la quintessence enrichira probablement une de

[1] *Ann. de* 1845, p. 37.

ses prochaines publications[1]. M. Buchon, qu'une ardeur invincible entraîne à la découverte de nouveaux textes et qui s'était déjà servi de nos manuscrits pour compléter George Chastelain, en a tiré une *Histoire de la Princée de Morée* qu'il vient de mettre au jour et qui forme un supplément plein d'intérêt à ses investigations sur la domination des Francs dans l'empire de Constantinople. Le plus précieux des monuments d'art que possède la seconde section, le missel de Mathias Corvin (nº 9008) a été, en vertu d'un ordre

[1] Voici la lettre que cet helléniste distingué nous a écrite, en nous renvoyant les deux *codex* qu'il avait désiré consulter :

VIRO PERILLUSTRI
Friderico BARONI ab Reiffenberg
BIBL. REG. BELGII PRAEFECTO
Thomas Gaisford S.

« Redit ad te, quem per annum et quod excurrit tempus humanissime commodatum habui Codex Bruxellensis Lexici Etymologici; quem tandem penitus excussi, indeque haud mediocrem fructum percepi. Manuelis Moschopuli Technologia, quæ sub finem istius codicis legitur, eadem est atque ea quam Bachmannus edidit Lipsiæ 1835, post scholia in Iliadem, p. 691.

« Quod vero tua amicissima epistola significat te semper paratum fore Bibliothecæ tibi commissæ copias mihi impartire, talem professionem bonæ erga me voluntatis nequeo non sine summa grati animi testificatione accipere. Utinam talis occasio aliquando eveniat! Interim vale, meque benevolentiæ tuæ semper memorem futurum crede.

« Dabam Oxonii, die Aprilis XXVº MDCCCXLV. »

supérieur, remis pour quelques jours entre les mains d'une belle dame qui désirait en copier les admirables arabesques, et il faut convenir que jamais exception n'a été mieux justifiée, s'il est à désirer qu'elle ne se renouvelle plus. M. Van den Bergh, qui habite La Haye et qui s'est fait connaître d'une manière très-avantageuse dans la littérature historique et philologique, a obtenu le poëme intitulé : *De Kinderen van Limborg*, et M. M. de Vries, de Leyde, dont les études sur les origines de la langue hollandaise ont été couronnées d'un rare succès, une copie du *Leken Spieghel* de Jean de Klerk[1]. M. d'Aremberg, médecin français, a été autorisé à emporter à Paris les nos 1342-1350[2] et 3701-3704[3], et M. Sauveur, secrétaire de l'Académie de médecine, retient un traité sur l'éducation des sourds et muets (nos 14471-72).

M. C. P. Bock a poursuivi la route originale qu'il s'est frayée en nous laissant l'espoir de pouvoir publier la seconde lettre qu'il nous avait promise sur la *Légende de Saint-Maur* .

[1] Voy. H. Hoffmann, *Horæ belgicæ*, Vratislaviæ, 1830, in-8o, I, 98-102.

[2] Des écrits d'Octavius Horatianus, d'Aurelius, d'Hippocrate, de Galien et de Théodore.

[3] D'autres de Vindicianus, d'Hippocrate et de Galien.

[4] *Ann. de* 1845, pp. 263-282. La partie de la première lettre contenant les arguments qui établissent l'origine gnostique de la légende de Saint-Maur, s'étant égarée, cette seconde lettre doit suppléer à cette lacune.

En même temps, M. S. A. Giles, docteur en théologie de l'Université d'Oxford, faisait copier avec le nº 8621 qui est un pénitentiaire de Jean de Salisbury, le nº 9470 comprenant une chronique d'Écosse; son compatriote, M. Long, le nº 15966, qui concerne l'ordre de la jarretière; enfin le major Robert Anstruther, noble preux de l'Écosse, désarmé en quelque sorte par les Muses, des lettres d'Herbert de Losinga, premier évêque de Norwich, et d'autres d'Albert de Clare et d'Elmer, prieur de Cantorbéry (Catal., nº 7972), qu'il a fait imprimer[1], en les dédiant de la manière la plus flatteuse à celui qui écrit ces lignes, et qui regrette, dans son indigence, de ne pouvoir répondre dignement à cette gracieuse courtoisie.

L'auteur du *Belgisch Museum*, M. J. F. Willems, a encore mis à profit les recueils de feu M. Van Hulthem.

Il va sans dire que la Commission royale d'histoire de Belgique a puisé à pleines mains dans le trésor qui lui était ouvert. Cette mine féconde n'a pas été improductive non plus pour les savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, notamment pour M. Victor Le Clerc, qui sait transformer en diamants les pierres brutes de l'érudition vulgaire.

M. Florian Frocheur, employé à la deuxième sec-

[1] Ce volume a été magnifiquement exécuté par MM. Delevingne et Callewaert; c'est un in-8º de VI et 235 pp. en caractères anglais, nets, sveltes, effilés.

tion, se propose de donner une édition du roman d'Alexandre, par le trouvère Alexandre de Bernay, roman sur lequel il a présenté à l'Académie une notice tirée à part[1]. M. Bernard a adressé au département de l'intérieur un cinquième rapport sur nos manuscrits grecs et, suivant sa coutume, il s'est plus occupé de l'histoire des auteurs et de celle de leurs écrits que de ce que nos volumes contiennent de particulier en eux-mêmes. Cette fois il traite d'un exemplaire du lexique de Suidas. Sa notice, après avoir été imprimée dans le *Moniteur*, a été répétée par M. l'abbé Louis dans son *Journal de l'instruction publique*, n°s 9 et suiv. Nous remercions M. Bernard des sentiments qu'il veut bien nous exprimer et qui ne font pas moins d'honneur à son cœur qu'à son esprit.

Le second bibliothécaire du roi, M. A. Scheler, philologue d'un goût délicat, a tracé dans le *Serapeum* un aperçu rapide de l'histoire de la bibliothèque de Bourgogne[2]. Il était déjà, dans ce même journal, revenu sur le manuscrit de Cuss dont nous avons entretenu longuement nos lecteurs[3]. Enfin, M. Schayes a présenté, au sein de l'Académie, de nouvelles obser-

[1] Extr. du t. XII, n° 3 des *Bull. de l'Acad.* (pp. 273 et suiv.), 15 pp. in-8°. *Bull. du bibl. belge*, II, 354, p. 63.

[2] *Serapeum*, jahrg. V, n° 1, pp. 1-16. Consultez dans le même recueil, 1844, pp. 97-106, l'article de M. A. Scheler, sur les sociétés de bibliophiles en Belgique, et pp. 280-295, 305-312, ceux sur la bibl. de l'université de Liége.

[3] *Ann. de* 1843, pp. 51-80.

vations sur le *Liber Guidonis* analysé par nous [1]. M. Schayes a justement fait remarquer que le titre doit être faux, puisque cet auteur, qui n'est autre que Gui de Ravenne, comme il nous l'apprend lui-même [2], florissait indubitablement avant la fin du septième siècle, et ne peut, par conséquent, avoir recueilli des documents datant du douzième, à moins que le compilateur ne se soit aussi appelé Gui, comme l'auteur d'une des parties essentielles du recueil, c'est-à-dire de la description de l'Italie, conjecture que n'a point faite M. Schayes.

C'est dans les mêmes bulletins de l'Académie, ainsi que dans ceux de la Commission royale d'histoire, que nous avons continué nos notices et extraits; heureux s'il nous est donné de suivre, au moins à distance, les Paulin Paris, les F. Michel, les Le Roux de Lincy, les Grimm, les Schmeller, les Massmann, les Keller, les Kausler, les Hormayr, les Haupt, les Wright, les Douce, les Halliwell, et tant d'autres patients et éclairés *fossoyeurs* du passé!

Peut-être cette année réaliserons-nous un projet que nous avons conçu depuis longtemps et qu'il n'a pas dépendu de nous d'amener à bonne fin; en effet, les gens de lettres sont souvent comme les architectes:

[1] *Ann. de* 1844. pp. 99-152. Voy. *Bull. de l'Acad.*, t. XII, no 7, pp. 73-83.

[2] *Ravenna in qua idem cosmographiæ expositor hujus, licet indoctus, unus Christi servus, exortus sum.* Fol. 3.

leurs idées ont besoin de quelqu'un qui permette de leur donner un corps : imprimer ou bâtir, voilà deux choses qui sont rarement en leur pouvoir et qu'ils attendent en vain, la plupart du temps, d'une volonté étrangère. Nous pensons avoir pour nous cette volonté, et si nous ne nous flattons point, nous publierons sous le titre : *Les Manuscrits de la Belgique*, un grand recueil où nous tâcherons de réunir, mais dans des proportions économiques, le luxe de l'œuvre paléographique de Sylvestre, à l'utilité des notices rédigées par l'Académie des inscriptions de France

Le département des manuscrits ne possédait pas de papyrus égyptiens. Un honorable négociant de Gand, M. Van Hamme, l'a gratifié d'un bel échantillon de cette espèce d'antiquités, que l'on y peut voir sous verre.

Comme il n'en est pas des manuscrits ainsi que des livres imprimés, que les premiers s'épuisent tandis que les seconds se multiplient, et qu'on n'a pas d'égales facilités pour se procurer les uns et les autres, on n'a point acquis cette année de *codex* d'une grande importance. Cependant, le dépôt s'est accru de quelques articles qui ne sont pas à dédaigner, tels que des *Memoranda* de l'abbé de Saint-Léger, un obituaire et la règle du monastère de Saint-Jean-sur-la-Montagne, transféré à Ypres au dix-septième siècle; la légende des *Trois Rois*, provenant de l'abbaye du Parc, une vie en flamand de saint Guillaume du désert, etc. Le nombre des manuscrits du fonds de la ville s'élève

à 273. Plusieurs ont appartenu à l'abbaye de Villiers, aux Carmes de Bruxelles, aux Récollets de Louvain, aux colléges des Jésuites et à d'autres maisons religieuses. On y remarque, au nº 20187, un *Mémoire sur l'imprimerie plantinienne en* 1758, *et sur l'imprimerie d'Anvers* en général, des fragments du roman de Cléomadès (XIIIe siècle), etc.

Bâtiments.—Cabinets de lecture.— Prêt extérieur. Observations.

L'administration a bien marché. La loi des pensions a rendu moins chanceux l'avenir des employés qui remplissent des fonctions pénibles sans espoir d'avancement, et dont plusieurs sont traités avec une extrême parcimonie.

Le plan précédemment adopté[1] a reçu son exécution. La galerie accordée à la première section, a été prolongée jusqu'à l'angle du bâtiment, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'aile, et le même système de tablettes à la fois horizontales, perpendiculaires au mur et en marteau, a été suivi, ce qui produit un ensemble imposant, où l'encombrement est sauvé par la symétrie et par la légèreté des constructions. Obligé d'accepter des données inévitables, il n'a pas été possible de se prêter à toutes les améliorations si judicieusement conseillées par M. le comte de Laborde, qui s'est livré à un

[1] *Ann. de* 1845, p. 40.

examen sérieux de l'architecture et de l'agencement propres aux bibliothèques [1]; ainsi l'on a dû respecter les échelles, supprimées à Munich *par ordre du roi de Bavière*, et tout à l'heure à Angers, par la décision de M. F. Grille; les casiers, pour ne pas négliger la moindre parcelle d'étendue, sont restés d'une escalade fatigante; une succession de carrés rentrants amoindrit au coup d'œil l'étendue de l'établissement; mais, à cela près, on a fait, nous osons le dire, tout ce qu'il était possible de faire avec les moyens dont il était permis de disposer.

Malheureusement, il n'y a point encore de place pour la collection de l'Académie, et la galerie du centre, où l'on espérait la placer avec les manuscrits

[1] *De l'organisation des bibliothèques dans Paris*, Paris, Franck, 1845, in-8°, fig. Douze lettres publiées séparément, et dont quatre ont paru. La huitième contient une *Étude sur la construction des bibliothèqnes*.

A la vente de M. de Bremmaecker, il nous est échu deux ouvrages relatifs à la construction ou à l'ornementation des bibliothèques, et que M. de Laborde ne mentionne pas, pp. 32-33 de sa huitième lettre, si riche en renseignements et en conseils, ce sont :

La libreria Mediceo-Laurenziana, architettura di Michel Agnolo Buonarruoti, *disegnata ed illustrata da* Giuseppe Ignazio Rossi. In Firenze, 1739, in-fol.

Et *Dilucida repræsentatio bibliothecæ Cæsareæ Caroli VI, curante excell. ac ill. Dom.* Gandacaros, *a* Jos. Eman. Bar. de Fischer *exstructæ*. Viennæ, 1737, gr. in-fol.

et les acquisitions futures, reste au Musée de l'industrie[1]. Là où les commissions se croisent, où les ressorts administratifs s'embarrassent et s'engrènent, il n'est pas toujours possible, avec les meilleures intentions, de prendre des mesures larges et décisives.

A défaut des salles sollicitées, on en obtiendra deux qui sont sous la bibliothèque des imprimés et où l'on a relégué jusqu'à présent quelques machines. Quoique ces salles soient basses, d'une étendue bornée, c'est un avantage de pouvoir les occuper. Les manuscrits, s'ils peuvent y entrer tous, seront rapprochés des imprimés; peut-être trouvera-t-on un moyen de les faire communiquer directement, et l'on ne sera plus exposé au désagrément de devoir refuser la faculté de consulter les premiers, surtout à l'époque où les savants voyagent, par la raison que des tableaux recouvrent les armoires, que la paléographie a dû céder le pas à la peinture, la peinture, belle et charmante Muse, mais qui a le tort de regarder quelquefois les livres pardessus l'épaule.

Le bien du service, la sûreté du dépôt et peut-être aussi la justice envers ceux qui veillent à sa conservation, exigeraient que le bibliothécaire fût logé près de sa bibliothèque, qu'il l'eût constamment sous les yeux, qu'il pût lui consacrer ses moments de loisir, y introduire parfois les travailleurs hors des heures de séance, et prévenir par sa présence les événements

[1] *Ann. de* 1840, p. 20.

qui menacent de semblables collections[1] ! C'est d'ailleurs un usage observé dans presque tous les pays et qui semble consacré même en Belgique. En effet, le directeur de l'Observatoire, ceux de l'école de gravure et du Conservatoire de musique, l'archiviste du royaume, etc., demeurent dans les établissements qui leur sont confiés. Il n'y a guère d'exception que pour le conservateur de la Bibliothèque royale. Mais il ne manque pas de gens qui s'imaginent que des livres sont toujours assez bien gardés avec des portes épaisses, de bonnes serrures et une pompe à feu, et que les bibliothécaires trouvent dans leurs livres le vivre et le couvert, pâte de papier pour la table, vieux parchemins, reliures éraillées pour la garde-robe.

L'insuffisance du cabinet de lecture de la première section a été rendue plus sensible par l'affluence des lecteurs. Pendant l'année qui vient de s'écouler il a été fréquenté par 4023 personnes; 102 ont joui du prêt extérieur; il leur a été confié près de 1500 volumes.

Voici le tableau comparatif des lecteurs, à la première section, pendant six années.

1840,	2,170.
1841,	2,201.
1842,	2,600.
1843,	3,000.
1844,	3,007.
1845,	4,023.

[1] *Ann. de* 1840, p. 21.

Le mouvement, on le voit, est ascendant.

La négligence des emprunteurs de livres, leur défaut de mémoire, leur inexactitude opiniâtre sont devenus proverbe. La Bibliothèque royale a elle-même, malgré ses précautions, des plaintes à former à cet égard, et, chose affligeante, elles tombent sur des savants distingués, sur des littérateurs estimables, auxquels il serait dur de refuser des facilités qu'ils se mettent néanmoins dans le cas de ne plus obtenir.

La remarque faite précédemment sur le progrès des lectures sérieuses et solides, est de jour en jour plus applicable.

Cependant si l'on doit désirer que la Bibliothèque royale remplisse mieux son but de jour en jour, en complétant les fortes études, et en favorisant les travaux utiles, ce serait une funeste erreur que de viser à grossir démesurément le chiffre des lecteurs et des emprunteurs. Une grande bibliothèque n'est ni un bureau de location, ni une salle d'asile; elle n'est faite ni pour les écoliers, ni pour des désœuvrés, ni pour des indigents qui viennent s'y reposer ou s'y chauffer, ni pour cette tourbe malfaisante de liseurs qui détruisent et salissent tout ce qu'ils touchent. Il lui faut un public d'élite, et dans cette vue elle se montrera parcimonieuse, sinon avare; un peu formaliste, sinon difficile et tracassière.

Les deux *albums* des visiteurs ont reçu quelques *autographes* qui en augmentent beaucoup la valeur. Parmi les étrangers qui sont venus faire ou renouer

connaissance avec notre établissement, on distingue : M. le duc de Serra di Falco, noble Sicilien, grand ami de l'antiquité et auteur lui-même d'écrits archéologiques ; don Valentin Carderera, membre de l'Académie de Saint-Ferdinand et de celle d'histoire, à Madrid, possesseur d'une collection de 40,000 portraits gravés, et qui en a rencontré, parmi nos estampes, de très-beaux qu'il n'avait pas ; le vicomte du Ludre, gourmet difficile en fait de bibliomanie élégante ; M. Arthur Dinaux, initié à tous les mystères bibliologiques ; l'abbé Balmes, l'un des premiers qui aient appelé en Espagne la philosophie rationnelle au secours de la foi catholique ; M. Chevalier, élève de l'École des Chartes et collaborateur de M. le comte de Quatrebarbes pour les *OEuvres du roi René ;* M. le docteur Mittendorff, jeune savant, appliqué à débrouiller les points obscurs de l'histoire du Hanovre [1] ; M. Didron, qui a créé en France une véritable chaire d'archéologie chrétienne, en publiant ses *Annales ;* M. Bölling, aussi habile que modeste, digne ambassadeur de MM. Molbech et Levistoff qui, avec M. le professeur Abrahams [2], nous tiennent au courant de la

[1] Pendant quatre mois que M. Mittendorff a passés à Bruxelles, il n'a pas copié, extrait ou analysé moins de 1300 documents relatifs au duc de Brunswick Eric, l'un des plus fameux chefs de reîtres qui servirent dans les armées de Charles-Quint et de Philippe II.

[2] On lui doit un curieux catalogue des manuscrits fran

bibliographie danoise; M. Aug. Le Prevost, qui connaît si bien sa vieille Normandie; M. le major Anstruther, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler; M. Dudley-Costello, qui vient d'écrire sur le pays de Liége, dans la langue de Wordsworth, un livre attachant; M. le baron de Bornstedt, littérateur fort spirituel, recommandé par M. Buchon et surtout par son mérite; don Vicente Pazzos, Péruvien, qui trouve des analogies entre les Belges et les anciens sujets des Incas; M. Techener, l'agent préféré des bibliophiles de toutes les nations; M. Poltoratzky, bibliophile russe, vif, spirituel, vrai Parisien sous le ciel de la Moscovie et qui travaille à une *Russie littéraire*[1], etc.

M. Bethmann, qui est maintenant à Alexandrie, où il demande à l'Égypte moderne, quelques souvenirs des croisades, a été remplacé à Bruxelles, par un autre député littéraire de la Société historique dont M. Pertz est le chef et le pouvoir exécutif.

Dans les derniers jours de l'année, nous avons reçu M. Chasles, le profond historien de la géométrie et qui sera bientôt celui de l'arithmétique. Nos manuscrits lui avaient déjà été d'une certaine utilité. Parmi

çais de Copenhague. Nous sommes heureux de le tenir de sa bienveillance.

[1] Il a fait imprimer, à 300 exemplaires, les *Mémoires du comte Rostopchine écrits en dix minutes*, Paris, 1839, in-8° de 12 pp., chef-d'œuvre d'esprit de ce *barbare* du Nord, plein d'atticisme, de bon sens et de grâce.

les imprimés, il a rencontré avec joie, sous les nos 8175 et 8176, deux exemplaires d'un ouvrage que ne possède aucune bibliothèque de Paris, le *Recueil de diverses pièces touchant quelques nouvelles machines*, Cassel 1693, par Papin, cet homme de génie qui avait découvert nos machines à vapeur et prévu leurs différentes applications!

Honneur à ces pèlerins de la science ! Nous voudrions que tous ceux qui aiment pieusement les livres se tendissent la main d'un bout de la terre à l'autre, que cette passion douce et honnête fût utile à l'humanité comme elle l'est à l'intelligence, et que la Bibliothèque royale de Belgique devînt un des rendez-vous de cette vaste confraternité!

II

NOTICES ET EXTRAITS

DES

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

LETTRES

DE

GUIBERT, ABBÉ DE GEMBLOUX (1194),

ET DE FLORENNES [1].

« Cet écrivain, dit le savant Daunou dans *l'Histoire littéraire de la France* [2], fut un des ornements du XIIe siècle, et ne termina sa carrière que dans le XIIIe » (1204).

[1] Voy. *Bull. de l'Acad. de Bruxelles*, t. IX, no 10. Les notices, insérées d'abord dans ces bulletins, ne reparaissent jamais ici sans corrections ou additions.

[2] XVI, 566-570.

Une notice sur Guibert, dont la chronique manuscrite de Gembloux a fourni les éléments, a été insérée par Mabillon dans le second volume de ses *Analectes* [1].

Certain manuscrit du xive siècle, contenant un recueil de lettres de saint Grégoire, présente à la fin une biographie de ce docte abbé, écrite dans la maison même qu'il gouverna avec tant d'éclat [2]. Au premier abord on croirait y trouver des d'étails intéressants et neufs, mais l'auteur était un moine uniquement préoccupé de son couvent ; il ne parle que des vertus, de la piété et de l'administration intérieure de son abbé; de ses travaux littéraires, qui nous intéressent davantage, pas un mot.

Il insiste, entre autres, sur les additions faites par Guibert, aux repas monastiques : *quatuor ovis hora prandii unum addidit et duobus allesiis unum.* Aux quatre œufs qu'on servait à l'heure du dîner, il en ajouta un cinquième, et aux deux poissons de la portion congrue, un troisième. Certes, on ne pouvait moins faire, et on n'accusera pas Guibert d'avoir gâté ses moines par la bonne chère et la friandise. Ce petit détail prouve qu'à Gembloux la vie était simple et

[1] Mabillon, *Analecta,* II, 543-49 : Cf. Sanderus, *Chorogr. Brab.*; Fisen, *Flores ecclesiæ Leod.*, etc.

[2] *Inventaire,* n° 5411 ; 3 p. in-fol., à 2 colonnes. Quelques lignes ont été impitoyablement rognées par le relieur du couvent.

frugale, et, à ce titre, il n'est pas inutile de le recueillir. Mais je préférerais, je l'avoue, à des particularités relatives à la table, des renseignements sur la bibliothèque où travailla Sigebert, et sur les ouvrages de notre abbé et ses relations avec la mystique Hildegarde, abbesse de Bingen, relations que ses lettres, au surplus, exposent assez clairement.

M. Daunou déclare ne connaître aucun fragment du poëme, sur saint Martin, que Guibert lisait aux moines de saint Martin de Tours, pendant son séjour dans cette abbaye, et qu'il dédia à l'archevêque de Cologne, Philippe de Heinsberg [1].

Or, cette vie se trouve dans un volume de la Bibliothèque royale, n° 5527 — 5534, parchemin, in-folio, XIVe siècle [2], volume, dont je vais faire l'analyse. C'est, selon toute apparence, un des trois que Mabillon avait vus pendant son voyage aux Pays-Bas : *In itinere belgico...... Guiberti lucubrationes inveni in tribus membraneis codicibus, præsertim vero epistolas.*

La reliure qu'on lui a donnée autrefois à Gembloux, porte au dos : *Opera Guiberti abb. Gemblacen* ; malheureusement le relieur n'a pas toujours respecté l'écriture.

[1] Voy. *Cæsarii Heisterbacensis catalogus arch. Colon.*, dans *Fontes rerum germanicarum,* herausgegeben von J. F. Boehmer, II, B., Stutt. und Tübingen, 1845, pp. 277-79; et ib. *Levoldi catal. arch. Col.*, p. 289.

[2] XIIIe siècle suivant M. Bethmann, *Ann. de la Bibl. royale,* 1840.

De plus le manuscrit (1382-1391, in-folio, pap. xve siècle), qui a appartenu au monastère de la Vierge de Bethléem près de Louvain, contient, aux feuillets 21-42, la Vie en prose de saint Martin, par Guibert, sous ce titre : *Incipit opus Guiberti abbatis Gemblacensis de vita et miraculis beati Martini Turonensis archiepiscopi, et continet ultra ipsius gesta toti orbi notissima, ad instantiam Sigfridi Moguntini et Philippi Rasiburgensis pontificum, ex diversis ac disgregatis collectum et in duos libros partitum* [1].

Fol. I. Relation d'un miracle arrivé à Ypres, à l'intercession de saint Martin.

[1] Saint Martin a été souvent célébré. Parmi les productions littéraires qui lui ont été consacrées nous ne citerons que celle-ci de Murmellius, de Ruremonde, attendu qu'elle a été inconnue à Valère André, Sweertius, Aub. Le Mire, Foppens, ainsi qu'au P. Nicéron et à Paquot, qui se sont cependant, les trois derniers surtout, efforcés de donner une liste complète des écrits de Murmellius. *De divi Martini Turonensis ecclesiæ sanctissimi episcopi. et Trajectensis patroni tutorisque maximi vita : carmen encomiasticon ab Joanne Murmellio Ruremundesi : scholasticis in celebri eodemq. ornatissimo Alcmariæ opidi Hollandorum sane quam amoeni gymnasio æditum* MDXIII. Au bas de ce titre est une vignette en bois représentant saint Martin ; petit in-4o goth. de 5 feuillets non chiffrés, sans réclames ; dern. sign. a iiij. A la fin on lit : *Excussum Daventrie ex officina Alberti Pafraet. Anno Dni XIII idibus Septembribus*. La vie de saint Martin est en vers asclépiades et glyconiques.

Fol. II—LVIII. *Liber Panegyricus in sanctum Martinum rethorice descriptus et IV tomis distinctus.* Cette vie très-longue, en vers de huit syllabes rimés, est précédée de l'épître dédicatoire. On y lit que, pendant que l'archevêque était à Boppart, aux bords du Rhin, pour ses affaires, Guibert, attiré dans cette petite ville par des motifs puissants, présenta au prélat son poëme, déjà composé depuis quelque temps. *Cum pro negotiis vestris Bobardiæ in comitatu imperatoris teneremini, et ego illuc pro causa necessaria venissem, illud ibi vobis præsentare curavi. Suscepistis gratanter, respexistis, revolvistis, legistis quantum placuit, laudastis, et clericis vobis assidentibus hoc ipsum facere volentibus et libellum de manibus vestris et meis rapere nitentibus et vehementer exigentibus quid et cujus esset, hoc propter verecundiam insinuare dissimulavi nec legere permisi, metuens ne opus rude et impolitum curiosis et seculari eloquentiæ assuefactis auribus, inconsulte traditum videretur.*

Je remarquerai que Mabillon semble donner à quelques mots de ce passage *qu'il souligne* un sens trop étendu, et qu'en le lisant, on dirait que l'archevêque de Cologne était prisonnier à Boppart au lieu d'y rester pour ses affaires : *cum Philippus in comitatu teneretur.*

Guibert proteste ensuite qu'il n'a rapporté aucun miracle de saint Martin sans avoir à citer quelque autorité écrite, à l'exception de celui des martyrs

thébains, dont les prières de saint Martin firent sortir le sang de terre; mais des personnes si respectables lui avaient attesté ce fait, qu'il le regardait comme certain, surtout ayant vu à Reims une messe composée à l'occasion de ce prodige, et célébrer dans cette ville et à Tours une fête qui s'y rapportait.

Mabillon a mis au jour une lettre adressée par Hervard archidiacre de Liége, à G., chanoine de Laon, auteur d'une vie de saint Servais, évêque de Tongres [1], et d'un poëme sur les devoirs du clergé; cette lettre fut écrite à la demande de Guibert, grand zélateur de saint Martin, et qui désirait que l'apôtre de Tours devînt un des patrons de l'église de Laon. Hervard prie en même temps son ami de composer des vers élégiaques en l'honneur de son saint de prédilection.

Voici le début du poëme :

Christi miles magnanimus,
Martinus actu splendidus
Qua fulserit militia
Quæ tulerit et præmia,
Ad regis ejus titulum
Et posteri ad exemplum,
Laudum herois avidus
Referre gestit animus.
Qui certantem roboravit
Et victorem coronavit,

[1] *Analecta*, II, 536-43.

Præstet et mihi congruam
Sermonis elegantiam,
Ne gesta viri fortia,
Inauratu dignissima,
Pro sensus hebetudine
Vili circundem scemate.

. . . .

Hic nobili prosapia
Exortus in Pannonia,
Sui locum Gabariam
Natalis fecit inclitam.
Sed et solum Italiæ
Illustravit, dum Papiæ
Educatus, illo suam
Excurreret infantiam.

. . . .

Le feuillet XII est coupé par le milieu, et cettte mutilation est ancienne : elle a précédé l'époque déjà reculée où l'on *pagina* le manuscrit, puisque le chiffre romain, placé à l'éxtrémité de droite de chaque feuille se trouve ici, et a dû être reculé vers la gauche. Même observation pour le feuillet XXVI.

Fol. LIX—LXII. Autre poëme sur saint Martin, mais en vers hexamètres :

Martini pietas. virtus, exempla per orbem
Ad decus ecclesiæ spirituale nitent.
Omnibus exemplum præbent virtutis, in illo
Quid deceat sanctum, quilibet ordo, vide.

. . . .

Fol. LXII *Epitaphium Dompni Guiberti abbatis*, en 25 distiques.

Alnule, tune Thago. licet usque coruscet arenis,
Præcluis, Eridani major es amne senis.....

Fol. LXII. verso. *Incipiunt epistolæ Domini Wiberti, abbatis Gemblacensis.*

Un assez grand nombre de lettres (mais très-rarement entières) de Guibert et de ses correspondants, a été publié par le P. Martène et son collaborateur dans l'*Amplissima collectio*, t. I, col. 916—943, y compris, mais non dans son intégrité, celle sur l'incendie du monastère de Gembloux, laquelle est désignée plus bas, n° 38. Le savant et scrupuleux Daunou dit expressément que nous *devons à Mabillon d'avoir publié une partie des lettres de Guibert.* Cela n'est pas exact. Mabillon a seulement analysé quelques-unes de ces lettres dans le tome II de ses *Analectes*, p. 545. A l'occasion de cette légère erreur d'un érudit de première force, nous pourrions imiter ces censeurs qui, ne faisant rien, ne veulent rien laisser faire, et, heureux de découvrir de petites taches dans un homme de mérite, lui décernent pour des vétilles, du haut de leur pédantisme, un brevet d'ignorance, d'incapacité ou d'étourderie; mais ces beaux exemples n'ont rien qui nous séduise.

Ces lettres présentent un tableau intéressant de la vie religieuse à cette époque et du mouvement littéraire qui animait le calme du cloître, mouvement dont

M. Magnin a tracé judicieusement la direction en écrivant sur les œuvres dramatiques de Hroswitha, religieuse qui vécut un siècle avant Guibert et la mystique Hildegarde. Gandersheim et saint Rupert présentent plus d'une analogie.

Voici l'indication des lettres de notre manuscrit, qui n'est pas celui dont se sont servis Martène et Durand, puisqu'ils ont eu entre les mains un manuscrit de saint Laurent de Liége (col. 916).

Fol. LXIII. 1. *Philippo Coloniensi archiepiscopo. Ampliss. collect. ib.* 916. Dans le texte imprimé cette lettre est beaucoup moins longue, on y a fait des retranchements entre tête et queue. Mabillon mentionne cette épître, qui roule sur les mystères de la création et de la réparation.

Fol. LXXIII. 2. Au même. L'*Ampl. coll.*, fol. 918, n'en donne qu'une très petite partie. Mabillon la signale. Guibert s'excuse de ce qu'ayant écrit contre les pasteurs de l'Église, il a pu avoir l'air de désigner l'archevêque de Cologne.

Fol. LXXX. 3. *Philippus, archiepiscopus, abbati majoris monasterii et primicerio ecclesiæ Castri-Novi* (Neuf-Châtel).

Fol. LXXXI verso. 4. *Abbas et conventus majoris monasterii Philippo archiepiscopo.*

Fol. LXXXIII. 5. *Decanus et canonici Castri-Novi Philippo archiepiscopo.* Cette lettre, rédigée par Guibert, a pour but de s'informer de la manière de fermer les portes du monastère dans la nuit de l'ordina-

tion ou de la translation de saint Martin, et sur la vérité du bruit qui courait alors que cette nuit saint Martin célébrait la messe.

Fol. LXXXVIII. 6. *Decanus et thesaurarius Castri-Novi Philippo archiepiscopo.*

Fol. XCV. 7. *Guibertus Philippo archiepiscopo.*

Fol. XCVIII. 8. Au même.

Fol. CIII. 9. Au même.

Fol. CXI. 10. Au même.

Fol. CXVI v°. 11. Au même.

Fol. CXX. 12. *Guibertus Herveo abbati et conventui majoris monasterii.* Fragment dans l'*Ampl. coll.*, 919.

Fol. CXXVI v°. 13. *Guibertus conventui majoris monasterii*, *Ampliss. collect.*, 912. Voici comment Mabillon résume cette lettre, qu'il cote la douzième : *Gratias agit de hospitalitate sibi præstita, et de eo quod libros de miraculis sancti Jacobi, de bellis in Hispania a Carolo magno gestis et de* MARTYRIO ROLLANDI DUCIS, *transcribendi facultatem ab eis obtinuerit; quorum librorum exemplar ad transcribendum certatim a se rapi testatur* (*nempe eo tempore venditari cœperunt falsæ ejus modi merces*). Cette autorité en faveur de la légende de Roland et du faux Turpin [1] n'avait pas encore été remarquée, je crois. Le texte original mérite d'être cité : *Ex lectione librorum quos*

[1] Nous nous sommes beaucoup étendu sur ce sujet dans l'introduction au second volume de Ph. Mouskes, ainsi que dans notre *Pèlerinage en l'honneur de Schiller*.

de miraculis Sci Jacobi apostoli et de prodigiis circa corpus beati Martini cum ob irruptionem paganorum Burgundiæ illatum ibi detineretur, vel in Turoniam referretur, ostensis; de bellis quoque in Hyspania a Carolo magno gestis et MARTYRIO ROLLANDI DUCIS SOCIORUMQUE EJUS; *et ex relatu vel auditu cæterorum quæ apud vos commorans inscripsi, tantus animi rationum affectus, tanta virtutis æmulatio nonnullis nostrorum excitatur ut et exemplaria certatim ad inscribendum a compluribus rapiantur..* . La fin de ce passage n'offre pas tout à fait le sens que lui suppose Mabillon.

Fol. CXXIX v°. 14. A l'abbé Jean, successeur de Hervé en ce même monastère. Fragment dans l'*Ampl. coll.*, 923. Guibert désire emporter les six livres de saint Paulin sur saint Martin : grâce à ses soins, son abbaye possédait tous les autres ouvrages relatifs à son patron chéri.

Fol. CXXX v°. 15. A l'archevêque de Cologne. Puisque Philippe exige qu'il écrive la vie d'Hildegarde, il obéit. Cet ouvrage, commencé depuis un certain temps, il avait été obligé de l'abandonner vers le milieu.

Fol. CXXXIII. Vision mystique.

Fol. CXLII. 16. *Epistola dominæ Hildegardis, magistræ cœnobii S. Roberti Pinguensis* (Bingen), *de excellentia beati Martini episcopi.*

Fol. CXLV v°. 17. *Guibertus Hildegardi.*

Fol. CXLVII. 18. A la même.

Fol. CXLVII v°. 19. *Hildegardis Guiberto.*



Fol. CLXIX v°. 20. *Guibertus Hildegardi.*

Fol. CLII v°. 21. A la même.

Dans cette lettre se trouve une série de questions que Guibert soumet à Hildegarde, et dont il lui demande la solution. Martène l'a publiée et M. Daunou en donne un extrait.

Fol. CLV. 22. *Hildegardis Guiberto.*

Fol. CLV v°. 23. *Guibertus Hildegardi.*

Fol. CLVI. 24. A la même.

Fol. CLVI v°. 25. A la même.

Fol. CLVII. 26. A la même.

Fol. CLVIII. 27. *Hildegardis Guiberto et Vilariensis ecclesiæ fratribus.*

Cette lettre contient 34 réponses aux questions proposées dans la lettre 21.

Fol. CLX v°. 28. *Guibertus Radulfo Vilariensi monacho.* Fragment dans l'*Ampliss. coll.*, 924.

C'est dans cette lettre que Guibert rend compte de l'origine de ses liaisons avec Hildegarde : et ce sont précisément ces intéressants détails qui sont omis par Martène. Depuis quelques années la renommée de cette sainte femme avait pénétré en Belgique; des villes et des campagnes on allait la trouver, les uns pour se recommander à ses prières, le plus grand nombre par curiosité, pour l'interroger sur l'avenir ou s'assurer si elle était réellement une prophétesse. Guibert désirait connaître la vérité par lui-même. Un chanoine de saint Lambert, d'une grande naissance, ayant voulu faire le commun pèlerinage, lui en four-

nit les moyens en le priant de l'accompagner. Guibert y consentit. Ils restèrent quatre jours près d'Hildegarde, charmés de son accueil, touchés de sa piété et cherchant en vain à découvrir en elle quelque trace de mensonge ou d'hypocrisie. Aussi Guibert en fait-il le plus bel éloge. Quelque temps après son retour, un homme pieux, appelé Fulmarus, qui servait de prévôt à Hildegarde, et mettait en aussi bon style qu il pouvait les visions quelle lui racontait dans un langage simple et sans élégance, étant venu à mourir, Hildegarde souhaita que Guibert le remplaçât et elle lui écrivit à cet effet. Guibert, ayant obtenu avec assez de peine la permission de partir, par l'intercession de Philippe, abbé du Parc [1], ami d'Hildegarde, retourna près d'elle avec Waucher, gardien de l'abbaye de Saint-Amand, qui brûlait du désir de la voir. Il trouva à Saint-Rupert deux moines; l'un, frère de l'abbesse, avait appartenu au grand couvent de Saint-Martin, à Mayence, et régissait ses affaires temporelles

[1] Philippe II succéda en 1142 à l'abbé Simon ; il se montra zélé pour l'instruction de ses moines, et la bibliothèque de son abbaye lui eut de grandes obligations (voy. notre *Ann. de* 1840, p. XIII); il y fit déposer, entre autres, une copie des visions d'Hildegarde, que le pape Eugène III avait approuvées en 1148, à la sollicitation de saint Bernard. Philippe mourut en 1165. L'auteur du livre intitulé : *Summaria chronologia insignis ecclesiæ parchensis,* Lov., 1662, in-8°, fol. 46 verso et 99, y a inséré trois lettres d'Hildegarde à Guibert, avec deux réponses de ce dernier.

comme prévôt; l'autre, naguère chanoine de Saint-Étienne de la même ville, remplissait les fonctions de directeur spirituel. Environ le troisième mois de son séjour à Bingen, il fut rappelé à Gembloux par son abbé, venu lui-même sur les lieux; mais la désolation des religieuses fut telle que l'abbé se laissa fléchir et leur permit de garder encore Guibert. L'évêque de Liége, qui avait été élevé par Hugue, frère d'Hildegarde et chantre de l'église de Mayence, était arrivé à son tour au Mont-Rupert; tout le couvent le supplia d'ordonner à Guibert d'y rester à perpétuité, ou du moins jusqu'à la mort de l'abbesse, mort qui était imminente. Guibert, pressé de retourner à Gembloux, promit seulement, par déférence pour l'évêque, d'achever l'année à Bingen. Au lieu de ces curieuses particularités, Martène se borne à transcrire les réflexions morales et pieuses de l'auteur.

Fol. CLVIII v°. 29. *Guibertus Jonæ, sacerdoti ecclesiæ beati Martini quæ est in Petroso Vado. Ampliss. coll.*, 926, fragment.

Fol. CLXX v°. 30. *Fratri carissimo, Guibertus.* En partie dans l'*Ampliss. coll.*, 927.

Fol. CLXXVI. 31. *Gemblacensis ecclesiæ filiis, dominis et fratribus Guibertus.* Fragment dans l'*Ampliss. coll.*, 929.

Fol. CLXXVII v°. 32. *Guiberto fratres Gemblacenses.* Fragment dans l'*Ampliss. coll.*, 929.

Fol. CLXXVIII. 33. *Guiberto frater J. de Wl.* Martène appelle ce personnage *Johannes Wilhelmus. Ampliss. coll.*, 932.

Fol. CLXXIX. 34. *Virginibus, matri et filiabus in monte beati Roberti.*

Fol. CLXXXII. 35. *G. de Gemblues magistra totusque couventus beatæ Mariæ in monte S. Roberti.*

Fol. CLXXXII v°. 36. *G. Hildegardi.*

Ib. 37. *Hildegardis Guiberto.*

Fol. CLXXXIII. 38. *G. Hildegardi. Ampl. coll*, 930.

Passage relatif à la destruction de Gembloux et qui n'a point été transcrit par les bénédictins : *Et foris cecidimus coram inimicis nostris qui intus corrueramus, et circumdante oppidum exercitu comitis Namurcensis et cunctatim ejus ædificia inflammante..... deinde post dies paucos alio comitis Hannoniensis veniente et irrumpente exercitu, fortitudine murorum qui pulchritudinem morum perdideramus, et universis spoliati sumus facultatibus .... Cumque corrigere et reprimere nos debuisset prior combustio quam anno tricesimo vix emenso pertuleramus,. ... audacius et liberius quam antea per vitiorum proclivia ferebamur.*

Fol. CLXXXV. 39. *Gertrudi sponsæ Christi et Virgini* (religieuse du Mont-Saint-Rupert), *Ampliss. coll*, 930. Quelques lignes de la fin y sont retranchées.

Relation détaillée de l'incendie de l'abbaye de Gembloux.

Fol. CLXXXVI v°. 40. *Bavoni suo Guibertus.*

Fol. CLXXXVII v°. 41. *Hildegardi.*

Fol. CXCI. Vision d'Hildegarde : *adveniente luce, audivi vocem dicentem : O filia...*

Fol. cxci v°. 42. *Dominis in Christo venerabilibus Lodovico et Godefrido abbatibus Theodoricus, humilis servorum Dei servus.* (Voyez la lettre 58.)

Thiéry avait reçu de ces deux abbés l'ordre d'achever et de revoir la Vie d'Hildegarde, commencée par Godefroid en y joignant les visions. Il donne la division de cet ouvrage et les intitulés des chapitres. Suit la vie même. La date de la naissance de sainte Hildegarde est placée à l'an 1100. Les visions suivent la biographie, puis viennent les miracles et quelques oraisons adressées à la sainte.

Fol. ccxii 43. *Guiberto Guibertus, abbas S. Eucharii.* En partie dans l'*Ampliss. coll.*, 936.

Fol. ccxii. 44. *Guibertus abbati S. Eucharii.*

Fol. ccxxi. 45. *Wiberto* (Guiberto), *abbati Florinensi, Josephus* (Scholasticus) *scribit. Amplissima coll.*, 936

Fol. ccxxi v°. 46. Le même au même. *Ampliss. coll.*, 937.

Fol. ccxxii. 47. Le même au même. Fragment *Ampliss. coll.*, 938. Avant de partir pour Jérusalem, avec l'archevêque de Cantorbéry, il lui envoie un hymne à saint Martin et des vers sur la virginité qu'il avait composés nouvellement à sa demande. Ces deux pièces commencent ainsi :

Excitetur plebs devota
Et intendat mente tota
Martini præconio.
Confessorem veneramur

Quem si digne confitemur
Laudis est confessio, etc.

METRA DE VIRGINITATE.

Flore pudor vario triplicem veretur in usum,
Certant pura caro, mens mera, mixtus honos...

Ces vers ont été omis par les bénédictins.

En tout 150 vers.

Fol. ccxxiv. 48. Guibert à Joseph. *Ampl. coll*, 939. La fin y manque.

Fol. ccxxvi. 49. *Ad. Rev. Philippum arch Colon. de virtutibus B. Martini.* Court fragment dans l'*Ampl. coll.*, 940.

Fol. ccxxxiii v°. 50. *Ad Sigfridum, Moguntinum archiepiscopum. De eodem argumento.*

Suivant ses ordres, il a composé un petit opuscule sur un sujet de piété. En très-petite partie dans l'*Ampliss. coll.*, 941.

Fol. ccxxxiii v°. 51. Le même au même. Petit fragment dans l'*Ampliss. coll*, 941. Il félicite le prélat de ce que, se séparant des schismatiques, il reconnait le pape légitime Alexandre (III).

Fol. ccxliv. 52. A l'archevêque de Mayence Sigfrid, sur saint Martin. Il est nommé dans le titre de la Vie en prose du saint évêque de Tours.

Fol. ccxlii. 53. Le même au même.

Fol. ccxlviii. 54. Le même, à Conrad, archevêque de Mayence.

Fol. ccli. 55. Martène donne pour titre à cette let-

tre dont il ne transcrit que sept lignes, renvoyant au *Thesaurus anecdotorum* [1] : *ad intrusum Moguntinensem*, c'est-à-dire, Chrétien de Bussche, chancelier de Frédéric, lequel occupa le siége de Mayence du vivant même de Conrad.

Fol. CCLII v°. 56. *Sigfrido Moguntino archiepiscopo et Philippo Razeburgensi* (Martène *Salzburgensi*) *archiepiscopi*. En partie dans l'*Ampliss. coll.*, 942.

Fol. CCLVII. 57. *Godefrido abbati S. Eucharii*. Il s'informe si la sœur Gertrude, du couvent de Bingen, à laquelle est adressée la relation de l'incendie de Gembloux, vit encore.

Fol. CCLVII. 58. Réponse de Godefroid.

Il désire voir la Vie de sainte Hildegarde avant qu'elle paraisse, et lui fournit des renseignements. *Dilectionem itaque vestram super nominibus patris et matris et villæ beatæ Hildegardis volentes reddere certiorem, vitam vobis ipsius sanctæ Hildegardis transmisimus, quam ex instinctu nostro et prædecessoris nostri bonæ memoriæ Ludovici abbatis, magister Theodoricus* (voyez plus haut lettre 42), *secundum exemplar Godefridi praepositi, qui Fomario* (Fulmaro?) *primo ejusdem loci praeposito successit.*

Fol. CCLVII, v° — CCLXXV. 59. *Godefrido abbati S. Eucharii et Willebrordi.*

La Bibliothèque royale possède un autre volume des lettres de Guibert, même écriture, même reliure,

[1] I, 323.

que le précédent (*Inventaire*, 5535—37, 163 feuillets). Il a appartenu, comme lui, à l'abbaye de Gembloux, mais il est entièrement inédit, quoique Mabillon ait mentionné les lettres à Arnoul, à Jean, frère d'Arnoul, à Rainier et à Lambert, neveu de Guibert.

Arnulfo scholastico complures scripsit, de amicitia videlicet, de solemnitate paschali, de exitu Ægypti, id est, hujus mundi, de tribulatione patienter sustinenda, de voluntaria paupertate et de thesauris sapientiæ, de sancto Vincentio martyre et de patientia, etc., etc. Mabillon appelle ce volume, *Primus Codex*, et celui que nous venons d'analyser, *Codex secundus*. On a inscrit, vers le XVIe siècle, la table suivante, sur le premier feuillet :

LIBRUM ISTUM DICTAVIT DOM. ABBAS GUIBERTUS, VIR ANTIQUÆ SCIENTIÆ ET NOSTRÆ ECCLESIÆ OCULUS.

Epistolæ Guiberti monachi et postmodum abbatis Gemblacensis.

De destructione et combustione monasterii hujus scilicet Gemblacensis.

De epistolis ejusdem; cur scripserit. Item excusatio prolixitatis ac elegantiæ vel ornatus simplicitate rudi.

Epistola ejusdem ad Arnulphum suum scolasticum. Fol. 5.

Alia ad eundem de solempnitate paschali.

Item ad eundem epistola.

Alia ad eundem.

Alia ad eundem.

Epistola ejusdem ad eundem.

Ad Johannem fratrem (Arnulphi) karissimum, de spirituali militia.

Ad eundem epistola.

Ad Rainerum dilectissimum (dans le texte *fratri dulcissimo*). *In eadem de laude et excellentia beati Benedicti.*

Alia ejusdem de dignitate sacerdotii.

Epistola ejusdem prima Lamberto.

Alia ejusdem ad eundem.

Item epistola ad eundem.

Epistola sive tractatus ejusdem ad Raynerum de solempnitate paschali et cœna seu convivio magni regis. (Fol. 141, jusqu'à la fin.)

Ce résumé suffit pour prouver que ce volume est celui qui a été jadis examiné par Mabillon. Entre les pièces qui y sont indiquées, celle qui fixe le plus vivement notre attention est une lettre relative à la destruction de Gembloux. C'est la seconde sur ce sujet; elle est mentionnée comme inconnue dans la *France littéraire*, t. XVI, 570.

Je vais en extraire les faits; le reste consiste en réflexions pieuses et dans le compte que rend Guibert de ses travaux religieux :

« Quum Gemblacense oppidum a quodam viro

nefario et Deum non timente, nocturno et furtivo incendio, combustum esset, simulque majus, id est cœnobiale templum, cum omnibus officinis suis etiam flamma penitus consumpsisset, consilio opus fuit quidnam in necessitate tanta de fratribus fieret, quibus desuper lectum nullum nisi cœlum nocte frigidum, die vero propter æstatem fervidum; deorsum autem nec cubile nec locus quietis nisi solum durum et inconfectum erat. Quid multa? Necessitas ipsa citum dubiis ingessit consilium, videlicet ut deprecativis et commendatiis tam episcopi quam abbatis circum quoque missis epistolis, per vicina fratres monasteria vel cellas locarentur, donec restructo monasterio et necessariis mansionibus cum gratiarum actione revocari possent. Et factum est ita. In qua videlicet Dei gregatione vel dispersione fratrum, jussu prælatorum et quorumdam suasu, vellem nollem, in desolatione illa et in loco quasi vastæ solitudinis residere coactus sum, et vim animo faciens, permansi ad tempus, mœrens et gemens...... In secunda combustione ecclesiæ nostræ id est Gemblacensis, quæ post aliquot annos, hoc est uno minus ann. triginta, prima nondum ad integrum restructa quæque ex guerra ducis Lovaniensis et comitis Namurcencis accidit, non ita sicut in priore me habui, sed e cavernis in quibus, instar noctuæ vel bubonis ignavi, diu delitueram, egressus, non vagando, sed meliora explorando, propter morosam nimis ordinis restitutionem et propter tardam claustri restaurationem, alio demigravi. Comperta

autem fama celeberrimæ Virginis Hildegardis nomine, fundatricis et magistræ cœnobii quod pene Binguiam oppidum, in monte S. cernitur Rorberti situm, illo, tantum devotionis causa, me contuli. »

On s'aperçoit que Guibert maniait la langue latine avec facilité et une certaine élégance. C'est un humaniste fort avancé pour le temps. « Nous posséderions « encore, dit M. Daunou, tous les ouvrages de notre « savant abbé, si un incendie arrivé trente ans avant « l'époque du voyage littéraire des pères Martenne « (*lisez* Martène) et Durand, n'eût réduit encore une « fois en cendres le monastère de Gembloux et la « bibliothèque qui contenait de précieuses richesses « littéraires en manuscrits de toute espèce. Cependant on en sauva des flammes quelques ouvrages, « d'après ce que rapportent les auteurs du *Voyage* « *littéraire*. On y voit encore, disent-ils, l'original « de la Chronique de Sigebert, les *lettres de l'abbé* « *Guibert*, quelques ouvrages de Ratherius, la vie de « Tancredus écrite par un de ses amis, et quelques « autres dont M. l'abbé eut la bonté de nous donner « communication. »

L'incendie et les spoliations postérieures ont épargné plus de précieux monuments que ne le disent les bénédictins voyageurs; l'original de la Chronique de Sigebert a été reconquis par nous pour le dépôt central du royaume, les lettres de Guibert viennent d'être inventoriées; on peut lire sur le *Tancredus*, publié

par les bénédictins, un article inséré dans l'*Annuaire de* 1840, et les volumes subséquents de ce recueil, ainsi que les *Bulletins* de l'Académie, contiennent encore d'autres notices sur des manuscrits de Gembloux.

Les incendies ont fait beaucoup de mal, mais souvent ils ont été un moyen facile d'excuser la paresse ou l'ignorance. Il fut un temps, qui n'est pas éloigné, où tous les manuscrits, toutes les archives qu'on ne pouvait renseigner, étaient censés avoir péri lors de l'incendie de la vieille cour, ou du bombardement de 1699. Depuis, quantité de choses précieuses, qu'on croyait anéanties, sont sorties comme de dessous terre. La bombe et la flamme ont été réhabilitées : elles aussi avaient à se plaindre de la calomnie.

GRANT MESQUIEF A TOURNAY,

PAR YAUWE, PAR FEU ET PAR VENT, L'AN 1353.

DITIER EN MANIÈRE DE VIER DOUSAIN.

(Fol. LI d'une chronique de Flandre très-curieuse, in-4o pap. XVe siècle, 276 pp.)

Tournay, la chitet honnourée,
Fu jadis des Roumains foudée
Et olt *seconde Romme* en non;
Apriés fu *Rebelle* apiellée,
Puis *Hostille*, en ce nom watée[1]
Fu; ès croniques le troevon;
Apriés Niervus j gentilhon
En refist l'abitassion,
Lors fu *Nerve* la redoutée;
Castiaus et tours y olt foison,
Moult loing doutoit-on sen[2] renon,
C'est gran cosse (*cause*) de renommée.

[1] Gâtée.
[2] Son.

Apriés che franq prinche Nervus[1],
Réna[2] en Tournay rois Tournus,
Lequel fu dou linage vray
Le preudomme anchijen Phelippus ;
En che tamps fu Tournay mis sus.
Il dit (en escrit le trouvay)
Quant hors fu : « Castiel ne tour n'ay. »
Là confrima nom de Tournay.
Adont peult bien dire au sourplus :
« Las ! à Tournay mal m'atournay,
Jamais je n'y retourneray,
Qui povres est, il est repus. »

Ainsi rois Tournu s'atourna ;
Hors de Tournay on s'atourna
En grant gherre contre Chésaire[3] ;
Lequel Tournay tel atourna
Que par feu toutte le rasa ;
Depuis y fist Noirons refaire
Ces biaus viés murs de noble afaire.
Ensi Tournay se repeupla.
Mès onques puis n'eult tant à faire,
Che croy-jou, ne si grief contraire
Qu'il eult en l'an c'on vous dira.

Mais ains que l'an voelle nommer,
Voel un pau de l'iauwe parler
Que en[4] Tournay volt Dieus envoyer,
Car en aoust, que on va glaner,

[1] Plus haut *Niervus*.
[2] Régna.
[3] César.
[4] Élision.

Fist Dieus une nue crêver
Et dessus Tournay descrinquier[1],
Tant que[2] ou marquiet peult-on nagier;
Plain d'iauwe furent li chelier,
Les tonniaus vit on hors floter;
Puis fist yre et feu destourbier;
Mais il n'i a dou courouchier[3],
Le gret Dieu convient endurer.

L'an mil iiic chienquante-trois
Fu Tournay misse[4] à grief destrois,
Par yauwe, par feu et par yre,
Car yauwe y vint à tel explois
Que moult d'avoir mist à mal plois[5];
Pières ousi de mainte tire
Esraga[6] l'iauwe, ainsi que[7] on tire;
Puis fist li feus souffrir martire,
Par j jour que[8] on parloit deslois,
Dont plusieurs ne sorent que dire,
Car il véoient tire à tire
Tout ardoir, forque[9] avoir de pois[10].

[1] Tomber avec fracas.
[2] Élision.
[3] Mais il n'y a pas lieu de se courroucer.
[4] *Misse* est plus près de l'étymologie *missa*, que *mise*.
[5] A mauvais pli, à mal.
[6] Dérangea, entraîna.
[7] Élision.
[8] Idem.
[9] Excepté.
[10] Objets résistants par leur masse.

On doit bien parler des grans feus
C'on vit si grans et si hideus
Que maint en sont si espierdut
Qui n'ont en yaus[1] ne ris ne jeus,
Pierdút ont meubles et hosteus[2],
D'angouseus[3] baton sont batut,
Combien que che soit avenut
Encore a Dieus sen arcq tendut
Pour abatre les vissieus :
Reconnisons dont sa viertut,
Ainchois que tout soit parpierdut[4] :
Mieulx vault j damage que deux.

De che damage souvenir
Doit bien, car qui vesist sallir
Le feu de manoir en manoir.
Les gens par les rues fuïr
Et laisier le feu convenir,
Grant pitet en péuist avoir
Jusques le marquiet, tout pour voir,
Portoient li gens leur avoir,
Pour porter à cans garandir ;
De chou fasoient-il savoir[5],
Car qui voit le maison ardoir
Sen voisin, bien a à cremir[6].

[1] En eux.
[2] Habitations.
[3] Angoisseux.
[4] Entièrement perdu.
[5] Ils faisaient ainsi sagement.
[6] Cela rappelle le vers proverbial de Virgile sur Ucalégon.

O saint Brisse, quel meschéanche;
Perroche [1] de très-grant puisanche;
Quel dur jour et c' amère nuit!
J jour saint Miquiel, quel grévanche
T'avint-il et tel arieranche
C'à Tournay abastit déduit!
Iij mille iii cent dis et wit
Manoirs furent ars et destruit
Par le feu : or aient fianche
Li pierdans au chiertain refuit
Jhésu-Cris, se seront bien duit:
Apriés feu voit-on recovranche.

Recouvranche est le roi de glore.
Mès en l'an desusdit encore
Furent moult espantet [2] li gent;
El quaremme, en cel saint tempore,
L'endemain du jour saint Grigorre,
Enviers minuit tout droittement,
Y venta si hideusement
Que on [3] quidait estre un finement,
Car moustiers et maint oratore.
Maisons, arbres, moulins au vent
Cayrent si abondamment,
L'on en doit bien faire mémore.

Mémore des bennes [4] poisans
Et des biaus arbres fruis portans

[1] Paroisse.
[2] Épouvantés.
[3] Élision.
[4] Paniers à provision.

Qui furent lors desrachinet,
Che fu uns delouvres[1] pesans,
Et uns effréens[2] vens et grans,
Car maint arbre y olt altiéret,
Que iij grans hommes acollet
N'éuissent; et, pour véritet,
On dit que on[3] vit lors par les cans
Et oïst enemis[4] plantet;
Puisque on[5] voit telle oribletet,
Amendons-nous, il en est tans.

Tans en est, n'ousons sur le plus,
Et, pour Dieus n'awardons[6] dont plus,
Regardons à nos povre vie
Comment nos temps est despendus.
Cant orage si nos ceurt[7] sus,
Ou y vente, tonne ou piérie,
Ou feu ou yauwe no cuvrie
Cascune et cascuns adont prie
A Dieus, ce vray roy de là-sus,
Et cant le tourment est fallie,
Dévotion est tos cangie;
Il samble que Dieus soit pierdus.

Pierdus n'est point li rois hautains,
Li pères des chieus souverains,

[1] Déluge.
[2] Effrayant.
[3] Élision.
[4] Démons.
[5] Élision.
[6] Ne disputons plus, ne tardons plus.
[7] Court.

Mès d'orages et de contens [1]
Il oste à le fie ses mains,
Afin que ly peulles [2] humains
Y prengne sen castiement
Las ! li souverains sapiens [3]
Est pau crémus de moult de gens ;
Il n'i vault orages vilains
Diseuse [4], feu, yauwe ne vent ;
Non pour quant venra payemens.
Tant vente qu'il pluet au darains.

Au darains convenra venir
Conter et payer sans fallir,
Bien devons ce conte douter,
Et se nos doit bien souvenir
Que pluiseurs nefs convint périr
Le nuit du grant vent sur le mer ;
XIc en peult-on trouver
En Flandres ; Dieus les puist sauver,
Et se nos let (*laisse*) si maintenir
Que l'un l'autre puisième amer
Et en tous biens persévérer
Et luy parfaitement siervir.

Ce petit poëme, qui a été évidemment composé à Tournay, en 1513, est remarquable par les faits qu'il contient. D'abord il récapitule les traditions romanesques relatives à l'origine de Tournay ; ensuite, en

[1] Dispute.
[2] Peuple.
[3] Sage, latinisme.
[4] Disette.

décrivant les fléaux dont cette ville fut victime, il fournit des données statistiques; 3,318 habitations furent détruites alors : ce dire du trouvère est confirmé plus bas par la prose du chroniqueur, qui ajoute qu'avec ces maisons périrent 900 métiers de drapiers et que 300 personnes furent brûlées : indication qui donne une idée de l'étendue de la population. 3,318 maisons supposent au moins 16,590 habitants, en multipliant ce chiffre par 5, et ce n'était là probablement qu'une fraction de la population totale, une minorité, comme on dit aujourd'hui. De plus, il est question de 1100 navires flamands que la tempête anéantit; autre chiffre qui, tout exagéré qu'il peut être, prouve la prospérité de la navigation. Enfin ce *ditier* est un témoignage de l'existence à Tournay d'une école poétique qui reparaît encore dans la même chronique; la forme et le langage de cette ballade sont aussi parfaits pour le temps qu'ils pouvaient l'être en pleine France, et l'on y trouve un sentiment fort remarquable du rhythme et du mouvement convenable à la stance.

PASSIONAL DU XIIe SIÈCLE.

Le *Passional*, marqué à l'inventaire n°s 207-208, est un grand in-folio à deux colonnes, avec des majuscules historiées, et écrit à la fin du XIIe siècle. Le deuxième feuillet du texte offre cette indication plus moderne : *Contenta hujus libri Passionalis sanctorum, pars* 1ma ; et sur la feuille collée à la couverture il y a une table qui indique, entre autres, ce que contenaient seize feuillets qui ont été arrachés entre le 80e et le 97e. Le calendrier qui précède, non entièrement achevé par le copiste, n'est pas non plus com-

[1] *Bull. de l'Acad.*, t. x, n° 2.

plet, il ne commence qu'au mois de mai, et sans doute pour enlever une lettrine, on a coupé la préface de la vie de saint Basile.

Chaque mois du calendrier est désigné par un vers. Je réunis ceux qui restent :

Tertius in Maio lupus est et septimus anguis.
Junius in decimo est, quindenum a fine salutat.
Tredecimus Julii decimo innuit ante kalendas.
Augusti nepa (*le scorpion*) prima fugat de fine secundam.
Tertia Septembris vulpis fert a pede dena.
Tertius Octobris gladius, decimum ordine nectit.
Quinta Novenbris (*sic*) acus, vix tertia mansit in urna.
Dat duodenae cohors septem inde decemque Decembris.

Voici la liste exacte des vies de saints et de martyrs comprises en cet énorme volume :

Basilii epi.
Fulgentii epi et cfs.
Martinae vgs et mris.
Mauri abbatis.
Concordii mris.
Secundi mris.
Eufrosinae vgs.
Genovefae.
Petri mris qui et Balsamus dicitur.
Theogenis mris.
Simeonis monachi.
Luciani mris.
Juliani et Basilissae mrum.
Juliani et Celsi mrum.
Pauli primi heremitae.
Hylarii epi. et cfs.
Felicis.
Fursei cfs.
Pontiani mris.
Diodori et Mariniani mrum.
Sebastiani mris.
Agnetis vgs et mris.
Fructuosi, Auguri et Eulogii diaconorum mrum.
Vincentii mris.
Anastasii mris.
Trium fratrum.
Babillae epi (*manque la fin*, les feuillets 81-96 ont été arrachés).
Policarpi epi (*manque*).

Tirsi et Galieni mrum (*manque*).
Brigidae vgs (*le commencement manque*).
Blasii mris.
Antonini mris.
Agathae vgs et mris.
Vedasti epi.
Amancii epi.
Valentini, Austerii et aliorum.
Valentini epi et mris.
Faustini et Jovitae mrum.
Julianae vgs.
Phileae epi.
Dorotheae vgs.
Theophili mris.
Eulaliae vgs.
Sereni mris.
Sermo de sco Mathia apostolo.
Montani et Gemelli mrum.
Nestoris epi et mris.
Albini cfs.
Focae epi et mris.
Perpetuae et Felicitatis.
Philemonis et aliorum mrum.
Athali abbatis.
XL martyrum.
Gregorii papae.
Pionii mris.
Alexandri mris.
Heriberti epi et cfs.
Gertrudis vgs.
Johannis Penarim.
Eucherti epi.
Theodeberti mris.
Pigmenii mris.
Ludgeri epi et cfs.
Mariae sororis scae Teclae.
Achaici mris.
Walarici pbri.
Mariae Egyptiacae.
Theodosiae vgs.
Lupi epi.
Ambrosii epi.
Hirenaei mris.
Frontonii monachi.
Eleutherii mris.
Ypopodii mris.
Geoigii mris.
Alexandri mris.
Marci evangelistae.
Victorini mris.
Severini mris.
Richarii pbri.
Torpetis mris.
Ananiae et Petri.
Jacobi apostoli, fratris Domini.
Philippi apostoli et Walburgis.
De Inventione scae crucis.
Alexandri, Eventii et Theodosi.
Quirini, mris.
Quiriaei epi.
Floriani mris.

Mariani et Jacobi.
Domitillae vgs.
Victoris mris.
Victoris et Coronae mrum.
Gordiani et Epymachi.
Beati pbri.
Victoris mris.
Symplicii, Faustini et Antimi.
Pancratii mris.
Nerei et Achillei et aliorum.
De obitu scae Petronillae filiae sci Petri apostoli et passio scae Feliculae vgs.
Gengulfi mris.
Victoris et Coronae.
Orientii epi.
Petri, Andreae, Pauli et Dionysiæ vgs.
Peregrini mris.
Pontianae vgs.
Zenonis et filii ejus.
Donatiani et Rogationi mrum.
Urbani papae et mris.
Germani Parisiacae urbis epi
Maximini Treverorum archpi.
Suiberti epi et mris.
Canti, Cantiani et Cantianillae mrum.
Symeonis monachi apud Treverim quiescentis.
Marcellini (le titre porte *Marcelli*) et Petri mrum.
XLVIII martyrum.
Herasmi mris.
Pergentini et Laurentini frum et mrum.
Bonifacii, Moguntinae urbis archpi. mris.
Procopii mris.
Potiti pueri et mris.
Faustae vgs.
Poliucti, Candidiani et Filoronii mrum.
Speleusippi, Eleusippi et Meleusippi.
Macharii et Eugenii.
XXXV mrum.

Cette dernière légende se termine avec le 282e feuillet.

Une pièce très-importante et de la même époque remplit la seconde colonne du *verso* du 282e feuillet, le 283e tout entier, et la première colonne du recto du 284e, dont on a coupé la partie laissée en blanc selon toute vraisemblance.

Cette pièce est un provincial ou cadastre de la chrétienté au XIIe siècle. Elle commence ainsi:

INCIPIT PROVINCIALE CONTINENS NOMINA OMNIUM DIOCESUM PER UNIVERSAM CHRISTIANITATEM ET QUAEQUIBUS ECCLESIIS SUFFRAGANTUR.

Teutonici. Gallici, Ungari, provinciales, biennes.
Anglici, Hispani, triennes.
Ultramarini quindennes.
Appuli, Italici, annui.

Isti sunt epi. sub Romano pontifice, qui non in alterius provincia constituti.

Les diocèses d'*outre-mer* ne sont pas omis dans ce tableau; l'Arabie seule y est portée pour sept. A la fin est l'indication des princes chrétiens:

HII SUNT IMPERATORES ET REGES CHRISTIANI.

Imperator Romanorum.

Imperator Constantinopolitanus.

REGES.

Francorum,
Anglorum,
Castellae,
Legionensis,
Aragonensis,
Portugalensis (une main plus moderne a ajouté *Navariae*.

Siciliae (une main plus moderne a ajouté *Cipri*).
Norvagiae.
Danorum (une main plus moderne a ajouté *Sweciae*, *Hungariae et Bohemiae*).

IN YBERNIA.

Catholicus Comachiae.
D. 7 M. Reges Munaniae.
R. Ultoniae.
F. Coullensis.
Matineclathilinus.

Poésies de Pierre Michault, de Pierre Chastellain et d'Olivier de la Marche.—Manière de faire le ciment de Grèce.

Le volume manuscrit 11,020-33 de la Bibliothèque royale a fait le voyage de Paris. C'est un petit in-folio en papier, xve siècle, de la librairie de Bourgogne, composé de 171 feuillets quelquefois blancs, et formé de poésies dont plusieurs sont connues, notamment la *danse aux aveugles*, la *confession de la belle fille*, et la *complainte sur la mort de la comtesse de Charolois*, publiées par Lambert Douxfils, qui a eu certainement ce même manuscrit entre les mains. On y a mêlé des morceaux en prose.

Je vais en indiquer exactement le contenu:

Fol 1. *Le serviteur sans guerdon.*

> Souppirs tirés par desconfort
> En l'abisme de mes pensées, etc.

Fol. 17 *verso. La confession de la belle fille.*

Voyez le recueil de Douxfils, imprimé à Lille, chez Panckouke, en 1748, pp. 245-272.

Fol 41 *verso. La première et plus anchyenne cronique des feulx roys de France.*

Cette chronique est peu de chose. On y lit : *Chilperic régna l'an V^c LIIII. Il fonda l'église Notre-Dame de Tournay et fist maint honneur et plaisir à la ville, dont et à icelle cause se sont les Tournisiens toujours tenus au roy de France.*

Fol. 52 *verso*. *Balade que fist à Paris à monseigneur le duc de Bourgoingne ung gentilhomme du pays de France qui avoit esté autrefois payge de mon dit seigneur le duc, pour la cause qui s'ensuit.*

Après cet intitulé une autre main que celle du copiste, a écrit :

Le tout vre
Hannekin de Clèves.

Très-excellent duc et très-redoublé,
Très-hault, puissant et très-plain de bonté,
Garni d'honneur et de biens à monjoye,
Puisqu'il vous plaist que je soye monté
Et qu'en plus hault estat soye bouté
Par vostre main et que chevalier soye, etc.

Fol. 54. *Ballade.*

Ce sont les proverbes ou sentences donnés par Douxfils, pp. 272-275.

Fol. 54 *verso*. *Autre ballade bien substancieuse.*

Publiée par Douxfils, pp. 278-280, sous le titre de *Réflections du pescheur*.

Fol. 56. *La manière de faire le cyment à la fasson de Grèce.*

« Pour faire teraices et alées de tours et forteresses « et dont, en Grèce, ils en font leurs citernes où ils « retraient et mettent leurs willes (*huiles*), vins et « autres choses, quant en ont abondance.

« Premier y fault chaulx fort battue de verges et « fort dessechié et deminchié menue de deux cous-

« teaux de bois. En après y fault sablon graveleux « et tuillée batue et de machefer le tiers, desmellée « d'eaue bouillie en escorche de branche d'ourmeau; « et le boulir tant que l'eaue soit rouge comme vin, « et puis plaquier et estendre à ligne; et quant il est « ainsi plaquié et estendu, y mettre des asselles sus, « se on voit qu'il doye plouvoir, en premier qu'il y « est mis.

« Item environ trois sepmaines après, prendre de « l'wille en une cuvelle et bouter un ramon dedens « cette wille et cyment, et se doit mettre ceste dicte « wille par un beau jour et chault soleil.

« Item que vous ferés la dite térace aussi dessus « déclarée pour dix frans, que vous ne ferés pas pour « trois cens escus d'or, se le voliez faire de plonc, « ainsy que est celle de la tour du Chastel-en-Porcien, « qui est de plonc, qui a cousté bien III^c guillesmus « en plonc seulement. »

Fol. 59. *La danse aux aveugles,* par Pierre Michault.

Imprimée à Paris par la veuve de Michel le Noir, en 1506, et par Douxfils, pp. 1-118. Du Verdier cite une édition de 1543.

Au bas de la première page, dans ce manuscrit, la même main désignée plus haut a encore écrit:

Le bien vre
Hackinnet de Cleves.

Et à la fin:

A moy ne tient
J. de Cleves.

Fol. 112 *verso*. Pièce de vers que Douxfils intitule : *Maximes de court*, pp. 275-276.

Fol. 116. *Le temps perdu*, par Pierre Chastelain[1], qui se fait connaître à la fin. Ces stances, dédiées à Michault Taillevent, ne sont qu'une suite de calembours que M. de Bièvre eût enviés. Les vers de Chastellain ressemblaient un peu aux *Fanfreluches antidotées* de Rabelais, qui allait bientôt venir, et lui-même aurait pu passer maître dans l'art de *matagraboliser*, comme dit le curé de Meudon.

En contemplant mon temps passé
Et le passé temps de Michault,
J'ai mon temps perdu compassé,
Duquel à présent bien m'i chault,
Car point ne me sens demi chault
Trouvé toujours à grant froidure,
Mais toujours froit tant que froit dure.

. . . .

Explicit LE TAMPS PERDU Pierre Chastellain, *envoiet de par ly à Michault Taillevent.*

Fol. 128. *Complainte de très-haulte et vertueuse*

[1] Dans les *Bulletins de l'Académie* nous avons imprimé *George Chastellain*, mais il y a *Pierre* dans le manuscrit. Si ce n'est pas une erreur, ce doit être un parent, par le sang et la rime, de ce George Chastellain si connu, et auquel nous avons consacré une notice dans le 10e volume de notre édition de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, par M. de Barante, en tête de la *Chronique métrique* de George Chastellain et de Molinet, laquelle a été tirée à part.

dame Madame Ysabel de Bourbon, contesse de Charolois.

Douxfils, pp. 118-134. L'inventaire des manuscrits vieillit beaucoup cette élégie en indiquant, par mégarde, qu'elle s'adresse à Isabelle, comtesse de Hainaut.

Fol. 136. *Autre complainte sur le même sujet.*

Douxfils, qui la publie, pp. 135-168, remarque qu'elle est mal à propos intitulée *suite* dans le manuscrit, ce qui prouve qu'il s'est servi de notre volume.

Fol. 148. Portrait d'un mauvais prince, probablement Louis XI.

Fol. 152. Réflexions sur les dames, terminées par une devise bien connue : *Tant a souffert, La Marche.*

Fol. 154. *Le serviteur.*

Le serviteur dit Brun qui toujours chasse, etc.

. . . .

Le serviteur qui dit je feray dix
Et puis ne peult passer le tiers de six,
Puis tourne dos et s'endort comme vache,
Mériterait qu'elle tel lui donnast
Ung cop de pié que du lit le jettast
Et puis ly dist : Allez hors, ribaut lasche.

Voilà ce qu'un poëte faisait lire à une duchesse de Bourgogne et aux dames de sa cour, car c'est à elles qu'Olivier offre ses vers !

Fol. 161. *Dyalogue* (sur la rébellion des Liégeois).

Je pense que tu viens de Liége, etc.

On trouvera, page 347 des *Analecta* de M. De Ram, ce dialogue et d'autres poésies analogues, telles que la *Complainte de la cité de Liége,* dont j'ai donné un extrait dans une note sur la *chronique métrique de Chastellain et de Molinet*, Bruxelles, 1836, in-8°, p. 72.

Dialogue entre Mars et le C..l.

Entre mynuyt et l'aube du cler jour...

Fol. 168 *Vive Bourgoingne, contempnement à Dynant.*

Dynant ou souppant
Le temps est venu
Que le tant et quant
Que t'a mis avant
Souvent et menu,
Te sera rendu
Dynant ou souppant, etc.

Fol. 169. *Justice de Dynant.*

Trop souffrance fait croistre oultrecuidance.
Oultrecuidance admaine à tout offence,
Et la loy dit : le mal pugnir se doit.
Ne plaindez donc de Dynant la meschance,
Temps est de lui payer la redevance
De ses bienffaiz : longtemps a qu'on lui doit.

Ce petit *poëme* (passez-moi le mot) est un dialogue entre *Certaineté, Pluffort, Advertence, Vérité, Exemple* et *Raison.*

MANUSCRITS DE L'ABBAYE DE VILLERS.

Animé du désir de reconstruire, autant que possible, nos anciennes bibliothèques ecclésiastiques et conventuelles, nous tâchons d'en recueillir les moindres débris. Malgré l'horrible dilapidation à laquelle ces dépôts ont été en proie, il est étonnant qu'il en subsiste encore des restes si nombreux. De temps à autre ils reparaissent comme par enchantement; aussi, depuis plusieurs années, avons-nous eu la satisfaction de faire rentrer dans les collections de l'État bon nombre de ces monuments les plus précieux, tels que, en première ligne, l'autographe de Sigebert de Gembloux, le *Brando,* des chroniques de l'abbaye de Saint-Trond et des églises de Liége, d'anciennes vies

de Saints, des écrits monastiques, etc. Voici qu'il nous tombe aujourd'hui entre les mains un fragment de manuscrit de l'abbaye de Villers, en Brabant : petit in-8° en parchemin, écriture du commencement du XIIIe siècle, composé de 25 feuillets. Ce mince volume, qui est incomplet, porte en tête cette rubrique tracée par une main moderne : 5e *liber chronicorum Villariensium*. Or, on sait que des chroniques de l'abbaye de Villers sont imprimées dans le *Thesaurus novus anecdotorum* de Martène et de Durand, t. III, Paris, 1717, in-fol. Col. 1267-1374, et c'est dans cette compilation de documents d'époques diverses que se trouve le poëme de Francon d'Arkenne dont nous avons fait mention ailleurs [1].

Le manuscrit que nous venons de recouvrer contient presqu'en entier la vie du moine *Abundus* ou *Habundus*, né à Huy, en 1189, vie écrite par un contemporain et presque sous la dictée de l'intéressé. L'auteur de la chronique de Villers, publiée par les bénédictins, n'a donné qu'un court extrait, au liv. II, col. 1349-1354.

Incipit prologus in vita fratris Abundi monachi Villariensis Omnibus in ordine cisterciensi, sub regula et abbate, Deo militantibus, frater quidam de Villari in Brabantia, habitu monachus, conversatione tepidus, copiosis in praesenti cœlestis gratiae stilli-

[1] *Bull. de l'Acad.*, t. XII. pp. 262 267; *Bull. de la Comm. royale d'hist.*, t. X. p. 266-271, t. XI. p.

cidiis irrorari et in futuro perpetuæ salutis plenitudine beatificari. Quum ociositas inimica est animae et

Neglectis arenda silix innascitur arvis,

sin frequenti cultura aratri renoventur, cogitavi per Dei gratiam, secundum possibilitatem meam, ociosas et noxias a me repellere, et in agro cordis mei vomere, ut ita dicam, silentii exarato, bonarum semina meditationum seminare. Quod, ut facilius atque efficacius assequi possem, proposui, accepta a domino abbate meo licentia, fratris Habundi monachi nostri vitam scripto breviter commendare. Et accedens ad eum postulavi ab ipso quatinus bona quae sibi dominus vel fecerat vel faciebat mihi intimaret. Sed ille postulationi meae primo recusavit consentire. Verum quum plurimum familiaris erat michi et ego illi in Christo Jhesu, nichil erat quod importunitate mea etiam invito non extorquerem. Tandem ille principium narrationis assumens ab infantia sua, magna quaedam et mira quibus eum gratia mater ditaverat, reseravit michi, sicut in sequentibus declarabitur. Cui cum dicerem : « Frater mi, cave ne visiones quas vides, fantasticae sint et ad seductionem tuam ab illo confingantur qui se transfigurat in angelum lucis. » — « Nequaquam, ait ille, ita est, quia spiritus benignus qui spiritus maligni versutias detegit, et docet hominem scientiam, ipse docet me interius quid eligere quidve respuere debeam. » Proinde qui ea quae de ipso scripturus sum, recipere voluerit in

nomine Domini, bona fide recipiat; qui vero noluerit, notum sit ei, quia cogetur nemo, munus habere meum. Ad laudem igitur et gloriam beatae Trinitatis et ad honorem reginae Virginum, Virginis matris, fratres karissimi, dignum duxi scribere venerabilem vitam hominis Dei, ut vobis et universis, quibus in posterum gratiosae conversationis ejus noticia, quasi quidam splendor, irradiaverit, laudabilem morum honestatem et pulchrae dilectionis sanctique timoris ac bonae simplicitatis saluberrimam pariat aemulationem. »

Ce prologue nous apprend que l'auteur anonyme de la vie d'Habundus l'écrivit sous ses yeux et ne fit, en quelque sorte, que rapporter ses entretiens. Habundus était arrivé au dernier degré de la mysticité : il avait des visions, que l'auteur d'abord soupçonna d'être un piége de l'esprit malin, mais sa croyance sur ce point ne tarda pas à changer. Lorsqu'il prit la plume il croyait fermement que ces visions étaient l'effet de la grâce d'en haut.

Quant à son style, il n'est pas mauvais pour l'époque et paraît annoncer, ainsi que d'autres écrits, qu'à l'abbaye de Villers les études étaient alors florissantes. On aura remarqué peut-être cette réflexion commune *Quum ociositas inimica est animæ*, mais que les écrivains du moyen âge, notamment les trouvères, ont reproduite sur toutes les games. La nécessité d'éviter *oiseuse* leur sert souvent de début : c'est un thème

arrangé d'avance, un moyen tout simple d'entrer en matière sans frais d'imagination. Ils suivaient en cela l'exemple des anciens et de Cicéron lui-même, qui avaient des exordes faits d'avance et qu'ils appliquaient tant bien que mal, quand l'occasion se présentait[1].

Le prologue est suivi de la table des chapitres :

I. *De origine viri Dei et ethymologia nominis ejus.*

II. *Quod septennis literis traditur imbuendus et quod pater ejus postmodum ipsum a studio voluit retrahere literarum.*

III. *Quod factus duodennis diebus festis ecclesiam frequentabat, et quod sanctam matrem Domini plurimum venerabatur.*

IIII. *Quod proponens renuntiare seculo, consuluit mulierem religiosam et de colloquio ejus cum Villariensi priore.*

V. *De adventu ejus ad monasterium Villariensem et quod novicius factus anno expleto monachum professus est.*

VI. *De mirabili revelatione quae ostensa est ei anno septimo post professionem ejus.*

[1] « Voyez combien je suis distrait, écrit Cicéron à Atticus, XVI, 6, j'ai mis au *Traité de la Gloire*, que je vous ai envoyé depuis peu, le préambule que j'avais déjà mis au troisième livre des *Académiques*. C'est que j'ai plusieurs préambules tout faits, et quand je travaille à quelque nouvel ouvrage, j'en choisis un. »

VII. *Quomodo in festivitate sancti Johannis Baptistae visitavit eum Dominus gratia sua.*

VIII. *Quod beatam Virginem vidit tamquam monialem cum monachis in choro cantantem.*

IX. *Quod beata Virgo ei frequenter apparuit, mittens eum ad quasdam personas ut vitam suam corrigerent, et quod ipse a plerisque coegit frequentari*

X. *Quod beatæ Virginis osculatus est manus et quod etiam beata Virgo osculata est eum.*

XI *De pulcerrima visione quam vidit in benedictae matris Domini purificatione.*

XII. *Quomodo sororem suam, Mariam nomine, quae maritali copulanda erat conjugio, liberata a seculo in monasterio de Rameia recipi fecit.*

XIII *De revelatione plurimum delectabili quae ostensa est ei in assumptione beatae Virginis.*

XIIII. *Quod, tempore messis, monachis in agro metentibus. vidit beatam Virginem gratam (gratum?) conventui fratrum conferre solatium.*

XV. *Quod frater Bernardus, monachus Villariensis, et magister Johannes de Nivella, qui jam migraverant a seculo, ei apparuerunt.*

XVI *Quomodo revelatum est ei de infirmitate cujusdam cognati sui et de morte illius et de hiis quae acciderint post mortem.*

XVII. *Quomodo vir quidam a temptatione carnali liberatus est per orationes ejus.*

XVIII. *De quodam novitio volente reverti ad seculum, cui a beata Virgine quaedam intersigna attulit,*

quibus confortatus in ordine viriliter permansit.

XIX. *De quodam converso qui viro Dei praecaeteris familiaris exstitit, unde et ab ipso saepe confortari meruit.*

XX. *De revelatione quae facta est ad eum in assumptione beatae Virginis atque in festivitate sci Bernardi, et de hiis quae acciderunt fratri Gerardo monacho Villariensi.*

Le frère Bernard, dont il est question au XVe chapitre, a une notice dans l'*Historia monast. Villariensis*, lib. II, c. 11 ; *Thes. nov. Anecd.*, III, 1354.

A ce manuscrit, que le chroniqueur imprimé par les bénédictins a mis à profit, ainsi que je l'ai dit, il ne manque que la fin du dernier chapitre. Les visions d'Habundus, en exaltant son imagination, n'égaraient pas ses sens, comme celles d'une religieuse de notre temps dont M. de Brentano s'appliqua pendant des années à recueillir les paroles délirantes, qu'il expliquait suivant les principes de la philosophie de Schelling et d'autres philosophes allemands. M. de Brentano, après avoir mené une vie fort orageuse, était tombé de l'incrédulité et du libertinage dans l'ascétisme le plus frénétique. Il se roulait nu sur le plancher de sa chambre semé de cendres de cigares, et passait la journée à écouter ou à commenter les paroles de la religieuse, constamment retenue dans son lit, et livrée à des extases souvent mêlées d'un érotisme fiévreux. Le vénérable évêque de Breslau, averti que M. de

Brentano s'apprêtait à publier ces étranges rêveries, fit tout ce qu'il put pour prévenir le scandale. Avec bien de la peine il parvint à s'emparer de l'énorme manuscrit de M. de Brentano, et après des éliminations successives qui eurent pour objet de supprimer tantôt les pages contraires à la foi, tantôt celles qui blessaient les oreilles chastes, tantôt enfin les passages qui révoltaient le sens commun, il laissa subsister quelques feuillets empreints d'onction, de tendresse et de poésie. Ces feuillets ont formé un livre qui a causé dernièrement une grande sensation en Allemagne et que M. de Casalès a traduit. Telle est l'histoire véridique de ce livre[1] qui prouve que les écrits pareils à la vie d'Habundus ne sont pas tout à fait d'un autre siècle, ainsi qu'on pourrait le croire, et que des extravagances qu'on regarde comme le partage exclusif des époques d'ignorance ont leur source dans les profondeurs de la nature humaine, dans des passions secrètes qui subsisteront toujours.

Habundus mourut le 30 juin 1228. On lui fit cette bizarre épitaphe rapportée dans le *Thesaurus novus Anecdotorum* :

Pausat in hac tomba vir simplicitate columba,
Qui turtur gemitu, visu simul atque volatu,
Qui leo virtute nobilis, similatur alaudae,
Par aquilae, salamandra quia novo vixit in igne.
Nunc canit in *de la sol* qui quondam flevit in *a re*.

[1] On la tient de la bouche même de l'évêque de Breslau.

Le manuscrit de la Bibliothèque royale, n°s 4459-4470, a été analysé déjà dans l'*Annuaire de* 1842 [1]. Composé de pièces de rapport avec des additions intercalées, il a été écrit au XIVe siècle.

Un examen nouveau nous y a fait remarquer plusieurs morceaux qui n'avaient point d'abord fixé notre attention.

D'abord, en considérant l'intérieur de la couverture, nous y avons trouvé, collés sur les ais de bois qui la forment, des feuillets d'une chronique qui concerne surtout les papes. On sait que les reliures et les feuillets de garde des livres anciens et des manuscrits recèlent quelquefois des documents précieux; c'est là, par exemple, que l'on a découvert des pages de ces vieux *Donat* que s'arrachent les historiens de la typographie et plusieurs de ces lettres d'indulgence qui les mettent aux prises; c'est là qu'on enlève quelquefois à une destruction complète de curieux parchemins, inestimables lambeaux d'œuvres anéanties.

Le fragment que nous avons copié sur la reliure de notre volume ne peut être mis au rang de pareilles raretés, mais il a aussi quelque prix. L'auteur ne paraît pas très-sévère sur la chronologie, ainsi il place le pape Léon III, monté sur le siége pontifical en 795, avant Constantin, ordonné pape en 708. Plus bas, il appelle *Eraclius* le roi des Lombards

[1] Pages 129-136.

Ratchis, devenu moine en 749, et il met un empereur d'Orient, nommé Léon, après Constantin VI Porphyrogénète, tandis qu'on n'en rencontre plus alors de ce nom.

A l'endroit où il est parlé de la vision d'Eucher, le copiste a oublié le nom de Charles Martel, accusé d'avoir distribué les dîmes et les biens du clergé à ses soldats, inculpation dont M. Raepsaet l'a suffisamment défendu [1], et qui avait déjà depuis longtemps été repoussée dans l'écrit d'un contemporain, ayant pour titre : *De ficta Caroli Martelli damnatione* (inséré au tome Ier de la collection de Du Chesne). M. Raepsaet établit que la première mention de cette usurpation prétendue est consignée au chapitre VII de la lettre qu'écrivirent, au mois de novembre 858, les évêques des diocèses de Reims et de Rouen, à Louis le Germanique, où ils lui disent que S. Eucher a vu Charles Martel dans le fond de l'enfer [2]. « Cette vision, ajoute M. Raepsaet, par les anachronismes seuls qu'elle renferme, est aujourd'hui reconnue pour une méprisable fable, et rejetée comme telle par le cardinal Baronius lui-même. »

Le passage relatif à saint Benoît rappelle les enlè-

[1] *Défense de Charles Martel contre l'imputation d'avoir usurpé les biens ecclésiastiques et nommément les dîmes*. Gand, 1806, in-8o, et *OEuvres complètes*, t. 1er, p. 292.

[2] *Capitul.*, éd. de Baluze et de Chiniac, t. II, col. 101, et suivantes.

vements furtifs de reliques si naïvement racontés par Éginhard.

I

Fragment d'une chronique pontificale.

« Leo papa secundus. Hic constituit pacem dari in omnibus ecclesiis christianitatis, hominibus fidelibus primo (?) agnus Dei. Hic fuit eloquentissimus, in divinis scripturis sufficienter instructus, graeca latinaque lingua eruditissimus, erga inopum ... nem non solum mentis pietate sed et studii labore sollicitissimus.

Tempore Leonis tertii sanctus Lambertus episcopus qui Pupinum, patrem alterius Pupini qui fuit pater Karoli, increpare ausus fuit, quod pellicem Alpayde (*Alpaydem*) nomine uxori Plectrudi superduxerat, a Dodone, fratre Alpaydis, occiditur Leodii et in Trajecto tumulatur.

Tempore Constantini papae Choeret et Ophera, reges Anglorum, Romam venerunt, ibique, in monachos attonsi, regi regum militantes, vitam feliciter finierunt.

Cum, Constantino quinto imperatore, instarent multa bella, ecclesias spoliat, decimas militibus conferendo, propter quod sanctus Eucherius episcopus Aurealen. (*Aurelianensis*) post animam ipsius in inferno vidit.

Zacharias papa Hic dyalogorum libros de graeco

in latinum transtulit. Hic Karolomanum, fratrem Pupini, regem Franciae, fecit Romae clericum et misit eum in Cassinense monasterium ut monachus fieret. Cui et monasterio dona plurima cum privilegio sedis apostolicae contulit. Hujus ammonitione Eraclius, rex Longobardorum, cum uxore et filiis, relicto mundo, monasticum indutus est habitum.

Ad hunc Pupinum monachi coenobii Cassinensis, adjuncto scilicet Karolomanno, Romam venerunt, rogantes papam ut litteras regi Francorum Pupino dirigeret quatinus corpus beati Benedicti, quod Floriacenses monachi furtim h:buerunt, loco Cassinensi restituerent. Igitur rex Pupinus cum mandasset, monachis Floriacensibus jejunantibus et flentibus, nuntii qui corpus auferre debuerant, passi sunt caecitate. Hoc cognito ibidem remansit.

Tempore Constantini sexti quaedam aurea lamina in Constantinopoli in quodam sepulcro cum quodam defuncto ibi jacente inventa est cum hac scriptura : *Christus nascetur ex Maria Virgine et credo in eum. Sub Constantino et Hyrene imperatoribus, O sol iterum me videbis!*

Leo imperator pp Hic cum insaniret cupiditatem (*cupiditate*) concupivit....... ecclesiae coronam habentem carbunculos; quam cum portaret in capite, febre correptus est. »

On remarquera que l'éloge de Léon II a quelque rapport, même pour l'expression, avec celui qu'en fait

le bibliothécaire Anastase [1]. *Vir eloquentissimus et in divinis scripturis sufficienter instructus, graeca latinaque lingua eruditus, paupertatis amator et erga inopem provisor, non solum mentis pietate, sed et studii sui labore sollicitus.*

II

Gautier de Bierbeke [2].

Fol. 63. « Dominus Walterus de Bierbaco, homo secundum saeculi dignitatem nobilis et de linea ducum Brabanciae ortum trahens, miles famosus fuisse fertur. Hic non sine cura gladium militarem vel militiae portans, orphanos, pupillos, viduas et personas ecclesiasticas potenter defensabat, nec non suis stipendiis contentus et subjectos non concutiens, clerum et ecclesiam valde diligebat, et quamvis hastiludio, torneamentis et militiae seculari valde vacaret, tamen missam, omnibus postpositis, audire quotidie solebat. Cum autem quadam die venisset ad quemdam vicum ubi congregati fuerant milites et armigeri plurimi ad vacandum torneamentis, summo mane, aliis dormientibus, ecclesiam intrans, missam unam audire incipit. Qua finita, quum jam buccinae et tympana

[1] Muratori, *Script. rerum italic.*, III, 145.

[2] Parmi les personnages qui ajoutaient à l'illustration de l'abbaye de Villers, l'auteur de l'histoire de cette maison (*Thes. nov. Anecd.*, III, 1309-10) ne cite qu'un *nonnus* Henricus de Birbaco.

insonuissent et hora congregandi instaret, ipse cur. aliis exire ad torneamenta affectabat; sed interea secunda missa inchoata est. Sic quid tunc facere posset ignorabat. Homo interior missae interesse gaudebat, sed exterior torneamentis adesse exoptabat. Sed animo suo reluctans, ad missam permansit. Cum autem sic missa missae succederet et ipse post unamquamque mox exire ad campos cuperet, vim sibi inferens usque ad nonam in templo permansit. Dum autem haec agerentur miles quidam in armis domini Walteri, per omnia sibi similis, in campo comparuit tamquam leo rugiens, hoc percutiens et alios dejiciens et spolia scurris et leccatoribus larga manu distribuens. Cum autem milites fatigati ludum finissent et a campo recederent, vicarius domini Walteri mox disparuit, et ecce datus est honor et laus ludi domino Waltero quem credebant praesentem fuisse, et acclamatum est more solito ***Bierbachus, Bierbachus, flos militiae!*** Quod cum audisset dominus Walterus, intellexit Dominum alium ad torneamentum loco sui misisse, et, ad horam conpunctus, monasterium Stae Mariae de Menrode (***Hemmenrode***), Cysterciensis ordinis, cum aliis pluribus nobilibus ingressus, militiae spiritali applicatur et in monachum tonditur. Et statim in initio conversionis suae cepit corpus castigare vigiliis, jejuniis, spiritum vero suum scopebat (?) confessione et assidua conpunctione, et profundius conjecit se in Deum quam se olim converterat ad saeculum, et obliviscens qualiter

in saeculo fuerat, ornamenta saecularis militiae, audaciam, proterviam in humilitatem, mansuetudinem, pietatem commutavit. O quam dulces sibi videbantur disciplinae verberum quotiens recepit a fratribus, pro ictibus quos dederat et receperat pro mundi gloria in torneamentis et hastiludiis! Quis enim unquam audivit eum narrare jactando ea quae in statu militiae olim gesserat? O quam dulcia fuerunt sibi stramenta et pizatium lecti, cum recordaretur foenum Domini et praesepium! O quotiens noctes induxit insompnes orando, meditando! O quotiens infirmis ministrans fatigatus fuit! Quam fervens in labore cum conventu exiens fuerit, quis enarrabit? O quotiens Dominum benedicebat quod eum in desertum religionis direxerat! O quam humilis in colloquiis (?) suis fuit! O quam simpliciter et sine querela inter fratres suos conversatus est! A detrahentibus et murmurantibus tamquam a facie colubri fugit. Non enim in Brabantia converti voluit inter cognatos et notos, sed inter extraneos. Quis unquam vidit eum oratorium exire nisi omnibus missis finitis? Ha! quotiens homo verus poenitens quamdiu peregrinabatur in corpore, recogitavit in amaritudine animae suae non solum annos suos quos in saeculo inaniter dissipaverat, sed et tempus quod in ordine vixerat, ne illud minus fructuose transiret! Ha! quotiens beatificabat dimidiantes dies suos in sacro ordine! o quotiens semipleno ventre surrexit a mensa! o quam dulcis sibi fuit inconditus cibus refectorii,

conditus felle et injuriato vino crucifixi! o quanto lacrymarum fonte et quanta devotione reminiscens passionem Domini, recipere consuevit corpus et sanguinem ejus! Beatam Virginem Mariam et patronam ordinis singulari venerabatur amore.

Cum quadam vice orationi insisteret, a Domino missa est sibi crux mire preciosa quae, post ejus obitum, multis annis in monasterio condigno honore ornata est, sed comitissa quaedam Hannoniae precibus et minis eam a patronis domus extorsit. Insuper quadam die missae assistens oblatum vinum bibere noluit, sed per ministrum aquam sibi apportari fecit, quae mox in vinum conversa est; quam cum gustasset, vinum peroptimum esse percepit, et advocans ministrum praefatum, quaerit ab eo cur vinum sibi pro aqua obtulerit. Qui respondit aquam se apportasse, non vinum. At ille contrarium affirmans dicebat : « Gusta et vide. » Minister tandem gustans perpendit aquam in vinum mutatam fuisse. Vir vero Dei cum gratiarum actione percipiens illud, valde confortatus est et non multo post in Domino quievit. — Albertus stat unigenitus Dei ante faciem impiissimi praesidis rubentibus maxillis et collo, nimietate verberum et plagis et colaphis palmarum infixis et dorso lacerato caesura virgarum, sententiam mortis exspectans. »

L'*Albertus* nommé dans ces dernières lignes est probablement celui qui a écrit cette pieuse anecdote.

Dans le premier volume des *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, il est fait mention, à plusieurs reprises, des sires de Bierbeke, en Brabant, et, dans la table onomastique, j'ai donné une note à cet égard

Les *Trophées de Brabant* (tome II, p. 202) qui offrent une généalogie de ces puissants feudataires, n'indiquent un Wauthier ou Gautier de Bierbeke qu'en 1185. Il était le quatrième fils de Henri de Bierbeke. Mais ce n'est pas de lui qu'il est question ici. Il s'agit de son neveu, qui vivait en 1217, 1223, 1234, et qui était fils de Guillaume de Bierbeke, nommé avec ses frères dans des chartres de l'abbaye de Villers, et dont nous parlons dans nos *Monuments* (tome I[er], p. 606, coll. *B*). C'est Gautier II, en effet, qui se fit moine.

L'histoire de ce chevalier, qui, pendant qu'il était à la messe, fut remplacé au tournoi par un guerrier à sa ressemblance, et que Dieu lui avait substitué, est la même que celle qui est contée dans le fabliau intitulé : *Du chevalier qui ooit la messe et Nostre-Dame estoit pour lui au tournoiement* [1].

. . . .
Un chevalier courtois et sages
Hardis et de grand vasselages,
Nus mieudres en chevalerie,
Moult, amoit la vierge Marie.....

[1] Barbazan et Méon, *Fabliaux et contes*, t. I, p. 82.

Ce chevalier embrasse aussi la vie de cénobite, quoique son écuyer lui dise sans façon :

Volez-vous devenir hermite,
Ou papelart ou ypocrite?

Le chevalier quitte ses *barons :*

D'euls se part, en une abaïe
Servi puis la vierge Marie,
Et puis cuidons que le chemin
Tint, qui conduit à bonne fin, etc.

Le conte et le récit religieux sont à peu près de même époque. Quelle est la source originale? Il est certain que souvent le fabliau empruntait à la légende, cette poésie des temps barbares, et que la légende, à son tour, faisait des emprunts au fabliau. Quand on étudie les œuvres des trouvères, on est étonné de voir un certain nombre d'imaginations revenir à tout propos sous différentes formes. L'invention ne semble pas avoir été leur fort, et ils n'y prétendaient guère. Un critique ingénieux, M. Avenel, a fort bien montré dernièrement, dans un article du *Journal des savants*, où il réduit à de justes limites l'admiration quelque peu transie des philologues qui mettent hardiment les chansons de geste du moyen âge à côté des épopées d'Homère et de Virgile, que les trouvères se défendent de créer et qu'ils se font gloire de leur stérilité, en se présentant comme de fidèles copistes. Le caractère de leur poésie est, en général, satirique: l'épi-

gramme est leur genre natif, leur verve n'est jamais plus à l'aise ni plus féconde que dans la raillerie, et s'ils recourent au merveilleux, ils le tuent eux-mêmes, puisqu'ils n'y croient pas; car il faut au merveilleux de la naïveté, de la foi, de l'enthousiasme [1].

L'anecdote de Gautier de Bierbeke n'est pas non plus sans analogie avec un autre fabliau publié par Méon, dans son nouveau recueil, tome II, page 331, et reproduit d'après lui par M. Ideler [2] : *Du roi qui volt fere ardoir le fils de son sénéchal.* Ce dernier fabliau a fourni à Schiller sa ballade intitulée : *Der Gang nach dem Eisenhammer* [3].

III

Fragments de l'histoire de l'abbaye de Villers.

Fol. 160, vers. Frater quidam in coenobio Villariensi, Deo totus deditus, quadam die, jussu abbatis sui, moram fecit in curia de Steppe, ibique in officio sibi commisso fideliter deserviens pro posse suo,

[1] *Journal des savants.* Nov. 1844, p. 681. Introd au roman du *Chevalier au Cygne.*

[2] *Geschichte der altfranzösischen National-literatur von den eerste Anfängen bis auf Franz I.* Berlin, 1842, in-8o; *Sprachproben,* pp. 104-144.

[3] Schmidt, *Taschenbuch der Romanzen.* Berlin, 1806, in-8o, pp. 191 et suiv. Cf. *Bull. de l'acad.*, t. IX, no 11, t. X, no 5.

solvebat vota labiorum suorum. Cumque post dies aliquot staret illo in loco, supervenit dies solempnis in qua fratres, secundum morem ordinis, communicandi fuerant, at magister curiae fratribus pro viatico ad abbatiam pergentibus, praedicto fratri custodiam domus commisit; et quamvis vir Dei multum concupisceret refici edulio corporis Christi, tamen mandatum magistri patientius suscepit et oratione instanter rogavit Dominum, etsi non sacramentaliter perciperet, ut saltem spiritaliter suscipere posset. Nec fraudatus est a desiderio suo. Superveniente hora communicandi, frater praedictus desiderio fatigatus modicum obdormivit, et in spiritu raptus, monasterio invectus est et communicantibus se socians, missae coelestis particeps effectus est, et in momento virtute divina in locum suum restitutus, Dominum in multa gratiarum actione laudavit, qui est Deus benedictus in saecula saeculorum, amen.

Narratur de Domino Waltero, decimo abbate Villariense, quod ipse fertur diccisse (*dixisse*) quod infra xl annos cum deliberatione (*nullum*) mortale peccatum nunc (*nec*) etiam veniale commiserit, cumque quadam die sederet in mensa sci Willelmi Bituricensis episcopi, qui ante fuerat abbas Karoli-loci, de cibo apposito modicum quidem timide gustabat, eo quod ita delicata cibaria edere non consueverat, cumque hoc advertisset episcopus, alloquitur eum dicens: « Abba, tu cibis istis non vis vesci, ego vero ex eis reficior, ego tamen canonizabor et festum meum celebrabitur. »

Et secundum quod praedixit sanctum videmus.

Hic dominus Walterus quodam tempore de vestiario cucullam accepit, et quidam de amicis suis considerans cucullam satis curiose incisam, dixit sibi quod cuculla perobtime (*peroptime*) conveniret staturae suae. Quo audito, cucullam exuens in aquam projecit, ibique omni decore perdito, iterum eam induit, nobis per hoc dans exemplum non quaerere in vestitu quod superbire cogat, sed quod frigus expellat, non quod proximum scandalizet, sed potius eum aedificet.

IV

Francon-le-Rouge.

Fol. 45 verso. Dicitur de Domino Francone Rubeo qui canonicus regularis apud sanctam Gertrudem in Lovanio satis religiosus exstitit, quod cum quadam die, sedens inter religiosos, rogaretur ut aliquid boni aedificationis causa apponeret, se excusando quidem respondit : « Nescio vobis dicere signa magna religionis; tamen vobis dicam quod ipse facere consuevi; primum quod me ipsum agnosco et ubique culpabilem reddo, et ideo dicor vir humilis. Secundum quod quotienscunque me ipsum invenio in aliquo loco ubi mihi esse non expedit (quod), festinanter recedo, et ideo dicor vir studiosus. Tertium quod

nunquam tot et tanta bona de proximo meo referri audivi quam tanta et plura de ipso Deo largiente credidi, et ideo dicor vir sciens.

CHANSON SUR LA MAISON DE VALOIS[1].

Album du seizième et du dix-septième siècle.

François premier
Fut prisonnier
 Fait à Pavie;
Son fils aisné
Empoisonné
 Perdit la vie.

[1] Voy *Ann. de* 1845, p. 45.

En sonc et ric
Mourut Henry
D'un coup de lance,
François second
Par un boucon
Quitta la France.

Charles aussy
Mourut ainsy
Et de mort telle;
Eust d'Alençon
Par la poison
Playe mortelle.

Henry le tiers
Sans héritiers,
Fin de sa race,
D'un Jachopin,
Rusé et fin,
Sentit l'audace.

Voilà le sort
De vie à mort
Et courte histoire,
De tant de roys
Du sang Valois
En peu de gloire.

Cette chanson satyrique est tirée d'un manuscrit qui n'appartient pas encore à la Bibliothèque royale, mais qui probablement se rangera incessamment sur ses tablettes. C'est un album commencé en Belgique,

l'an 1595 pour Philippe de Valkenisse, seigneur de Hemissen, dont on voit sur la première page les armoiries d'or à trois fleurs de lys de sinople, le heaume sommé d'une fleur de lys de même, et, au-dessus, sa devise : *Désir n'a repos*. Pierre de Walckenisse se maria deux fois, d'abord avec Christine Van Oirt, ensuite, l'an 1589, avec Marie Van der Perre; de cette seconde union naquit Philippe de Walckenisse, écuyer, capitaine et commandant du fort de Steken. Il mourut en 1614. Un grand nombre d'armoiries très bien peintes sur parchemin ornent ce volume, dans lequel on voit de plus quelques dessins à la plume.

Parmi ces blasons on remarque ceux de Catherine Van den Dycke, dame en partie de Santvliet et de Berendrecht, femme de Philippe de Valckenisse, auquel elle survécut jusqu'en 1620, et dont la devise était : *Pourvoye vous de la dycke;* de Marie de Megem et de sa mère Catherine Crabbe, avec ses quartiers : Megem sieur de Chaufontaine, Poivre, Caudenberg, Bougier, Mennens, Quaroube, Hellebeke, Grebert, Crabbe, Mahieu, Blande, Quemes, Bouzonton, De Loge, Le Josne et Henin. Megem avait pour devise : *Riens sans Dieu*. Ensuite viennent les écussons d'Érasme Van Grevenbrouck, seigneur de Mirlo, d'Adrien Boot, greffier des finances en 1598, de son beau-frère Charles Leclercq, de Marguerite Van Damme, du seigneur de Boxtel, de Van der Coye, de Van der Ghens, de Spinola, de Giovanni Balban, etc., le tout entremêlé de

quelques vers italiens. Le frère mineur Jean Du Château (à Castro) y a fait un dessin à la plume d'un fini précieux, en y ajoutant cette inscription :

ORNATISS. VIRO
DNO PHIL. DE VALCKENISSEN.
ARTIUM AMATORI, ARTIFICUM FAUTORI
HOC SUI CALAMI
MONUMENTUM
AMICITIAE ERGO PONEBAT
F. JOANNES A CASTRO
MINORITA.
ANNO 1648
17 MAII.

D'autres artistes ont déposé dans cet album des marques de leur souvenir ; le peintre Corneille Floris y a dessiné ses armes en 1598, François Pourbus a fait de même et a ajouté à ses armoiries la figure d'une Pandore. Un autre peintre, Lucas Van Velen, a payé sa dette de courtoisie (en 1648) par un paysage aussi à la plume. Gaspar Bouttats, le graveur, a fourni pour sa part, en 1694, une autre scène champêtre ; Joos de Momper, en 1601, a tracé un obélisque orné de drapeaux et une vue maritime ; Rubens lui-même avait laissé tomber quelque chose de son pinceau, mais on a enlevé la page rendue sacrée par le grand homme.

III

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE DES LETTRES, DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MŒURS

EN BELGIQUE.

JEAN MIELOT,

CALLIGRAPHE ET SECRÉTAIRE DU DUC PHILIPPE LE BON.

Le goût de Philippe le Bon pour les livres est assez connu : on sait qu'il entretenait plusieurs secrétaires chargés de traduire certains ouvrages du latin en français, de rajeunir de vieux textes, d'en commenter d'autres, ou de faire l'office de copistes. Tels étaient Guyot d'Angers[1], David Aubert, de Hesdin, Droïn

[1] Nommé *Guyot d'Angerans*, par La Serna, *Mém. sur la bibl. de Bourg.*, p. 14.

Ducret, de Dijon, etc. C'est alors que devint à la mode cette grosse bâtarde que Colard Mansion imita dans ses impressions, et à laquelle nous préférons, pour notre compte, la gothique ancienne.

Parmi ces secrétaires, un des plus actifs, le plus laborieux peut-être, fut sans contredit Jean Miélot[1]. Il était à la fois copiste, translateur et auteur. Ainsi qu'il le dit lui-même dans un de ses manuscrits : *Traité de vieillesse et de jeunesse*[2], il avait vu le jour à Gaissart, près de Ponthieu, dans l'évêché d'Amiens. Il embrassa l'état ecclésiastique et devint chanoine de Saint-Pierre à Lille, et secrétaire du duc de Bourgogne. Plusieurs miniatures le représentent offrant à ce prince des volumes transcrits ou traduits par lui. En 1468 il prend la qualification de chapelain de Louis de Luxemhourg, comte de Saint-Pol.

Nous n'en savons pas davantage sur sa biographie.

Sous la plume de Miélot la langue française s'abâtardit, comme la vieille lettre gothique ; le langage perd sa naïveté claire, droite, naturelle, sa séve et sa verdeur ; l'écriture, ses proportions nobles, graves et simples : on est arrivé au contourné, au fleuri, à une époque de transition, où, en désirant mieux que ce

[1] Paquot, *Mémoires*, in-fol., I, 370, l'appelle *Miclot*, La Serna, *Melot*, et M. de la Bouderie, *Miellot*.

[2] N. C. L. Abrahams, *Description des manuscrits français du moyen-âge de la bibliothèque royale de Copenhague*. Copenh., 1844, in-4o, p. 33.

que l'on possède, on ne sait pas encore au juste ce qu'il est convenable d'avoir. Ce n'est pas le talent qui manque, mais le goût, la sûreté du jugement. Cette remarque cependant, observons-le bien, ne s'applique qu'au style et à la calligraphie : quant à la peinture, elle est incontestablement en progrès.

Voici la liste des œuvres de Miélot :

I. *La controversie de noblesse entre Publius Cornelius Scipion et Caius Flaminius, trad. du latin de Bonne Surse de Pistoye* (*Bonus Accursius*) *en françois, par Jean Miélot.*

Imprimé par Colard Mansion (Van Praet, *Notice* sur cet imprimeur, pp. 52-54). La Serna, en parlant de cet ouvrage, le nomme le *Débat* (*Mém. sur la bibl. de Bourg.*, p. 13. Cf. Barrois, *Bibl. protypogr.*, n° 1015).

L'exemplaire de notre Bibliothèque royale est remarquable par ses miniatures, entre lesquelles on distingue celle où figure Miélot présentant son travail au duc. La souscription nous apprend que cette version fut rédigée en 1449.

Copie manuscrite à la Bibliothèque royale de Copenhague, datée de 1460 (Abrahams, *Description*, pp. 30-31).

II. *Débat* (La Serna, p. 14, *le début*) *d'honneur entre trois chevaleureux princes* (Hannibal, Alexandre le Grand et Scipion), *trad. par J. Miélot.*

Ce petit traité, qui fait suite au précédent, a été imprimé par Colard Mansion, dont les caractères, beaux de fonte et de tirage, au reste, sont, comme on

l'a remarqué, une imitation de la bâtarde à prétention adoptée par les copistes du duc Philippe et de ses premiers successeurs (Van Praet, pp. 54-55).

Il s'en trouve un exemplaire manuscrit à la Bibliothèque de Copenhague ; il est également orné d'une vignette de présentation au-dessous de laquelle on lit : *Comment très-haut et très-puissant prince Philippe, duc de Bourgogne, reçoit bénignement le débat d'honneur*, MIS PAR ESCRIPT *par J. Miélot*. Cette copie porte la date de 1448 (Abrahams, *Description*, pp. 28-30).

III. *Vie et miracles de saint Josse*, trad. du latin en 1449 (Van Praet, *Notice sur Colard Mansion*, p. 116).

IV. *La vie de sainte Catherine*, trad. du latin en 1467 (Barrois, *Bibl. protypogr.*, index alphabétique, p. 43). M. Silvestre, dans sa *Paléographie*, donne le facsimilé d'une des plus magnifiques peintures du manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris, et, par une observation étrange, donne, en parlant des peintres en miniature, *Breughel* pour *maître* à *Jean Van Eyck*[1] !

V. *Le miroir de l'humaine salvation*, trad. du *Speculum humanae salvationis*, en 1448 et 1449, par ordre de Philippe le Bon. Bel exemplaire, suppl. français, n° 10, à la Bibl. du Roi, à Paris[2].

[1] *Bull. du bibl. belge*, II, 439.

[2] M. Paulin Paris, les *Manuscrits françois*, II, 110, IV, 201. A la table, Miélot est appelé Miclot, par une faute d'impression toute naturelle. A la table du t. X, ce nom est imprimé Mielo.

Dans cette copie on attribue le *Speculum* à Vincent de Bauvais, mais il est à croire, ainsi que l'a observé M. Paulin Paris, que le mot *Speculum* aura trompé le traducteur ou ses scribes, et qu'ils auront confondu ce petit traité avec les quatre *Miroirs* du célèbre frère Vincent.

M. Paris signale quatre traductions françaises différentes du *Speculum*. Celle qui a été imprimée plusieurs fois au xvᵉ siècle, diffère du travail de J. Miélot.

M. J. Marie Guichard, qui s'est occupé spécialement du *Speculum*, a adopté l'opinion de M. Paris que nous venons de rapporter[1].

(Voy. Van Praet; il décrit la traduction de Miélot de la Bibliothèque de Louis de la Gruthuyse. *Recherches*, pp. 104-105).

Le manuscrit original est dans notre Bibliothèque royale.

VI. *Le miroir de l'âme pécheresse, par un chartreux*, trad. du latin en 1451 (Barrois, *Bibl. protypogr.*, nº 2280).

VII. *L'épître d'Othéa, déesse de Prudence, à Hector.* Beau manuscrit, dans notre Bibliothèque royale.

L'épître en vers, accompagnée d'explications, est de Christine de Pisan. Miélot en a étendu les gloses, pour qu'elles fussent d'égale longueur. Ces additions, si l'on s'en réfère à ses paroles, sont tirées de Boccace,

[1] *Notice sur le* SPECULUM HUMANAE SALVATIONIS. Paris, Techener, 1840, in-8º, pp. 29-30.

de l'histoire de Troie, de Virgile, d'Ovide et de plusieurs autres philosophes, orateurs et poëtes:

Cy fine l'épître Othéa
Où sur les gloses noté a
De nouvel quelque addition
Prise en histoire ou fiction.

(*Archiv. philolog.*, I, 225. *Mém. de Jacques du Clercq*, 2e éd., I, 17.)

VIII. *Rapport sur les faits et miracles de saint Thomas, l'apôtre et le patriarche des Indes*, trad. du latin, à Bruxelles, en 1450 (La Serna, p. 13).

IX. *Le traitié des quatre dernières choses*, translation du latin en françois, l'an 1453 (Barrois, n° 833, 1812).

X. *Avis directif pour faire le passage d'Oultre-mer*, translaté en françois, en 1455 (La Serna, pp. 13 et 35, Barrois, n° 2308).

Je l'ai publié dans mon édition du *Chevalier au Cygne*.

Dans le même volume manuscrit se trouve la description de la terre sainte, composé l'an 1327 par frère Brochart l'Allemand, et trad. par Miélot en 1450.

Cette traduction fut faite sans doute par ordre du duc de Bourgogne, pour servir d'itinéraire à la croisade qu'il venait de vouer, au *banquet du Faisan*, à Lille, en 1454.

J'en ai donné un extrait dans les *Bull. de l'académie*, t. XI, n° 1.

Elle diffère, en ce qui concerne la description de Brochart, de celle qui est insérée fol. 89 *verso* et 203 *recto* du tome 1er de la *Mer des histoires*. Paris, Pierre le Rouge, 1488.

XI. *Sermon sur l'oraison dominicale, par un moine noir qui, sur la fin de ses jours, s'est fait franciscain*, trad. du latin, en 1457.

XII. *La passion de saint Adrian*, translatée de latin en françois l'an 1458.

Il y en avait un manuscrit dans la bibliothèque du prince de Condé, in-fol., nº 108 (*Lettre de l'abbé Le Beuf*, journal de Verdun, sept. 1751, p. 194; Paquot, *Mémoires*, I, 370; Barrois, *Bibl. protypographique*, nº 814)

Les connaisseurs en fait de livres savent que le jésuite Guillaume Hardigny en a publié un sous ce titre : *Vies et miracles de saint Adrian, patron singulier contre la contagion*. Luxembourg, 1636, petit in-12.

XIII. *L'Épistre de saint Bernard de la règle et manière comment le mesnage d'un bon hostel doit estre prouffitablement gouverné*, trad. à Lille, le 10 oct. 1468 (Barrois, nº 1973).

XIV. *Martyrologe*, trad. en 1462, 2 vol. in-fol.

XV. *Lettre de Cicéron à son frère*, trad. du latin en 1468.

La copie de la Bibliothèque de Copenhague est précédée d'un dessin où l'on voit Miélot écrivant sur un de ces anciens pupitres à pivot, qui meublaient

alors les cabinets des savants (Abrahams, *Description*, p. 31).

XVI. *Traité de vieillesse et de jeunesse*, extrait du livre des *eschez amoureux et puis converti en langaige françois*, et dédié à Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connétable de France, par J. Miélot, *son très-humble chapelain; escript en la ville de Lille, l'an de grâce* 1468.

Exemplaire de la Bibliothèque royale de Copenhague (Abrahams, *Description*, pp. 31-33.)

XVII. *Proverbes français par ordre alphabétique en vers.*—Ils se lisent dans un volume petit in-folio sur vélin, orné de 4 min. xve siècle, Bibl. royale à Paris, supplément français, nº 201, et qui contient divers écrits de Miélot. (Voy. Barrois, *Bibl. protypogr.*, nº 2257.)

Intitulacion de ce traité appellé moralitez. « Cy sont « aucuns bons motz de plusieurs philosophes et grans « clercs. Et les nomme-on moralitez qui ont esté ré« duittes de langaige corrompu en clerc françois, par « le commandement et ordonnances de très-haut et « très-puissant, et mon très-redoubté seigneur Phe« lippe, par la grâce de Dieu, duc de Bourgogne, etc., « et transcriptes à Lille, en Flandres, l'an de l'Incar« nation Nostre-Seigneur Jhésu-Crist mil quatre cens « cinquante-sis (1456), en la manière qui s'ensuit. »

M. Le Roux de Lincy a cité ces proverbes sous le titre de *proverbes de Jean Miélot*, dans son excellent recueil sur la *sagesse des nations*, t. I, p. 83.

XVIII. *Traité de morale extrait de Cicéron, Horace, Virgile et Sénèque.* Même volume, fol. 1-43. (Voyez Barrois, *Bibl. protypogr.*, nº 2257.)

XIX. *Traité ascétique sur la passion.* Même volume, fol. 43-65.

« Cy fine ung petit traitié contenant aucunes très-« dévotes contemplations sur les vii heures de la pas-« sion de Nostre-Seigneur Jhésu-Crist, lequel traitié « a esté translaté de latin en françois, par *Jo. Miélot*, « natif du diocèse de Trèves. » (Voy. Barrois, *Bibl. protypogr.*, nº 2257.)

XX. *Un petit traité sur la science de bien mourir.* Même volume, fol. 75-114.

« Cy fine le traittié de bien mourir, translaté de « latin en cler françois par Jo. Miélot, chanoine de « Lille en Flandres. Ce fu achevé l'an 1456. »

Je n'ai pu vérifier si cette traduction de l'*Ars moriendi* est celle de l'exemplaire imprimé que je considère jusqu'ici comme unique, et que possède, dans son riche cabinet, M. Vanden Cruysse de Wasiers, à Lille.

XXI. *Cy après s'ensievt une briève doctrine donnée par saint Bernard, chapell. à Nostre-Dame.* Même volume, fol. 114 verso.

Cet écrit est-il distinct du nº 13? Je n'ose l'affirmer. Cependant tout semble l'annoncer.

XXII. *Traittié des loenges de la très-glorieuse vierge Marie, fait et compilé jadis sur la salutation angélique,* trad. du latin, en 1438.

(Marchal, *Catalogue des manusc. de la Bibl. royale*, II, 192.)

XXIII. M. Méon attribue encore à Miélot, sans qu'on sache pour quel motif, la traduction en prose française de la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse, qui a paru pour la première fois par les soins de la société des bibliophiles français; Paris, Rignoux, 1824, 2 vol. in-12 et *Mélanges*, t. III; (Van Praet, *Notice sur Colard Mansion*, p. 118.)

XXIV. Enfin MM. Van Praet et Barrois comptent encore parmi les ouvrages de Miélot le *Voyage de Bertrandon de la Brocquière*. (*Notice sur Colard Mansion,* p. 118, *Bibl. protypogr.* Index alph., p. 44.) Est-ce comme copiste ou comme rédacteur qu'ils lui attribuent cette relation?

SUR

LES PATOIS ROMANS

USITÉS EN BELGIQUE.

Parmi les travaux d'une grande étendue dont l'exécution me semble appartenir à l'Académie, je compterais volontiers, avec une histoire littéraire de la Belgique [1], la rédaction d'un double glossaire de

[1] J'entends une vaste histoire littéraire comme celle commencée par les bénédictins pour la France, et non pas un simple abrégé. En 1828, à la demande de M. Loeve-Veimars, j'avais composé un ouvrage de cette dernière espèce dont je lui adressai le manuscrit. J'ai vu dans l'*Atlas des littératures* que M. du Jarry de Mancy avait bien voulu en faire usage. Depuis, ce manuscrit, dont il ne me reste pas de copie, se sera sans doute égaré, car je n'en ai plus entendu parler.

nos patois, savoir, de ceux de la famille tudesque et de ceux de la famille romane.

En effet, les patois conservent les traces les plus profondes de la nationalité; aussi Ménage, dont toutes les étymologies ne sont pas aventureuses, fait-il dériver le mot patois de *sermo patrius*. C'est dans les patois qu'il faut souvent aller étudier les antiquités du langage; plusieurs reproduisent même fidèlement les idiomes originaires de certains peuples : le paysan de la Provence se sert encore de la langue des troubadours, et celui de la Bretagne sait plus de celtique que tous les linguistes et toutes les académies de l'Europe.

Sénèque, dans son style antithétique que nous imitons le plus que nous pouvons tout en le blâmant, a prononcé que les vices du passé étaient les vertus d'à présent. Ne pourrait-on pas, en renversant les termes de cette proposition, et en l'appliquant à autre chose, dire que maints barbarismes d'aujourd'hui sont des élégances d'autrefois?

Dans les sociétés peu avancées, et qui ne se trouvent point sous le régime des castes, il n'y a qu'une langue pour le pauvre et le riche également simples, également ignorants. Insensiblement les classes qui s'élèvent et cultivent leur intelligence, changent, modifient, transforment leur langage que les classes stationnaires gardent au contraire presque sans altération.

La langue des *aborigènes* et des *Faunes* [1], la *langue saturnienne*, c'est-à-dire le latin des anciens temps, qui embarrassait les savants de Rome au siècle d'Aulu-Gelle, n'était sans doute pas entièrement perdue pour les laboureurs du Latium.

Ne nous serait-il pas permis d'essayer aussi dans le

[1] M. Granier de Cassagnac, dans son *Histoire des classes ouvrières et des classes bourgeoises*, Paris, 1838, in-8°, p. 248, cite un passage d'Aulu-Gelle. où, parmi les mots du latin primitif, s'en trouvent deux dont viennent, suivant lui, *vassal* et *arrière-vassal*. Confiant dans l'exactitude de M. Granier de Cassagnac, ébloui par quelques idées ingénieuses, et, s'il faut l'avouer, par ses protestations de recherche attentive et scrupuleuse, nous avons accepté sa citation sans la vérifier, selon notre coutume (Ph. Mouskes, II, 875, *Bulletin de l'Acad. de Bruxelles*, t. V, n° 5, note pour le mot *kavage;* trad. du poëme de Waltharius, dans la *Revue de Bruxelles*, du mois de mai 1839). Mais M. J. J. Rossignol est venu nous faire observer qu'Aulu-Gelle ne parlait que de *cautions* et d'*arrière-cautions*, VADES et SUBVADES. Ce docte critique, qui s'attache à convaincre à chaque ligne M. de Cassagnac d'ignorance et d'énormités, et qui malheureusement y réussit, pousse un peu trop loin, peut-être, l'amour de la critique, en reprochant à M. de Cassagnac (*Revue des Deux Mondes,* 28 février 1839) de s'être imaginé que *Faunorum* n'était pas le pluriel du nom propre de *Faunus,* fils de Picus et roi des Aborigènes, mais du nom commun de ces divinités champêtres qu'on appelait *Fauni,* car si c'est une faute, elle est déjà dans Varron, *De lingua latina,* liv. VI, sur ce passage d'Ennius : *Versibus quos*

rude parler de nos campagnes, dans le jargon incorrect des artisans de nos cités, quelques découvertes philologiques intéressantes? Les propos énergiques et grivois des bautresses, les lazzi railleurs des borains, n'ont-ils rien à nous révéler? En lisant les trouvères, les lais, fabliaux et chansons de geste, ne reconnaissons-nous pas une foule de locutions et de tournures abandonnées maintenant aux seuls prolétaires?

Dans le bon temps, l'abbé Grégoire fit *à la Convention nationale* un rapport où il exposa *la nécessite et les moyens d'anéantir les patois*. Cette pensée était une conséquence du système de nivellement et d'unité révolutionnaires, préconisé par les républicains français et pratiqué à l'aide de la guillotine.

Heureusement pour les philologues, le projet de l'abbé Grégoire n'a pas réussi, et les patois, ces révélations du passé, peuvent encore être étudiés sur le vif.

olim Fauni vatesque canebant. « *Fauni*, dit le plus docte des Romains, *Dei Latinorum, ita ut Faunus et Fauna sint. Versibus quos vocant Saturnios, in silvestribus locis traditum est solitos fari, a quo fando Faunos dictos.* » Cf. H Düntzer et Laur. Lersch, *De versu, quem vocant Saturnio*, Bonnæ, Kœnig., 1838, in-8°, pag. 3, 4, 9, etc. — Au reste, si M. de Cassagnac a été traité sévèrement, il ne doit pas oublier qu'il manque journellement de respect à *Jean Racine*, et cela porte malheur.

Grâce pour les patois, messieurs, pour ce langage naïf et doux qui nous vient de nos mères, de nos nourrices, de nos premiers amis du village natal, et que nous avons tant regretté de perdre, quand la première simplicité en fut déflorée dans nos écoles, par le purisme ricaneur des pédants; grâce pour cet idiome joli et fin, qui supplée avec tant de charme aux lacunes du beau parler, et qui a toujours un mot spirituel à mettre à l'endroit où défaillent les ressources du dictionnaire [1].

Grâce pour les patois : aussi bien les chemins de fer et la civilisation progressive qui effacent toutes les individualités et tendent à tout niveler, à tout confondre, excepté l'indigence et la richesse, vont bientôt porter aux patois une redoutable atteinte. Ne croyez pas pourtant qu'on en parlera mieux dans le peuple; non, on en parlera seulement plus mal dans la finance, cette dédaigneuse aristocratie de l'époque.

La société royale des antiquaires de France, jadis académie celtique, a, l'une des premières, fait comprendre l'importance de l'étude des patois. Ses conseils n'ont pas peu contribué à faire naître un nombre considérable de publications dont le *Bulletin du Bibliophile* de Techener du mois d'octobre 1838 offre un tableau, où les matériaux qui concernent la Belgique sont naturellement presque tous oubliés [2].

[1] Ch. Nodier, *Comment les patois furent détruits en France*, BULL. DU BIBLIOPHILE de Techener, 14 fév. 1835.
[2] J'en indique les principaux, Ph. Mouskes, II, CXIV-CXV.

Chaque jour, cette partie de la linguistique amasse des ressources nouvelles.

M. Ampère, cet esprit si lumineux et si étendu, a commencé un ouvrage sur les origines de la littérature française, où nos patois ne seront probablement pas oubliés.

M. Edelestand du Méril, dans les curieux prolégomènes d'une *Histoire de la poésie scandinave* [1], a cherché tout récemment l'influence que l'islandais pouvait avoir exercée sur les langues romanes. En même temps, M. Lor. Diefenbach, pasteur et bibliothécaire à Solms-Laubach, a commencé ses investigations sur le celtique [2]. Les Celtes modernes, par l'extravagance de leurs hypothèses, leur ignorance savante et leurs quiproquos naïfs étaient tombés dans l'absurde; totalement étrangers à la connaissance des idiomes du Nord, n'ayant pas puisé aux vraies sources de l'histoire, ils se livraient à un enfantillage sérieux qui faillit tout perdre. Le celtique était devenu un brevet de ridicule, et il fallut tout le respect qui s'attachait au nom du premier grenadier de France, au nom du

[1] Paris, Brockhaus et Avenarius, 1839, in-8o. M. du Méril, qui cite tout, n'a pas connu le Ph. Mouskes complet. Je le regrette plus pour lui que pour moi. — Parmi les appendices à mes *Souvenirs d'un pèlerinage en l'honneur de Schiller*, j'ai inséré quelques légères observations sur le livre de M. du Méril.

[2] *Celtica I, Sprachliche Documente zür Geschichte der Kelten*. Stuttgart, Imle und Liesching, 1839, in-8o.

brave La Tour d'Auvergne, pour y échapper. M. Diefenbach n'a pas toujours sû se garantir de l'écueil, et M. H. Muller lui-même y est tombé quelquefois.

Mais, en s'éclairant du flambeau d'une saine critique, en recueillant patiemment les témoignages de l'antiquité, en les confrontant entre eux et avec les matériaux que fournit la linguistique générale, qui empêche de faire du celtique comme on fait de l'anglo-saxon et de l'érudition scandinave [1]?

[1] En 1840, nous avons hasardé quelques réflexions sur les éléments organiques du français (*Ann. de* 1841, p.153-172). Un littérateur hollandais qui ambitionne le titre de *Polyhistor,* M. J. H. Halbertsma, confirme ainsi notre pensée (p. 157) en 1845 : « Les Francs, lorsqu'ils envahirent la France, « en changeant leur langue presque néerlandaise contre « celle de l'Église chrétienne et des indigènes vaincus, con- « tinuaient pourtant de penser en bons Germains, et en « même temps que la nouvelle langue qui en sortit fut « composée des mots latins, la construction et la phraséo- « logie furent toutes germaniques. Mais les Francs, de qui « empruntèrent-ils ces mots latins? étaient-ils romains « d'origine? Vous savez que c'était des races celtiques, « qui avaient appris le latin de leurs vainqueurs romains, « alors plus civilisés qu'eux, mais qui (les Celtes) avaient « communiqué l'accentuation et la vocalisation de leur « langue maternelle au latin. Voilà les trois points cardi- « naux de la langue française expliqués par un coup d'œil « dans l'histoire primitive des Francs. Elle a l'âme d'un « Germain, le corps d'un Romain et l'accent d'un Celte. « Ainsi vous voyez les trois races principales de l'Europe, « les Germains, les Celtes et les Romains, représentées

12.

Les *Saxonistes* anglais (c'est ainsi qu'ils s'intitulent) sont à l'ouvrage; ils s'apprêtent à reconstruire leur science sur d'autres bases, et pour moi, j'attends beaucoup de la sagacité de l'un deux, M. Mackaen, qui a visité la Belgique, où les antiquités du flamand lui ont ouvert des points de vue inattendus, et qui a exploré ensuite l'Italie dans l'intention de consulter, de collationner et de recueillir des manuscrits. *L'Alferic Society* marche à grands pas.

Le vieux flamand, les anciens idiomes germaniques, le roman proprement dit trouvent des écrivains pleins de zèle qui les cultivent; nos patois romans apporteront peut-être leur contingent dans cette réunion de tous les efforts, dans cette coalition pacifique et désintéressée. M. l'abbé Chavée qui, par son enseignement plein de charme et de solidité, a fondé en Belgique l'étude de la linguistique, n'a pas encore dit son dernier mot.

MM. Willems, Mone, Serrure [1] s'occupent de nos

« dans cette langue seule, et, de ce côté là, elle avait peut-« être plus de titres qu'aucune à devenir ce qu'elle est « actuellement, savoir, la langue commune de l'Europe « civilisée *. »

[1] Voir les *Anzeiger* de M. Mone, où M. Serrure a inséré des récits en différents dialectes flamands; le même, *Quellen und Forschungen*, etc., I, 459-481; Willems, *Belgisch Museum*, I, 33, 37. 206, 284, 408; II, 51, 172, 328, 424, etc.

* Letterkundige Naoogst, Deventer, 1845, 2e stuk, blz. VII.

patois tudesques, c'est leur droit, et je doute que d'autres le fassent aussi bien qu'eux. Pour moi je me borne à la Belgique romane qui tient tant de place dans notre nationalité, et dont quelques étrangers, instruits et éclairés d'ailleurs, n'apprécient pas toute l'importance, puisque le révérend J. Bosworth l'enclave dans la zone des dialectes germaniques, en traçant la carte des langues d'Europe qui accompagne son dictionnaire anglo-saxon [1], et que M. Hoffmann de Fallersleben, en rendant compte de son excursion en Belgique, pendant laquelle il a, quoique Allemand, jugé certaines choses avec une légèreté réputée exclusivement française, s'étonne, s'indigne même d'avoir entendu parler français [2].

Il est clair qu'avant de généraliser et de conclure, force est de procéder d'une manière fragmentaire et analytique. Je continuerai donc d'examiner des mots isolés tels qu'ils se présentent à moi, et d'après la méthode que j'ai indiquée précédemment.

A propos des patois, M. Granier de Cassagnac a énoncé dans un journal de Paris (*La Presse*, 12 août 1839), en examinant l'ouvrage de Mlle Estelle d'Aubigny, sur la littérature italienne, une opinion qui frappe par son air d'étrangeté et qui n'est pas tout à fait d'accord avec la nôtre. La voici :

[1] *Dictionary of the Anglo-Saxon language*, London, 1838, in-8° maj. Comparez, pour la Belgique, la carte de M. Bernhardi.

[2] Préface de la sixième partie des *Horæ Belgicæ*.

La plupart des mots latins sont doubles, *ignis* et *focus* signifient *feu; ager* et *campus,* champ, etc. Or, de ces deux mots, l'un appartient toujours aux anciens patois de la Gaule, de l'Espagne et de l'Italie, qui sont devenus la langue française, la langue espagnole et la langue italienne; et *ce qui prouve d'une manière irrésistible que le latin ne l'a pas fourni, c'est que le latin aurait également fourni l'autre.* Il n'y a en effet aucune raison pour que le latin n'eût pas laissé le mot *ager* dans les anciens patois celtiques, s'il y avait laissé le mot *campus;* donc l'un de ces mots a été emprunté à ces patois par le latin. *Le contraire serait évidemment impossible et absurde.*

M. de Cassagnac, à cet argument, en ajoute quatre autres qui sont loin d'être sans poids, quoique spécieux, à notre avis, et il en conclut que la langue latine s'est formée comme le peuple romain, c'est-à-dire, en absorbant peu à peu les éléments gaulois, espagnols et celtiques, disséminés autour d'elle; de telle sorte, qu'il serait beaucoup plus exact de considérer la langue latine comme fille du français, de l'italien et de l'espagnol, que comme leur mère. C'est donc, suivant lui, une chose simple au fond, de prétendre que le latin est sorti, presque pour sa moitié, des idiomes qui sont devenus plus tard l'espagnol, l'italien et le français.

Pour moi je m'attacherai de préférence au patois du Hainaut, que je connais le mieux et qui, malgré l'assertion contraire de M. Hécart, et maintes diffé-

rences, surtout dans la prononciation, n'est au fond que le patois *rouchi*.

A propos du mot *rouchi*, je ferai une remarque préalable. M. Hécart le tire par aphérèse de *drouchi*, usité à Valenciennes, pour dire *en cet endroit*. *Rouchi* ne serait-il pas plutôt une contraction de *rustica*, *rous(ti)ca?* l'*u* se prononçait *ou* en effet, le *c* devenait souvent *che* dans les mots dérivés du latin, comme *mouche* de *musca*, et la plupart des vocables ainsi formés se dégageaient des syllabes du milieu : exemple : *veille* de *vigilia*, *œil* d'*oculus*, *prendre* de *prehendere*, etc., etc.

En ce cas, la *langue rouchi* serait la *lingua rustica*, ou l'un des dialectes de l'idiome vulgaire né de la corruption du latin, et conserverait l'appellation que cet idiome a reçue dès le principe. Je ne propose toutefois cette étymologie que comme une conjecture.

Feu M. H. Delmotte, qui possédait à merveille les finesses et les naïvetés du dialecte montois, nous apprend, dans la notice biographique qu'il a consacrée à son respectable père, que ce dernier avait laissé, parmi ses manuscrits, un ouvrage intitulé : *Essai d'un glossaire wallon, qui peut servir à démontrer que cet idiome, tel qu'il se parle encore aujourd'hui dans la province du Hainaut, n'est que le roman ou français des* XI[e], XII[e], XIII[e], XIV *et* XV[e] *siècle, peu corrompu et mélangé d'un petit nombre de mots étrangers* [1].

[1] *Les tournois de Chauvency*, p. 2.

Aidé de ce recueil, du glossaire de M. Hécart [1], des facéties montoises de M. H. Delmotte et surtout d'observations prises sur les lieux, on pourrait former un lexique où seraient réunis tous nos patois romans, en indiquant où chaque mot est actuellement usité. Ce livre, enrichi d'exemples convenablement choisis, de quelques développements philologiques et littéraires, et qui, par ce moyen, pourrait être d'une lecture aussi agréable qu'instructive, nous aiderait à démêler dans les dialectes du Hainaut, du Brabant, des pays de Namur, de Liége et de Luxembourg, les divers éléments qui les composent; en d'autres termes :

Les anciens mots romans avec leurs modifications diverses,

Les mots empruntés à des langues étrangères,

Les mots français corrompus.

Ceux qui, n'appartenant à aucune de ces catégories, peuvent être considérés comme vestiges d'une des langues primitives des Gaules.

Il est entendu qu'en ne renonçant point aux étymologies, on se tiendrait en garde contre les conséquences précipitées où mènent de vaines ressemblances de sons, et contre cette facilité que l'on trouve à soutenir, à l'aide de rapprochements lexico-

[1] M. Hécart n'a pas dédaigné d'employer quelques remarques que j'ai eu l'honneur de crayonner pour lui. Voyez en outre : *Notes pour un glossaire wallon-hennuyer*, Nouv. archiv. hist. des Pays-Bas, vi, 87-99.

graphiques, les opinions les plus étrangères; facilité à laquelle a cédé très-sérieusement l'auteur de la *République des champs élysées*, et dont s'est moqué avec esprit celui du *Factum ou Mémoire qui était destiné à être prononcé dans une affaire contentieuse où il s'agissait de deux têtes, l'une en plâtre et l'autre en marbre* (Gand, 1802)[1].

J'ajouterai qu'un des moyens de trouver les traces des anciens langages est dans l'examen des noms propres, soit des personnes, soit des localités. J'en fournirai successivement des preuves.

Si le travail que je conseille n'est pas sans difficulté, il n'est pas non plus dénué de charme, et la peine en serait compensée par le plaisir; car j'appliquerais volontiers à la glossologie ce que Quintilien dit de la grammaire : *Minus sunt ferendi, qui hanc artem ut tenuem ac jejunam cavillantur.... Necessaria pueris, jucunda senibus, dulcis secretorum comes, et quæ vel sola omni studiorum genere, plus habet operis quam ostentationis*[2].

Voici quelques mots pris au hasard, pour donner une idée de la manière dont j'essayerais de rédiger le glossaire de nos patois romans. Si les vrais savants ont, comme le docteur Pancrace, une oreille pour les langues savantes et étrangères, et une pour la vulgaire

[1] L'auteur de cette piquante plaisanterie est M. N. Cornelissen.

[2] *Institut. Orat.*, 1, 4.

et la maternelle, je supplierai le lecteur de me prêter un moment toutes les deux.

Agace (montois), pie. Il y a à Mons une *rue d'el borgne agace*. Ce mot appartient à l'ancien français, et l'on connaît à Paris une respectable famille d'imprimeurs dont il est devenu le nom propre. *Agace* est dans les dernières branches du *Renard*. Rabelais s'en sert aussi. Les Italiens disent *gazza*; les provençaux *agasso*; à Valenciennes on prononce *agache*. Gesner, dans son *Histoire des animaux*, fait venir ce mot du grec *aigastra*, basse latinité *aigatia*.

On appelle *bren d'agace* (picæ stercus) la gomme du cerisier, du prunier et d'autres arbres qui portent des fruits à noyaux.

Alou (montois), alouette; provençal, *alauza*, du latin *alauda*. Ce mot est bien certainement d'origine gauloise. MM. De Fortia, Raynouard et Diefenbach ont cité les passages des anciens qui le constatent. *Alou* semble être le mot primitif dont on a retranché la terminaison latine. Cicer. *Phil.*, I. 8, et note de M. Leclercq, *OEuvres de Cicéron*, 1821, in-8°, XIV, 49. Plin., XI, 37; Sext. Empir., c. 39; Sueton. J. Cæs., 24; Gregor. Turon., IV, 30; *Gerardus* Vossius, *De vitiis serm.*, I, 2; Hauteserre, *Rer. Aquit.*, 1, 7; De Fortia, *Annal. du Hainaut de J. De Guyse*, V, 412; Raynouard, *Lexique roman*, II, 47, 48; A. Thierry, *Histoire des Gaulois*, III, 239; L. Diefenbach, *Celtica*, I, 14.

Arsoule, s. des deux genres; un polisson, un drôle,

un lâche. M. Lorin le fait venir du flamand *aers* (postérieur), je le ferai plutôt dériver du tudesque *arg soul* (angl.), ou *sawl* (anglo-saxon), âme méchante, âme vile, ou de l'italien *arso*, un pauvre diable et par extension un homme de rien. Quant au mot lombard, flamand, hollandais, anglo-saxon, suédois, danois, etc., *arg*, il mérite quelque détail. Paul Diacre raconte que deux chefs lombards s'étant pris de querelle, le plus distingué lâcha le mot *arga*, injure qui coûta la vie à l'un et à l'autre. Elle passait, en effet, pour si atroce, que si quelqu'un l'avait laissé échapper dans un mouvement de colère, la loi l'obligeait à se dédire, et le juge prenait connaissance du fait. Le titre 120 des lois des Lombards, *de eo qui alii* Arga *dixerit*, porte : *Si quis alium* Arga *per furorem clamaverit, et negare non poterit, et dixerit quod per furorem dixisset, tunc juratus dicat quod eum* Arga *non cognoverit.* La charte appelée *den Land-Charter*, donnée en 1292, par Jean Ier, duc de Brabant, condamne à une amende celui qui oserait se servir de ce terme outrageant qu'elle traduit par *quaet*, qui en est effectivement le synonyme. *Luyster van Braband*, part. I, p. 52. M. De Grave aurait fait venir *arga* de *raca*, par une de ces transpositions et altérations de lettres que les étymologistes aiment tant, et dont Voltaire s'est si gaiement moqué dans la préface de son histoire de Pierre le Grand. *Voy.* Des Roches, *Hist. anc. des Pays-Bas Autrichiens*, in-4°, p. 42; *Nouv. arch. hist. des Pays-Bas*, VI, 89-90; A. Ziemann, *Mittelhochd.*

Wörterbuch, p. 12; J. H. Kaltschmidt, *Sprachvergleichendes Wörterb.*, p. 92; H. Meidinger, *Dictionn. comparatif et étymolog. des langues teuto-gothiques*, p. 51; K. Schwenk, *Wörterb. der Deutschen Sprache*, p. 25; J. Bosworth, *A Dict. of the Anglo-Sax. language*, pp. 27 et 303.

Asar (wall.), hasard; prov., cat., esp., port., *azar*, ital. *azzardo*. M. du Méril, mécontent de toutes les étymologies proposées, tire ce substantif du scandinave *as*, Dieu, *fatum*, pluriel *æsir*. L. c. p. 90. Cette explication avait déjà été donnée par M. Raynouard, qui la développe très-clairement, *Lexique*, II, 160-61.

Babagne (montois), flaque d'eau. Je ne trouve à cette expression aucun analogue, et n'ose la ranger sous le mot anglo-saxon *baethan*, bain. On ne peut proposer de pareilles élucidations que pour ne pas rester court, chose honteuse à tout bavard, spécialement à un philologue.

Baudet (wallon), âne, et figurément ignorant. La Fontaine, *les Animaux malades de la peste :*

A ces mots on cria haro sur le *baudet*.

Je ne découvre pas ce mot, devenu français, dans les fables romanes rassemblées par M. Robert; je ne le vois pas non plus dans Marie de France, pour désigner un âne : mais son apologue LXVII, *dou l'asne et dou lion*, m'offre ce vers :

Li liuns vist l'*asne si baus*.

C'est-à-dire si fier. *Baudet*, serait-il un diminutif de *baut* ou *baud* [1], fier, à cause de l'importance de la sottise; gai, car rien de plus sautillant qu'un jeune ânon; ou bien, comme le mot *renard*, proviendrait-il d'un nom d'homme et appartiendrait - il au même ordre d'idées, puisque dans ce fameux roman du Renard, l'âne, selon le système d'interprétation d'Eckard poussé à ses dernières conséquences par M. Mone, serait un Baudouin. comte de Flandre; le latin le nomme par conséquent *Balduinus* (le *Boduognatus* de César), le texte d'Henri d'Alkmar *Boldewyn*, et celui plus ancien de M. Willems *Boudewyn*, comme les textes allemands [2]. Le roman français où les allusions historiques se sont effacées, et dont l'auteur, suivant le génie de sa nation, a préféré aux traditions réelles, les contes plaisants et les satires de mœurs, n'a pas employé cette dénomination. *Baudet*, dans cette supposition, que la popularité et l'origine du *Renard* rendent vraisemblable, serait une transformation du nom de Baudouin.

Bisquer (wallon). M. du Méril le dérive de l'islandais *beiskiaz*, être vexé. Je crois ce mot nouveau dans notre patois wallon.

Blando (montois), flatteur, c'est l'italien *blando* qui a le même sens et qui dérive de *blandus*, *blandiri*.

[1] Islandais *balld;* haut allemand, anglo-saxon, *bald;* italien *baldo*.

[2] Voy. son édition, *Inleiding*, p. 64.

Bodé (montois), enflé. En roman, pour bouton (enflure), on disait *bodon, bodone*. M. Roquefort donne ces deux formes qui sont de la même famille que *bodé, boder*. En anglo-saxon *bodig*, en anglais *body* est le corps, le tronc. Est-ce ici la partie pour le tout?

Baudour, nom d'un village du Hainaut. L'étymologie que lui donne J. de Guyse, quoique fausse, prouve cependant qu'au xive siècle, dans le Hainaut, le mot *baud* voulait dire joyeux, et *baudour* (prov. *baudor, baudezza*), joie, allégresse. Le crédule chroniqueur (t. IV, p. 376 de l'édit. de M. de Fortia) raconte qu'après la prise de Nervie, César offrit des sacrifices aux dieux dans un lieu *unde usque in hodiernum diem locus ille ab eventu rei, lingua romana* Baudour, *id est* gaudium deorum, *ab incolis nuncupatur*. Cf. Raynouard, *Lexique*, II, 201, 202.

Braque, un homme qui n'agit qu'à sa tête, un original, un étourdi, par allusion à un chien de chasse ainsi appelé, all. *brack*, ou parce que c'est un homme qui va devant soi, renversant, rompant tout à tort et à travers, isl. *braka*, briser, roman *braquer*, briser le lin, etc.

Brichauder, gaspiller, isl. *braka*, fl. *breken*, all. *brechen*, briser, mettre en pièces, par extension perdre, dissiper, all. *brach*, en friche, en jachère (c'est-à-dire en pure perte). En provençal *briza, briga*, signifient miette, débris. Raynouard, *Lexique*, II, 260. A Valenciennes *brissauder*.

Buée, lessive : ce mot a été français. Dans la légende

de Pierre Faifeu, par Charles Bourdigné, il y a un chapitre intitulé : *Comment ung jour, s'en venant de Orléans par la rivière de Loyre, il fit taire les lavandières de buée à Blois.* Éd. de Coustelier, 1723, p. 65. *Buer* signifiait *blanchir* et se prenait au neutre en ce sens, comme dans ce passage de la chronique métrique de Molinet, où il est question de Guillaume de la Mark, dont la chronique de Maximilien, traduite par M. Delepierre, fait un *marchand de fer :*

Sans couvrechief qui *bue*
A Trect fut desbarbé.

Mon édition, p. 100.

Buresse, de Buer, lavandière.

Burie, endroit où l'on lave. Voyez dans les piquantes *Scènes populaires montoises* de M. Delmotte, celle intitulée : *Le grenier et la burie :* c'est une *buée* avec tous ses accidents.

Capougner (montois), prendre à pleines mains, palper, froisser, *capere pigno?* En espagnol *caponar* signifie relever les sarments des vignes. Ce verbe ne peut avoir aucun rapport avec le nôtre.

Charbon de faus (montois), charbon de bois, faus de *fa*(g)*us*.

Chins-Chins, personnages de la suite du saint George des Montois, dans son combat contre le dragon. M. Delmotte, en se livrant à des recherches sur Gilles de Chin, regarde ce terme comme un mot vide de sens, ou dont la signification n'est pas arrivée

jusqu'à nous. Cette signification me paraît bien simple. Le mot *Chin-Chin* est formé du cri d'armes du seigneur de Chin : *Chin! Chin!* cri que ses gens répétaient sans doute dans l'origine durant l'attaque du monstre que l'on appelle le dragon. A la vérité, on lit dans la *Chronique* en prose *du bon chevalier messire Gilles de Chin*, que le cri de ce paladin était *Berlaimont;* et M. R. Chalon a vu là un démenti donné à mon opinion. Mais on avait souvent plus d'un cri de guerre, et l'autorité de la chronique susdite n'est pas irrécusable. Conf. *Messager des sciences de* 1834, p. 509, Ph. Mouskes, I, 280; *Nouv. arch. hist. des Pays-Bas,* VI, 93. Je renvoie, au surplus, au texte en vers, et plus ancien, du roman de *Gilles de Chin,* dont j'ai préparé la publication pour la commission royale d'histoire de Belgique.

Cras pour *gras* (montois), féminin *crache,* de *crassus*. On se souvient de ce traducteur de Cicéron qui, voulant habiller l'orateur latin à la mode française de son temps, travestissait, dans les lettres familières, *Pomponius Atticus* en M. de Pomponne, et *Marcus Grassipes* en M. de Grospied. Il y avait naguère, à Mons, un charcutier surnommé *Craches Marones.* Voy. *Marones.*

Cron (montois, brab.), fl. *krom,* courbé, tortu, boiteux. Il y a à Bruxelles une rue du *Cron-Bras* et il existe une chanson populaire du *Cron Maldeghem.*

Cru de chaud (montois), être en nage, pour *recru de chaud*.

Cufa, Cufat (Borinage), la tonne qui sert à monter la houille, de *cuve*, lat. *cupa*, basse latinité *cuva*, ancien haut allemand *chuoffa*, all. *kufe*, dan. *kuf*, polonais *cuva*, persan *kub, kop, kobba*, etc.

Dégoté (montois), dégourdi; contraction de *démagoté*.

Dégoter, dégourdir quelqu'un et aussi lui en remontrer.

Faire. Ce mot, dans les langues romanes ainsi que dans les idiomes du Nord, s'emploie d'une manière particulière et dont le latin ancien n'offre pas d'exemple. Dans Grégoire de Tours on trouve cette phrase, III, 37 : *Gravem eo anno et solito asperiorem hyemen fecit.* Il fit cette année un hiver rigoureux et plus rude que de coutume. Grégoire de Tours, on le voit, parlait roman. Il est curieux de rechercher des traces de nos idiomes modernes dans les auteurs latins des époques où l'on n'en a pas de monuments originaux authentiques.

Gade (montois), chèvre; il y a à Mons une *Rue des Gades*. Goth. *gaitsa*, all. *geiss*, anglo-saxon *gat*, angl. *goat*, écossais *gait*, holl. et island. *geit*, suéd. *get*, dan. *gied*, *gede*, *geed*, hongr. *gedo, gido*, hébr. *gedi*.

Gadot (montois), chaise d'enfant; peut-être de *gadoue*, parce que l'enfant y satisfait ses besoins. *Gadoue*, ordure, fumier, immondices, que Ménage, par une suite de transformations à sa manière, tire de *cacare*, *cacatum*, *cacatura*, *cacadura*, contraction *cadu(ra)*. *Gadoulier*, manier malproprement. *Ga-*

douard, cureur de privés, en français. On dit *gadouillia* en bas-limousin.

Kaière (wall.), chaise, *kaière prèchoire*, chaire à prêcher; lat. *cathedra*. Les miniatures des manuscrits, les vieux tableaux, l'ouvrage de M. du Sommerard, les cabinets des curieux et les salons des *dilettanti moyen âge* nous offrent de ces belles kaières ornées de sculptures délicates et qui ne sont pas un simple siége, mais une œuvre d'art Il y a autant de différence, sous le rapport critique et poétique, entre ces kaières et nos chaises, malgré nos bois précieux, nos dorures et nos riches étoffes, qu'entre un heaume damasquiné sur lequel se balance fièrement un panache magnifique, et nos chapeaux de feutre de soie à huit francs Pour prendre place sur cette espèce de trône, il fallait un costume large et pittoresque, il fallait des manières nobles et graves, de qui n'approchent pas nos fracs noirs étriqués, et cette roideur bourgeoise et boudeuse dont nous voudrions bien faire de la dignité. *Kaière* cependant s'applique au siége le plus humble.

J'ai admiré dernièrement dans le vieux château d'Eberstein, appartenant au grand-duc de Bade, une *kaière* en bois commun, offerte à la grande-duchesse, par les menuisiers de Fribourg. On dirait que le bois est devenu une matière ductile, tant il prend des formes légères et variées.

L' pour *le*, *la*, comme *i'* pour *il*. Il est bien remarquable que le pronom *ille* ait fourni au roman le

pronom personnel *il* et l'article *le*, c'est-à-dire deux de ses principaux signes caractéristiques

Losse, Loste (montois), mauvais sujet, garnement.

Losteries, propos de mauvais sujet, poliçonneries. Fl. *loss*, lâche, drôle; d'où peut-être le roman *losengier*.

Cette origine est plus naturelle que si on la déduisait de *lorren* (Wieland, Dictionn. holl.), tromper, *lorinen* (Hoffmann, *Horæ Belg.*, VI, 7, 66, 253), même sens; *loreryc* (Kilian, Dict.), imposture. M. Hoffmann ne s'est pas aperçu que ces mots et le verbe français *leurrer* étaient même chose.

Marones (montois), culotte. Je n'ai point rencontré dans les langues vivantes de mot qui ait quelque analogie avec celui-ci; il semble donc aborigène, original, à moins qu'on n'en découvre la racine dans *mas*, *maris*, mâle, parce que la culotte est un vêtement masculin.

Maroner, qui s'est introduit récemment pour *gronder entre ses dents*, *grommeler*, ne peut avoir aucun rapport avec *marones*. Je laisse à de plus doctes à déterrer quelque rapport entre le vocable montois *marones* et *Maro*, nom romain, *Maronea*, ville de Thrace, *Maronias*, ville de Syrie, et les hérésiarques qui d'elle se sont appelés *Maronites*. Je ne pousse pas si loin la science des rapprochements.

Mouchon (montois), moineau, passereau; à Mons, *Rue des blancs mouchons*, du flamand *musschen*,

musch, musche : Dans le *Drie daghe here*, on lit :

Men soude meer liede vaen dan MUSCHEN.

Hoffmann von Fallersleben, *Horæ Belg.*, VI, 106, 255. Roquefort, *Gloss.*, II, 200, conjecture que le *moisson*, *moison*, du *lai de l'oiselet*, est le moineau.

MUSTIAU (montois), à Valenciennes *mutiau*, à Bavai, Maubeuge, Avesnes, *muttiau ;* hachis de tendons de veau, morceau de bœuf de l'épaule ou du cou. Ce mot est employé dans une ordonnance pour la table de l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas, faite en 1525 et rapportée à la fin de notre édition de la chronique métrique de George Chastelain et de Jean Molinet, p. 152 : *Ung muteau pour le bouilon de madame, d'environ viii livres.* J'étais alors incertain sur le sens de ce substantif, que M. Hécart fait venir de *nuque* d'où *nuquiau* et *muquiau*, enfin *mutiau*.

RÊLER, trouver à redire à tout, de *quereller* par aphérèse.

TRUQUE, le fin d'une chose, fourberie, ruse (montois et rouchi) ; all. *truegen*, tromper, *trueg*, tromperie ; anc. all. *tringan*, *triogant*, *trigant*, *triegen*, d'où *trigaud*, *intrigant*, *tricher*. Dans le *Baron de Fæneste* on lit : « Beci aussitost à mes yamves de petits vasochiens, et moi *à trucs*, » ce que l'éditeur explique par *à frapper dessus*. Édition de Cologne (Bruxelles, Foppens), 1729, p. 34. Le mot *à trucs* est alors ici dans le sens de *triquer*. En Piémont on appelle le jeu de billard *truc*.

VERDRON (montois), épée, fleuret, tudesque *swert* ou plutôt corruption du mot *verdun*, sorte d'épée longue, étroite et carrée, fabriquée dans la ville de ce nom, et dont parle Marot :

> Car chascun jour au camp, sous leur enseigne,
> Font exercice, et l'ung à l'aultre enseigne
> A tenir ordre et manyer la pique
> Ou le *verdun*, sans prendre noise ou picque.
>
> *Du champ d'Attigny*, Épît. III.

Ce terme est aussi employé par Rabelais.

Je n'allongerai pas davantage cet échantillon, mais je m'arrêterai un moment à un des patois romans de la physionomie la plus caractérisée, celui de Liége, que MM. Simonau et Forir cultivent comme une langue littéraire, et dont M. Ch. Grandgagnage va nous donner un lexique.

Jusqu'ici on regardait le *Miroir* du vieux Jacques de Hemricourt, si infidèlement traduit, quelquefois, par de Salbray, comme le monument imprimé le plus ancien de l'idiome liégeois; mais il en est un beaucoup antérieur, qu'on ne s'avise pas d'aller chercher dans un mémoire judiciaire, d'ailleurs fort rare.

En voici le titre :

Manifeste des droits de la révérende abbesse de Robertmont, et le révérend prieur des chartreux et leurs couvents, touchant la dispute, leurs (sic) *faicte par les Mangons de la cité de Liège, ès ans* 1632 *et* 1633. A Liége, de l'imprimerie de Jean Ouwerx,

impr. juré de Son Alteze Serme. 1633, in-4° de 91 pp.

Les Mangons répliquèrent par une brochure imprimée en 1633, chez Christian Ouwerx, imprimeur de la cité, tandis que Jean Ouwerx l'était de Son Altesse. In-4° de 8 feuillets.

C'est dans les *pièces probatoires* alléguées par les avocats de l'abbesse de Robermont qu'il faut chercher le liégeois de jadis. L'*une,* pour nous servir de leurs termes, *est un très ancien volume, escrit en vieu et naifve liegeoix, tiré des archives du monastère de Robertmont, pour ce et pour son antiquité très grande entièrement digne de foi.*

L'extrait de cette chronique va de la page 29e à la 42e. Il est intitulé :

Cy après s'ensiet kimen li Abie de Robiermon a kimenci ensi ke li savons et wardons di nos anceste et li avons trové en des viel papi tot kirompu et deshirez.

Ce morceau curieux est suivi de pièces plus anciennes encore, c'est-à-dire de *Chartes en langue vulgaire,* des années 1225, 1250, etc., etc.

Nous ne transcrirons qu'une partie de la première, en copiant fidèlement l'orthographe, bonne ou mauvaise :

Cy s'enscient le as stud (statut) *rendu par midame Katline de Lehy, devant Alier al Vobenent.*

« Nos suer Katline de Lehy, par le Dieu patience, abeest de Robiermon, avons rendu à tenir de nos et di nos Eglise à Mari Gilet de Belle-Flame torto (*toute*) li

grand rotisse ki vat a lon li grand cemin de Liège à Franchimon jusk' al voie devan Belle-Flame, de costeit vers Peuilhe, joindant as tère d'un sir de Liervve, et di l'aut costeit al rual ki vat à Weez. Item enkor oune pice de tère ki s'apel leas noief bonnir, ke sont to près, il n'y a que li cemin de Franchimon ent' deu, et si monte vers li bois de Brois al bois de Brois miesme, et de costeit de Joupilhe vint tourner atour del teneur Johan Michi de Beine ès rivin ditsi al voie ki vat de Liège al bois de Brois; enkor la miesme diven si miesme jondant oune ote grand pice ki sont to (*tous*) bois et haie ensi kome font iij ou iiij bonnir devan Belle-Flame, à kondicion ki in porat rin abate asdit bois por vende ny por mahner, men bin por si chafer; est ankor devisé s'il a del pason, lours porce y poront bin alier avou seas de l'abeie. Item at ankor le sordit Mati repris à Stud oune grand waide al aut costeit del voie k'on dit li Waide des Dame, joindant al dit voie de Liège, montant à mon divers (*devers*) li bois de Brois ditsi à Rivva, et diskendant ditsi al fose del Louwe et ditsi al bois de l'abie, et del costeit de Robiermont, partei al bois, partei al tère Francheu Char-de-Vache, Hesbignon, etc.»

Ces documents, sans doute, méritent d'être examinés.

LE FELD-MARÉCHAL

PRINCE CHARLES-JOSEPH DE LIGNE [1].

L'Europe entrait dans une ère nouvelle : malgré le caractère pacifique du cardinal de Fleury, le règne de Louis XV commençait par des guerres. Tout était en armes du Nord au Midi. Une reine, dernier rejeton de la race héroïque de Habsbourg, défendait avec énergie les droits que son père avait cru lui assurer par un acte solennel, et qui avaient été reconnus par des souverains déclarés depuis ses plus ardents ad-

[1] Cette biographie a été imprimée incorrectement dans l'*Album belge*. Elle est ici également plus complète et plus correcte que dans les *Mémoires de l'Académie*.

versaires. La partie des Pays-Bas restée à l'Autriche subissait le traité de la Barrière; tandis que la Pologne marchait à sa dissolution, il se formait près d'elle deux puissances jusqu'alors inaperçues, la Russie et la Prusse. La maison de Hanovre s'affermissait définitivement en Angleterre; l'Espagne continuait à s'énerver, et l'Italie, en passant sous des maîtres étrangers, au gré de combinaisons égoïstes, oubliait son indépendance et sa nationalité. Cependant de graves changements s'étaient introduits dans les idées et dans les mœurs. Les intérêts dynastiques ne dictaient plus seuls les transactions de la diplomatie, les sympathies nationales, les besoins du commerce pesaient forcément dans la balance : le système colonial reculait l'horizon de la politique; l'opinion devenait une puissance à mesure que s'éclairaient les intelligences et que les hommes se rapprochaient davantage; insensiblement s'effaçait la distance des rangs; l'esprit et le talent formaient aussi une aristocratie, que celle de la naissance accueillait avec faveur sans soupçonner que cette dangereuse rivale pourrait la supplanter un jour; les relations de la vie commune devenaient plus faciles, plus unies; mais les hautes classes conservaient encore leur prestige et le sentiment de leur prééminence; la jalouse égalité moderne n'avait pas encore passé sur toutes les têtes son niveau monotone : il restait dans les âmes quelque chose de fier, dans les esprits une originalité franche et prononcée; même certains préjugés, héritage d'un autre siècle,

n'étaient dépourvus ni de grandeur ni de noblesse. Les orgies de la régence n'avaient pas eu le pouvoir d'abolir le majestueux souvenir de Louis XIV; les noms resplendissants de cette époque n'avaient pas perdu leur influence; Charles XII, Pierre le Grand, Eugène, Marlborough, Catinat, Villars, avaient à peine fermé les yeux, et, derrière toutes ces gloires, on entrevoyait encore les mâles physionomies des Gustaphe-Adolphe, des Wallenstein, des Tilly, des Buquoy et de cette foule d'hommes extraordinaires dont le moule est désormais brisé.

Durant cette période naquit un Belge illustre, qui appartient à la fois à un temps que la rapidité des événements et des révolutions semble avoir reculé bien loin derrière nous, et à celui où nous avons vécu. Indépendamment de cette existence presque double, il se présente à nos yeux sous quatre aspects différents: le grand seigneur, le guerrier, l'homme du monde et l'écrivain. Mais ces éléments divers, si je puis parler ainsi, réagissaient les uns sur les autres et se confondaient sans disparate dans une parfaite unité. Les études et les réflexions de l'écrivain corrigeaient la hauteur du gentilhomme, la frivolité du courtisan polissait la rudesse du soldat; en retour, la dignité du gentilhomme, la grâce du courtisan, la bravoure et l'expérience du guerrier donnaient à l'auteur de l'élévation et de l'élégance, de la vivacité, de la force et du feu.

Le 23 mai 1735, le prince Charles-Joseph de Ligne

reçut le jour à Bruxelles, dans l'hôtel de son père, situé près de l'église de Sainte-Gudule, où l'on a percé depuis une rue qui porte son nom. Des généalogistes le faisaient descendre d'un roi de Bohême, quoiqu'il n'y crût pas; d'autres lui donnaient pour souche, tantôt Thierry d'Enfer, issu de Charlemagne, tantôt Witikind ou une branche de la maison de Bade. Toutes ces origines, dont il est impossible d'administrer aucune preuve historique, sont inutiles à une famille qui a produit quantité de valeureux chevaliers, et contracté les plus désirables alliances. La maison de Ligne, une des plus illustres des Pays-Bas, possédait depuis le XI.e siècle, la pairie de Baudour, et, dès le XIII.e, la dignité héréditaire de maréchal de Hainaut [1]. Jean III de Ligne reçut de Maximilien d'Autriche le collier de l'ordre de la Toison d'or. Son fils Antoine, créé prince de Mortagne par le roi d'Angleterre Henri VIII, qu'il avait bien servi, a été surnommé *le grand diable de Ligne*, à cause de son aveugle intrépidité. Au XVI.e siècle, un cadet de Ligne fonda la maison d'Arenberg, qui s'est élevée si haut; le père de Charles-Joseph fut Claude-Lamoral [2],

[1] La généalogie de la maison de Ligne est dans le *Recueil historique, généalogique et chronologique du royaume des Pays-Bas*, par C. de Franquen, et dont il n'a paru qu'un volume. Bruxelles, 1826, in-4o. Cf. *Nobiliaire des Pays-Bas*, 37, 43, 59, 64, 163; *Suppl.*, 30, 201-239; Le Mayeur, *La Gloire belgique*, I, 298-300.

[2] Mme de Genlis, abusée par ce prénom, a cru que le

deuxième du nom, prince de Ligne, d'Amblise et du Saint-Empire, grand d'Espagne de première classe, marquis de Roubaix et de Ville, comte de Fauquemberghe, baron de Werchin, Belœil, Anthoing, Cisoing, Villiers, Silly, Herzelles et Jumont, souverain de Fagnolles, seigneur de Baudour et de Walincourt, premier ber de Flandre, pair, sénéchal et maréchal de Hainaut, major-général et colonel d'un régiment d'infanterie au service de l'empereur, l'un des six conseillers d'épée honoraires du conseil d'État de la régence des Pays-Bas autrichiens. Sa mère, Élisabeth-Alexandrine-Charlotte, princesse de Salm, était une dame extrêmement distinguée, mais elle avait le malheur de manquer des attraits qu'on cherche volontiers dans une femme, et madame de Genlis, qui la peint fort en laid, dit qu'ayant atteint la cinquantaine, on la comparait justement à une *chandelle qui coule*[1].

patronymique des princes de Ligne était *de La Morald*, MÉMOIRES. Bruxelles, De Mat, V. 336. Comment, de son côté, le comte de La Garde, dont la famille est alliée à celle de Ligne, a-t-il pu se méprendre au point d'avancer que cette dernière était une branche de la maison d'*Egmont?* Le prénom de *Lamoral* l'a-t-il trompé?

[1] Voici les titres que portait l'homme illustre dont nous écrivons la biographie : Charles-Joseph, prince de Ligne, d'Amblise et du Saint-Empire, marquis de Roubais et de Dormans, comte de Fauquemberghe, baron de Werchin, Belœil, Antoing, Cisoing, Villiers, Silly et Herzelles, souverain de Fagnolles, seigneur de Baudour, Wallincourt et

Avec des antécédents pareils, le prince de Ligne tenait naturellement à sa naissance, quoiqu'il fût à cet égard beaucoup plus modeste que quantité de nos libéraux parvenus et à demi savonnés. Persuadé que noblesse oblige, il blâmait les mariages basés uniquement sur la finance. Les mésalliances qu'il aurait pardonnées en faveur de l'amour, lui paraissaient, en faveur de l'argent, détestables. Les premières, selon lui, produisaient de beaux enfants, et les autres, à la longue, de petites figures de courtauds de boutique gourmés, guindés, sans délicatesse, et qui pis est, sans honneur.

Quoique des raisons de convenance plutôt que de sentiment eussent déterminé l'alliance des maisons de Ligne et de Salm, on n'aurait pas aisément cité un plus bel enfant que Charles-Joseph, frais, rose, bien découplé, plein d'espièglerie et de gentillesse, la conception prompte, l'esprit ouvert et décidé. Élevé au château de Belœil [1], ancienne terre de ses ancêtres, il

autres terres, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne de la première classe, premier ber de Flandre, pair sénéchal et maréchal de Hainaut, lieutenant-feld-maréchal des armées impériales, capitaine des trabans, colonel propriétaire d'un régiment d'infanterie wallonne, Saxe-Gotha, et chambellan de LL. MM II.

[1] *Voy.* la notice sur le château de Belœil (dont l'ancien nom était Bailleul), par M. Arthur Dinaux, *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, I, 455, et celle qui a été insérée par M. Desessarts dans le journal

reçut dans la forêt qui l'entoure, la première impression des beautés de la nature, et, sur le sol foulé par tant de combats, la première leçon du métier des armes. Des dragons de Ligne, débris mutilés des soldats d'Eugène, le prenant sur leurs genoux, lui avaient raconté leurs campagnes. Il rapporte qu'à huit ans il avait déjà été témoin d'une bataille, qu'il s'était trouvé dans une ville assiégée, et que, des fenêtres du château de Belœil, il avait vu trois siéges. Je ne suis pourtant pas bien sûr que son calcul soit très-juste quant aux années ni quant aux distances[1]. A quinze ans, entraîné par son goût, échauffé par l'exemple de ses aïeux, il était convenu avec un capitaine du régiment français de Royal-Vaisseau, en garnison à Condé, que, si la guerre éclatait, il s'échapperait de la maison paternelle et s'enrôlerait dans sa compagnie sous un nom supposé, ne voulant devoir sa fortune qu'à son propre mérite; et, dans son impatience, il répétait sans cesse ce vers de Voltaire:

Rose et Fabert ont ainsi commencé.

Cette équipée romanesque ayant échoué, il fut

parisien *l'Artiste*, 14e année, no 7. Consultez de plus la note 59 sur les *Mémoires du comte d'Ongnies*. Mons, 1840, in-12.

[1] Je pense, en effet, qu'il veut parler des siéges de Courtrai, d'Ypres et de Menin, de l'investissement de Tournay et de la bataille de Fontenoi. Or ces événements datent des années 1744 et 1745, et il avait environ dix ans quand les deux derniers eurent lieu.

réduit à ne faire la guerre que sur le papier et dans les livres. Il n'était pas sorti de l'adolescence quand il composa un discours sur la profession des armes, qu'il fit imprimer trente-deux ans après, et vers la fin duquel il s'adresse à son gouverneur. Eugène et Condé étaient alors ses deux héros par excellence. Plus tard il y joignit César, dont le génie universel le frappait d'admiration.

Un traité avait fait poser les armes à l'Autriche et à la Prusse. La reine des Hongrois était redevenue impératrice d'Allemagne, et Marie-Thérèse put placer sur le front de son époux le diadème de Charlemagne[1]. Francfort, la vieille cité des empereurs, fut témoin de cette solennité, dont l'adolescente curiosité de Goethe a rendu un compte intéressant.

Enfin, en 1752, on permit au fougueux jeune homme de réaliser ses vœux les plus ardents. Il obtint une enseigne dans le régiment d'infanterie, propriété de son père. Les quatre ans qui suivirent furent consacrés à son instruction préliminaire : ce ne fut qu'au bout de ce terme qu'on le fit capitaine. Il avait pour camarades plusieurs Belges qui soutinrent dignement dans la guerre de sept ans, commencée en 1756, la renommée de ces bandes wallonnes auxquelles l'Autriche avait tant d'obligation. Le comte de Groesbeeck et le marquis d'Assche furent tués à ses côtés. Il perdit aussi son lieutenant-colonel

[1] Le 4 octobre 1745.

la Marlière, dont il célèbre la valeur et déplore le trépas. Tous il les éclipsait par sa valeur brillante et son enthousiasme. Ce n'était pas assez d'être brave, il fallait aller au feu comme à une fête, la tête montée, le cœur électrisé, recevoir des coups de fusil d'une façon dégagée, faire, en quelque sorte, des coquetteries au danger, et plaire, étonner, en face de la mort, par la confiance, le sang-froid, l'attitude, une figure martiale et gaie, une voix inspirée et vibrante, par l'exercice prompt et raisonné de la pensée et de la volonté. Or le jeune débutant possédait tous ces avantages; aussi était-il déjà l'idole de la troupe. Il se distingua en plusieurs rencontres, notamment à la bataille de Kolin, gagnée par le maréchal de Daun sur le grand Frédéric. Dans les affaires qui suivirent cette victoire, on le vit constamment aux avant-postes. Cité avec éloge à Breslau, il se surpassa à Leuthen, où le roi de Prusse vengea l'affront qu'il venait de recevoir. Profitant d'une dispute de préséance entre les officiers de son régiment, il le rallia à plusieurs reprises au milieu d'une grêle de boulets, et en ramena les restes en Bohême par les chemins les plus affreux, n'ayant lui-même qu'un morceau de pain grossier pour soutenir ses forces épuisées.

On ne sera pas surpris qu'ayant grandi à l'odeur de la poudre, et acquis ses premiers honneurs à la pointe de son épée, le prince de Ligne ait été disposé à n'admettre d'autre noblesse que la noblesse militaire. Le 11 octobre 1758, il se trouva à Hochkirchen, en

Lusace, où le comte de Thiennes, colonel de dragons, fut tué d'un coup de pistolet par le commandant des gendarmes prussiens. S'étant emparé d'un poste important, il reçut pour récompense le grade de colonel.

Dans les courts intervalles que lui laissait le service, il parut au milieu des salons de Vienne, où son nom, flanqué de soixante quartiers et plus, sa mine superbe, les agréments de sa personne, sa jeunesse florissante, sa hardiesse et son esprit lui valurent des succès de plus d'un genre. Les blondes beautés du Nord, tendres et languissantes, redoutes mal défendues et fort peu redoutables, étaient déjà rendues avant que d'être prises. L'ennemi avait trop d'intelligences dans la place; et puis il était si pétulant, si fou! Qu'y avait-il à craindre avec une tête éventée? On pensait ne faire qu'un enfantillage en risquant les choses les plus sérieuses, et avoir tout refusé lorsqu'il ne restait plus rien à céder; car c'est un point essentiel en matière de séduction, de savoir inspirer de la sécurité à la faiblesse, au remords de la sérénité.

Charmée de retrouver le nom du brillant colonel sur la liste des vainqueurs de Maxen, où il avait contribué à la prise d'un corps prussien de 18,000 hommes, Marie-Thérèse lui confia la flatteuse mission de porter au roi Louis XV la nouvelle de ce triomphe. La cour de France étonnée le prit pour un Français du meilleur ton; la soudaineté, l'aisance de sa conversation, l'urbanité, l'élégance exquises de ses manières, ravirent tout le monde. Il était né avec l'esprit fran-

çais, et ce qui pouvait lui manquer sous ce rapport, il le devina par une sorte d'intuition, dès qu'il eut mis les pieds en France. Pour ajouter du piquant à cette sorte de naturalisation spontanée, le Belge et l'Allemand perçaient encore sous le Français et le Parisien.

Le prince de Ligne, à Paris, fut l'homme à la mode, et, malgré l'inconstance de la vogue, il le fut pendant vingt-cinq ans. Loin d'être imitateur, il devint modèle : les jeunes courtisans s'appliquèrent à lui dérober quelques-unes de ses grâces, eux, si prompts à dénigrer les étrangers et à leur supposer des travers et des ridicules; mais ils admiraient plus le côté frivole de ses manières que ce qu'il avait de réellement sérieux. Si le prince, en effet, aimait la puissance et la qualité, s'il savait relever fièrement la tête, il n'hésitait pas à la courber devant la supériorité de l'esprit; ce respect profond pour l'intelligence est le trait qui le recommande. Or, quand on fait ainsi la part de cette autre noblesse, on n'est pas loin, même sans le savoir et en le niant, du principe de nos gouvernements constitutionnels.

Malgré cet accueil et la sympathie qu'il éprouva tout d'abord pour une nation qu'il a toujours préférée depuis, il ne put s'empêcher d'apercevoir la faiblesse d'un gouvernement dirigé par une femme galante et un abbé bel esprit. On lui fit de beaux présents et des questions singulières. Le roi lui demanda si le maréchal de Daun portait perruque; madame de Pompa-

dour, pourquoi la cour d'Autriche comme celle de France n'envoyait pas sa vaisselle à la monnaie; un ministre, s'il faisait froid en Saxe; un autre, s'il y avait beaucoup de vieillards à Vienne. Le maréchal de Belle-Isle lui dit : « Vous remportez bien tard vos victoires; l'année passée c'était au mois d'octobre, cette année, c'est au mois de novembre. » Le prince de Ligne, par une allusion amère aux défaites des Français à Minden et à Crefeld, lui répliqua : « Il vaut mieux battre en hiver que d'être battu en été. » C'était une de ces reparties acérées qui lui étaient familières, et qui nuisirent plus d'une fois à son avancement.

A Versailles, on ne revenait pas de ce qu'il savait si bien le français et de ce qu'il ne savait pas le hongrois. On remarqua qu'il dansait à ravir, notamment le menuet, cette danse foncièrement aristocratique, et qu'il appelait néanmoins une *grâce stupide;* car il est doux de médire des avantages que l'on possède, et auxquels on tient le plus peut-être au fond du cœur. Après avoir fait bien des connaissances, des étourderies, des observations et des dettes; après l'hiver le plus charmant qu'il eût passé de sa vie, au sein de tous les plaisirs, il s'en retourna à l'armée qu'il retrouva près de Dresde, où il l'avait laissée.

En 1760 le prince de Ligne fit partie du corps d'armée du général de Lascy, qui s'empara de Berlin et de Postdam. Fidèle à son culte pour le génie, il employa tous ses efforts et son crédit pour assurer la

conservation des palais et des établissements du roi de Prusse. Le prince Émeric Esterhazy ne prit qu'un tableau pour lui-même, une écritoire pour le général de Lascy, une flûte pour le général Odonell et une plume pour notre prince, qui s'en est servi à la gloire du héros de Sans-Souci autant qu'à la sienne.

Sous la tente, au bivac, en cantonnement, en garnison, partout, il lisait, il écrivait. A 400 lieues de Paris, dans le plus horrible des villages et des hivers de Bohême, il rédigea un mémoire sur les embellissements de la capitale de la France. Ami du plaisir, impétueux, étourdi, il savait sacrifier à la méditation et au travail. Si je ne me trompe, Vauvenargues, cet apologiste de la vie active, était dans l'armée française, quand le prince de Ligne poursuivait sa laborieuse carrière et appliquait d'instinct la théorie du philosophe.

Lorsqu'il commandait le régiment de Los-Rios, il fit un sermon pour apprendre à une *bête d'aumônier* comment on parle de Dieu à des soldats. Au milieu des esprits forts dont il épousait les opinions, il crut fermement au *gentilhomme de là-haut* et à la nécessité d'une religion positive; car en général un brave soldat est rarement impie; il peut être léger, insouciant, libertin, mais qui contemple si froidement la mort ne saurait oublier l'auteur de la vie; d'ailleurs le joug de la foi est aussi une discipline, et l'on voit fréquemment des militaires, après une existence orageuse, finir par se consacrer aux austérités du sacer-

doce ou du cloître, et porter l'ascétisme au même degré qu'ils avaient poussé la valeur et le dévouement à leur drapeau.

Marie-Thérèse ne tarda pas à accorder au prince de Ligne un nouvel avancement. « Vous m'avez fait l'an dernier tuer toute une brigade en prodiguant votre vie, lui dit-elle en lui remettant sa nomination au grade de général-major; n'allez pas à présent m'en faire tuer deux : l'État et moi voulons vous conserver. » C'était avec de telles paroles, qu'à une époque qui ne réveille guère aujourd'hui que des idées d'arbitraire et de despotisme, un souverain allait au cœur de ses sujets. Cette noble monnaie n'était pas prodiguée et faisait faire des prodiges.

L'excellente princesse aimait à chapitrer le prince de Ligne, qui avait plus de sentiment religieux que de dévotion, plus de moralité vraie que de régularité; mais elle le grondait très-maternellement et sans la moindre aigreur : « Je ne sais comment vous faites, lui disait-elle un jour; vous étiez l'ami intime du père Griffet, l'évêque de Neustadt m'a toujours dit du bien de vous, l'archevêque de Malines aussi, et le cardinal vous aime assez. » C'est qu'il avait des séductions pour les plus rebelles.

La paix signée à Habertsbourg, près de Dresde, le 16 février 1763, donna au prince de Ligne le temps d'acquérir une foule de connaissances qui lui manquaient, et de se perfectionner dans celles qu'il possédait déjà. Il étudiait avec une inconcevable rapidité.

Quand on parcourt ses ouvrages, aussi volumineux, sans exagération, que ceux d'une congrégation de bénédictins, et qu'on lit en même temps le récit de sa vie si occupée, si pleine, on est dans l'admiration de lui découvrir des notions étendues sur toutes sortes de sujets. Il n'était pas savant et ne visait aucunement à l'être, néanmoins peu de questions lui étaient complétement étrangères; histoire, politique, art militaire, économie, philosophie, littérature, aucune matière ne le rebute; il parle de tout en homme qui ne s'est pas contenté d'écouter aux portes, et c'est avec un ton si facile. une négligence si aimable, une vivacité si cavalière, que la réflexion seule fait apercevoir le bon sens et l'instruction cachés sous cette frivole enveloppe.

En fait de littérature néanmoins il ne s'était familiarisé qu'avec la française moderne. L'antiquité grecque et romaine était une nourriture trop forte pour l'époque; s'il n'avait pas compris le génie de l'Allemagne, c'est que l'Allemagne elle-même avait momentanément répudié sa nature propre et individuelle, et que le monarque qui jetait le plus d'éclat sur elle rougissait presque d'être Allemand, au point de vue littéraire.

Le style parlé, la conversation autographiée, voilà le caractère dominant de ses écrits. Il a des pages ravissantes de coloris, d'entrain et d'abandon; mais il est de nécessité qu'il s'arrête, sous peine de tomber dans l'incorrection et le mauvais goût.

Le prince de Ligne aurait eu en mille rencontres maille à partir avec Vaugelas, car il n'était pas bienséant qu'un homme si bien né sût pertinemment la grammaire. Il rappelait un peu ces Romains qui, en parlant grec, faisaient exprès des solécismes dans l'intérêt de leur dignité. Il ne dédaignait pas jusqu'aux calembours, *jolis abus qui font rire,* et s'en permettait souvent qui auraient désarçonné M. de Bièvre. Ses ancêtres, au reste, lui en avaient fourni un glorieux exemple dans leur devise : *Semper stat linea recta.* Sa phrase, semblable quelquefois à une charge de cavalerie, court, s'élance, sabrant à droite et à gauche, et finit, à travers les saccades d'une course désordonnée, par emporter une idée, comme une cornette ou une enseigne enlevée à l'ennemi. Le jargon, les *concetti* déparent, avouons-le, ses meilleurs endroits, et l'on regrette qu'il ait, en écrivant, manqué de sévérité et de patience. Il péchait principalement contre la méthode, mais ce défaut est souvent chez lui un attrait de plus. Après tout, la méthode n'est que l'ordre, et il l'avait en horreur. Il a dit, je ne sais où, que l'ordre vient de l'enfer, et qu'il s'attendait malheureusement à l'y retrouver. Pure boutade qu'il ne faut pas prendre au sérieux : l'ordre, au contraire, vient du ciel; si l'enfer a produit quelque chose, c'est le désordre, et nous devons le savoir mieux que personne. Néanmoins tant que l'auteur se soutient, on peut à certains égards lui appliquer ce qu'il a écrit de Canova : « Chacun de ses mots est un trait, et chaque

pensée un livre. » On trouve en lui un harmonieux écho de la bonne compagnie d'alors, du trait, du neuf, de l'originalité, de l'imagination, de jolis détails, d'amusants contrastes, des choses imprévues qui partent comme un éclair, de la finesse, de l'élégance, de la justesse, de l'instruction sans pédanterie, de la raison sans roideur, de la négligence sans vulgarité, un tour heureux d'expression, de la gaieté, de l'à-propos, de la grâce ; et avec ces qualités précieuses n'était-on pas en droit, ainsi qu'il le remarque lui-même, de se croire décidément spirituel et aimable?

Oui, il avait reçu des fées le don rare et charmant de l'amabilité, de cet art si difficile de rendre à chacun ce qui lui revient et même un peu plus, sans sortir de sa place, de faire des avances sans se compromettre, de briller en laissant les autres satisfaits d'eux-mêmes, de mettre de la bienveillance jusque dans la causticité, de la bonhomie jusque dans la malice, et d'arriver à tous les succès sans montrer de prétention à rien.

Il faut se le représenter à Versailles ou dans les salons de Paris. Quelle puissance exerçait son esprit, et comme cet esprit était vaillamment relevé par sa noble figure[1], par ses manières chevaleresques, par

[1] La Bibliothèque royale possède le plâtre original du buste sculpté en marbre par Godecharles.

M. Duquesne a placé sa tête à côté de celles de Vander Mersch et de Tilly, dans son tableau des Belges illustres. Voyez plus bas le portrait crayonné par M. de La Garde, p. 235.

son uniforme de général et par sa toison d'or, j'entends cette belle et bonne toison autrichienne, avec laquelle n'entre nullement en comparaison notre verroterie sans conséquence !

Dans la société française il tenait le haut bout, et cette société qu'on ne reverra plus était la première du monde. De grandes existences qui ne doutaient pas d'elles-mêmes, la confiance dans un trône respecté par les siècles, une indépendance réelle de position, des loisirs que rien n'altérait, des traditions non interrompues de noblesse et de bon ton, une déférence entière ou plutôt un culte pour les femmes, corrigeant le vice par la galanterie, suppléant aux principes par la délicatesse et les convenances, formaient un ensemble qui appartient désormais au passé, et auquel ne ressemble sous aucun rapport notre société à nous, avec ses anxiétés et ses luttes de tous les instants, ses hauteurs bureaucratiques et engoncées, sa servilité constitutionnelle, ses parlements au petit pied, ses attroupements sous des lambris plus ou moins dorés, son mélange grossier et ses femmes délaissées, à qui le libertinage ne saurait pas même demander ce qu'on appelait jadis une faveur.

Le prince de Ligne serait gênant aujourd'hui, on le recherchait, on se le disputait jadis. Le hasard avait amené le comte d'Artois dans une garnison voisine de celle où il inspectait des troupes ; le général

[1] Il fit partie de la promotion du 30 novembre 1772.

autrichien s'empressa d'aller lui rendre ses hommages, escorté d'une trentaine de ses officiers les mieux tournés, et l'Altesse l'invita de la manière la plus pressante à se rendre de nouveau à la cour de son frère. Ce n'était pas le vieux roi converti et chagrin que nous avons connu, ce faible et obstiné représentant du système de la légitimité, troublé par le souvenir d'un passé qui lui sera facilement pardonné, tranquille, au contraire, sur un présent que la postérité voudra vainement excuser. C'était un prince à qui sa jeunesse faisait peut-être trop de bruit, frivole, évaporé, inconséquent, ne songeant qu'au plaisir, libre pour la première fois et ne sachant comment profiter de sa liberté. Ses instances et celles de la dauphine Marie-Antoinette, resplendissante à cette époque de beauté et de bonheur, devaient triompher de tous les refus. Le prince de Ligne, qui ne savait pas faire le cruel, se rendit sans capituler, et depuis 1766 jusqu'en 1787 on le vit presque habituellement chaque année tantôt à Paris, tantôt à Versailles.

Admis dans l'intimité de la famille royale et surtout dans ces délicieuses soirées du Petit-Trianon, que des pamphlétaires ont gratuitement représentées comme des orgies, on le voyait partout, raconte un contemporain. Il arrangeait ou dérangeait les jardins. Il présidait à des fêtes et à des illuminations, il se trouvait au lansquenet de la reine, au cavagnole de Mesdames, au whist de Monsieur, au quinze du prince de Condé, au billard du Roi, mais surtout au pha-

raon, en revenant de la chasse à l'Ile-Adam, chez le prince de Conti. Il jouait fort gros jeu, perdait royalement son argent, et trouvait, entre les coups qui faisaient pâlir les joueurs de profession, le temps de débiter mille folies.

En ce temps d'insouciance et de tranquillité, un bon mot faisait sensation comme maintenant un discours de tribune. On ne haranguait pas autant, mais l'on causait davantage.

Les grandes dames, les actrices à la mode, les auteurs n'étaient pas oubliés. Lorsque Jean-Jacques Rousseau revint de son exil en 1770, le prince de Ligne alla le relancer dans son grenier, rue Plâtrière. Il ne savait pas encore en montant l'escalier comment il s'y prendrait pour aborder ce malheureux grand homme, *ravissant et impatientant;* mais accoutumé à obéir à son instinct, qui le servait toujours mieux que la réflexion, il entra et parut se tromper. — « Qu'est-ce que c'est? » lui dit brusquement Jean-Jacques. — Monsieur, pardonnez, je cherchais M. Rousseau de Toulouse (celui qui fonda le *Journal encyclopédique de Bouillon*). — Je ne suis, réplique l'auteur d'*Émile*, que Rousseau de Genève. — Ah ! oui, repart avec une ingénieuse hypocrisie le madré visiteur, ce grand herboriseur ! je le vois bien. Ah mon Dieu ! que d'herbes et de gros livres ! ils valent mieux que tout ce qu'on écrit. » — Rousseau sourit presque, sa terrible défiance était désarmée, il laissa là sa pervenche, ses cahiers de musique; la conversation s'engagea; les

yeux du philosophe étaient comme deux astres. Sa vilaine femme l'interrompait quelquefois par des questions saugrenues sur le linge ou sur la soupe; il lui répondait avec douceur, et aurait, dit le prince, ennobli un morceau de fromage s'il en avait parlé. Après un silence de vénération, le grand seigneur, qui avait cédé le pas au grand écrivain, quitta le galetas, séjour des rats, mais sanctuaire du génie. Rousseau se leva, reconduisit l'étranger avec une sorte d'intérêt, et ne lui demanda pas son nom. Il ne l'aurait pas retenu, remarque modestement le petit-fils de tant de preux, car il ne pouvait y avoir que celui de Tacite, de Salluste ou de Pline qui pût l'intéresser[1].

Dans le cercle familier du prince de Conti, dont le prince de Ligne était avec l'archevêque de Toulouse, le président d'Aligre et autres prélats et parlementaires, il apprit qu'on voulait inquiéter Rousseau. Aussitôt il lui écrivit une lettre qui ne tarda pas à être répétée par toutes les gazettes[2], pour lui offrir une souveraineté qu'il avait en Empire, et où il n'existait ni parlement ni clergé, mais les meilleurs moutons qu'on pût désirer. Il n'y avait à reprocher à cette épître que trop d'apprêt et de recherche. Rousseau eut la bonté de croire, à sa façon ordinaire, que les

[1] M. Musset-Pathay s'est emparé de tous ces détails. *Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau*. Paris, 1822, I, 216-220.

[2] Elle est insérée dans la *Correspondance de Grimm*, 2e édition, VII, 28.

offres qu'elle contenait étaient encore un piége que ses ennemis avaient engagé M. de Ligne à lui tendre. Cependant le lendemain il vint le remercier en personne. On annonce M. Rousseau, le prince n'en croit pas ses oreilles; Rousseau ouvre sa porte, il n'en croit pas ses yeux. Louis XIV, je répète ses termes, n'éprouva pas un sentiment pareil de vanité en recevant l'ambassade de Siam. Rousseau fut tour à tour enjoué, bonhomme et sublime. M. de Ligne lui prouva, sans en avoir l'air, qu'il savait Julie et Saint-Preux par cœur, et lui laissa deviner que la *Nouvelle Héloïse* était le seul de ses ouvrages qui lui convînt. Il ne s'était jamais trouvé tant d'esprit que dans cette rencontre. Bref, ils se quittèrent bons amis jusqu'à ce que le soupçon et l'aigreur eussent pris le dessus sur les premiers mouvements de ce cœur, qui semblait goûter une volupté amère dans ses blessures les plus aiguës.

Le prince ne quittait Paris qu'à regret, quoique Bruxelles et Vienne lui offrissent plus d'un agrément. Les bontés paternelles de l'empereur François Ier, qui préférait les jeunes gens bien étourdis, l'avaient d'abord attaché à lui; aimé ensuite d'une maîtresse du monarque, la faveur du souverain lui resta, quand il eut perdu celle de la capricieuse beauté. A la mort de François [1] il se considérait, quoique très-jeune, comme un seigneur de la vieille cour, et il était déjà

[1] Arrivée le 18 août 1765.

prêt à critiquer la nouvelle, sans la connaître, lorsqu'il s'aperçut que le nouvel empereur avait autant que son père le talent d'être aimable, et possédait des qualités qui faisaient ambitionner son estime plutôt que ses bonnes grâces.

Le prince de Ligne professait à l'endroit du sexe une morale qui n'était pas d'une rigueur extrême; il menait l'amour assez militairement, mais il respectait davantage l'amitié. Comme en amour, suivant lui, ce qu'il y a de mieux est le commencement, il ne s'étonnait pas qu'on eût tant de plaisir à recommencer. En amitié, au contraire, il proscrivait l'inconstance. Une fois attaché à Joseph II, il lui montra une fidélité à toute épreuve, un dévouement sans bornes. Il appréciait les intentions bienfaisantes de ce souverain, qui n'avait que le tort de vouloir devancer le temps, et d'opérer sur les peuples comme sur des idées abstraites. De son côté Joseph chérissait sa droiture, sa véracité, ses qualités brillantes. En 1770 une entrevue fut arrêtée entre lui et le roi de Prusse; il se fit accompagner du prince de Ligne. Ce dernier a rendu compte plus tard de ces conférences au roi de Pologne, Stanislas Auguste Poniatowski, dans un mémoire où étincelle son talent pour les portraits, mais où l'on chercherait vainement des renseignements politiques. S'il fut question de la Pologne entre les deux augustes rivaux, de la Pologne démembrée deux ans après, et si le prince de Ligne reçut la confidence de ces secrets d'État, il les a scrupuleusement

gardés. Au surplus il s'adressait au dernier roi que la Pologne ait eu, à celui qui vit s'échapper de sa main tremblante les derniers lambeaux de cette vieille monarchie. Fallait-il l'affliger par des détails humiliants? Qu'un raffiné ait actuellement à mettre en présence deux souverains comme Joseph et Frédéric, il ne manquera pas de jeter dans son récit le plus de mots profonds qu'il pourra, et de nous révéler, à sa façon, les destinées de l'univers. Le prince de Ligne ne vise pas si haut, et l'on n'en connaît pas moins ses personnages à merveille.

L'empereur présenta M. de Ligne au roi, dans son camp de Neustadt, en Moravie. Soit qu'il eût, soit qu'il prît l'air embarrassé, l'empereur dit au roi avec autant de gaieté que de grâce : « Il a l'air timide, ce que je ne lui ai jamais vu; il vaudra mieux tantôt. » Effectivement, les traits spirituels, les reparties fines, les louanges délicates ne se firent pas attendre. A la fin de la première visite, Frédéric demanda au prince de Ligne si la lettre à Jean-Jacques Rousseau qui avait été imprimée dans les papiers publics était de lui. Il lui répondit sans hésiter qu'il n'était pas assez célèbre pour qu'on prît son nom : allusion à la lettre qu'Horace Walpole avait écrite à Rousseau, sous le nom du roi, et qui contribua le plus à tourner la tête de ce déraisonnable homme de génie.

Le prince soupait tous les jours avec le roi et l'empereur, dont il s'honorait d'être le général sans en être le d'Argens ni l'Algarotti. Il ne sortait pas, en

conséquence, d'une prudente réserve, et ne rompait le silence que lorsqu'il était interpellé. Les deux monarques parlaient, un jour, de ce qu'on pouvait désirer d'être et lui demandèrent son avis. Il leur dit qu'il voudrait être jolie femme jusqu'à trente ans, puis un général d'armée fort heureux et fort habile jusqu'à soixante; et, ne sachant plus que dire, pour ajouter cependant quelque chose encore, n'importe ce que cela pourrait devenir, cardinal jusqu'à quatre-vingts.

Une autre fois c'étaient des dissertations sur la guerre, sur le mérite des maréchaux de Lascy et de Laudon, sur les campagnes de Frédéric, sur le caractère des Français. Dans une de ces conversations, le prince, en badinant, laissa tomber quelques mots sur la possibilité de réunir toutes les sectes protestantes. Le roi parut prendre feu à cela et ses yeux s'animèrent; mais il ne tarda pas à repousser une idée dont ses successeurs ont senti l'importance.

Ces entretiens augmentaient encore l'admiration du prince de Ligne pour Frédéric, quoiqu'il fût fâché que le monarque prussien *eût brûlé un tant soit peu la ville de Dresde*, et causé plus d'un notable dommage à l'Empire.

Les deux souverains se quittèrent enfin avec une cordialité fort suspecte. L'aménité, l'adresse du courtisan avaient certainement rendu leurs rapports plus faciles.

L'année suivante le prince de Ligne devint lieute-

nant général. Les révolutions n'avaient pas encore accoutumé aux avancements spontanés. Maître de lui-même, et voyageur par goût, il employait ses étés à visiter l'Angleterre, l'Italie, la Suisse. Le prince Henri de Prusse lui donnait rendez-vous à Spa et à Reinsberg. Il rencontrait à Strasbourg le neveu de Frédéric et son héritier présomptif. Quelques petites commissions d'amour, de confiance, d'argent et d'amitié pour une femme qui plaisait à cette Altesse, les avaient liés de loin. Les rois de Danemark et de Suède l'appelaient dans leur capitale, mais il en était quitte pour donner des fêtes à l'un (1768) et pour en recevoir de l'autre. Ce fut dans une de ces excursions qu'il passa par Ferney, où son maître refusa cependant d'aller.

Là vivait dans un opulent exil, entouré d'adulations outrées, en butte à des critiques passionnées, cajolé par des rois, persécuté par des robins, un homme extraordinaire, universel comme sa renommée; dont les défauts et les torts doivent être imputés à son siècle plutôt qu'à lui-même, et qui unissait souverainement, comme tous les rares génies, les deux facultés opposées, mais non contradictoires, du sublime et du comique; le seul homme enfin de qui le rire, quoique parfois trop irrévérencieux, ait rendu possibles tant de choses grandes et sérieuses, l'orgueil et le bonheur de notre âge.

Pendant huit jours qu'il resta à Ferney, le prince de Ligne fut dans l'ivresse. Avec son tact parfait, il se

garda bien de montrer de l'esprit, et ne parla que pour faire parler la divinité du lieu. Il aurait volontiers confié au papier les choses sublimes, simples, gaies, aimables, qui partaient sans cesse de Voltaire, mais il avouait que cela était impossible, il riait ou il admirait; il n'y avait pas une minute pour l'indifférence ou la froideur. Malgré cet enchantement, il ne se dissimulait pas les faiblesses du *patriarche;* mais jusqu'à ses excès, ses fausses connaissances, ses engouements, ses caprices, ses prétentions, ses vivacités, ses humeurs, ses repentirs, ses enfantillages, presque ses ridicules, tout lui paraissait charmant, neuf, piquant, imprévu. Ce qui étonnera davantage, c'est qu'il le peint bonhomme dans sa famille, bonhomme dans son village, bonhomme et grand homme à la fois : et pourtant rien n'est plus vrai.

En s'arrêtant aux rapports littéraires, on voit que sa prose limpide, nette, simple et courante, ravissait le prince de Ligne. Cet amour du vrai lui fait infiniment d'honneur, car l'on peut appliquer à la prose de Voltaire, le vers célèbre de Boileau :

C'est avoir profité, que de savoir s'y plaire.

Ceux que n'ont point blasés le style frénétique, la vigueur boursouflée, la naïveté pincée de nos auteurs à la mode, se reposent avec délices sur ces pages si pures et si françaises, où jamais la poésie n'empiète sur la prose; et il faut espérer qu'un jour le public y reviendra.

De son côté Voltaire adressa au prince de Ligne une de ces adorables flatteries que lui seul avait l'art de tourner sans fadeur. Il le comparait à l'aigle, et se contentait d'être un vieux hibou qui, en recevant un pareil hôte, *eût expiré de plaisir, si ce n'eût été de vieillesse*[1].

Paris et Versailles pardonnaient au noble étranger ces pèlerinages peu orthodoxes; ne pouvait-on pas les regarder comme un tribut payé à la France? D'ailleurs il était de ces privilégiés qui ont licence de tout dire et de tout faire. Depuis Louis XIV surtout, le gouvernement de la France était une monarchie despotique, tempérée par l'esprit, par la grâce et par les femmes; ce qui laissait en bien des matières une indépendance véritable et de bonne compagnie, que nos faiseurs de libertés ont oublié d'insérer dans leurs chartes.

M. de Ligne était marié depuis l'an 1775. Il avait épousé une princesse de Lichtenstein[2], et il comptait quarante ans bien sonnés; mais les hommes de sa trempe ont toujours le cœur jeune. Il sont si alègres, si pleins de vie et de mouvement, qu'ils semblent tromper la vieillesse : elle passe longtemps à côté d'eux sans les reconnaître et sans imprimer sur leur front ses mains fatales et glacées. Une femme entre

[1] Voyez page 251.

[2] Françoise-Xavière de Lichtenstein, née le 27 novembre 1740, fille d'Emmanuel, prince de Lichtenstein, et de Marie-Antoinette de Dietrichstein-Weichselstadt.

mille autres, la marquise de Coigny, quoiqu'elle ne prît point d'amant, *de peur d'abdiquer*, le captiva par tout ce qui pouvait fixer sa volage inquiétude; par un mélange de bonté et de malice, un grand air joint à beaucoup de naturel et de simplicité, une coquetterie contenue, une raison assaisonnée de ces charmes qui font qu'entre un homme et une femme l'amitié ressemble toujours un peu à l'amour. Une pareille liaison, quand elle est fondée sur la confiance et sur l'estime, embellit jusqu'aux dernières années de la vie : le prince de Ligne en éprouva jusqu'à la fin la consolante influence.

Ses assiduités auprès de Mme de Coigny ne l'empêchaient pas de courir la cour et la ville. Pour lui, Mme Geoffrin négligeait ses *bêtes*, Mme Du Deffand oubliait de tourmenter son cher Walpole. On est étonné d'apprendre que le jour le surprenait quelquefois dans une causerie animée chez cette dame, qui avait réduit l'égoïsme en système et la sécheresse d'âme en principes. Il voyait chez Mme Favard, les Arnaud, les Marmontel et les écrivains en réputation. Il avait beaucoup vécu avec ce Gentil Bernard, qui ne l'était ni de figure, ni de manières, ni d'aucune façon, quoiqu'il rachetât ce défaut par des qualités solides.

Chez Mlle Sophie Arnould et chez Mlle Julie, autre vestale du théâtre, il soupait avec le chevalier de Beauvau, le comte de Coigny, Louis de Narbonne, MM. de Ségur, M. de Voyer, le chevalier de Boufflers, le chevalier de Lisle. L'ancien duc de Bouillon, le maré-

chal de Soubise, le duc de Coigny, le duc de Chabot et le comte de Vaudreuil lui transmirent les traditions de l'ancienne courtoisie française Il avait encensé à l'exemple de tout le monde Mme de Pompadour, la *première fille du royaume;* il vit le rimeur obscur Robé chez Mme du Barry, avant sa présentation, fréquentait la maison de la maréchale de Luxembourg, qui, depuis sa conversion, exerçait une sorte de police pour le ton et l'usage du monde, comme Mme Geoffrin pour le goût, et il promenait l'été, aux environs de Paris, dans une grande berline, avec Mme Du Deffand, la maréchale de Mirepoix qu'il proclamait l'honneur de son sexe. Mais Mme de Genlis lui causait de l'antipathie; par la même raison, il se serait ennuyé chez la duchesse du Maine, qui *avait aussi un tour d'épaule dans l'esprit*, et dont la retraite de Sceaux était la campagne de l'hôtel de Rambouillet. Répandu parmi les gens de lettres, il lui était difficile de ne pas épouser leurs passions, de ne pas entrer dans quelques-unes au moins de leurs intrigues. C'est ainsi qu'il prit parti contre Marmontel, et qu'il se fit le champion des Dorat, des Barthe et des Cubières. Il alla même, la chose est sûre, jusqu'à souper, à l'insu de Voltaire, chez Fréron, qui soupait en galant homme, quoi qu'en ait dit l'auteur du *Pauvre diable* et de *l'Écossaise*. Que serait-il arrivé, grand Dieu! si la nouvelle en était parvenue à Ferney?

Il voyait de près les faiblesses et les manéges des hommes qui menaient l'opinion. Combien son témoi-

gnage n'a-t-il pas de poids, par exemple, quand il démasque le charlatanisme de Beaumarchais, qui vint jouer chez lui, à Vienne, le rôle d'assassiné? ou quand il peint les ridicules que se donnaient Roucher et La Harpe, dans ces lectures de société, où ils croyaient enchanter les grands seigneurs et les princesses, qui se moquaient d'eux par une vanité non moins comique? Il se plaisait surtout à faire la leçon à La Harpe, attendu, disait-il, qu'il avait plus vu jouer la comédie que lui, qu'il l'avait plus jouée et plus étudiée. Et cela ne pouvait-il pas passer également pour un petit ridicule?

A propos de Beaumarchais, il raconte qu'une fois il fut chargé par le prince de Conti d'aller chercher le protégé de Mesdames au coin de la rue Colbert, à un reverbère éteint, de le mener dans un fiacre jusqu'au Bourget, d'où il l'envoya dans une de ses voitures à Gand, à un de ses gens d'affaires, qui le fit passer en Angleterre. Beaumarchais prétendait que sans cela il serait arrêté; et, huit jours après, il était déjà dans le cabinet de Louis XV, qui lui avait donné une mission secrète. Tout ce jeu n'était qu'une mystification, un *imbroglio* à la façon du *Barbier de Séville*.

Que d'anecdotes on extrairait de la volumineuse collection des œuvres du prince de Ligne, historiettes qu'il raconte gaiement et d'un air détaché! En voici une qui doit remonter au temps de sa jeunesse, tant elle est bravache et folle.

Sortant de souper, dans la rue de Bourbon, et par un temps affreux, avec le comte de Ségur, celui que la maréchale de Luxembourg appelait bourgeoisement *son garçon;* trop paresseux pour aller, bien loin peut-être, chercher un fiacre : « Faisons-nous arrêter, dit-il; on nous en amènera un pour nous conduire chez un commissaire. » Là-dessus flamberges au vent, et des cris.... « Ah! ah! ah! ah! êtes-vous blessé? Non, recommençons. » Les patrouilles passaient et repassaient au Pont-Royal, où ils avaient pris leur champ de bataille, sans les arrêter; et mourant de rire, de froid et de lassitude, ils furent obligés de finir et de s'en aller à pied chez eux, comme des écoliers en débauche.

Il était lié avec le duc de Nivernais, grand seigneur et poëte autant qu'un duc et pair pouvait l'être. Ce duc avait une espèce d'intendant qu'il estimait et qui était retenu dans son lit par une maladie mortelle. Voulant savoir où en était ce pauvre diable, il monta dans sa chambre, et, par une condescendance inouïe, vint en personne chercher de ses nouvelles. Le moribond, confus de l'honneur qu'on lui faisait, se redressa avec effort sur son séant, et dit à son maître du ton le plus respectueux : « Ah! monsieur le duc, je vous demande bien pardon de mourir devant vous... » A quoi le duc ému, et ne sachant ce qu'il disait, répondit : « Ne vous gênez pas, mon ami. » L'intendant, profitant de la permission, expira sans scrupule, et le duc alla à l'Académie.

Cette anecdote n'est point dans les œuvres du prince de Ligne, mais elle caractérise l'empire qu'exerçait encore l'aristocratie à son déclin, et nous l'avons consignée ici d'autant plus volontiers que nous ne l'avons lue nulle part.

A l'avénement de Louis XVI la faveur du prince à la cour de France s'accrut encore. Marie-Antoinette le choisit pour confident, et Louis XVI, malgré sa froideur et sa timide gaucherie, l'aimait au point de lui pardonner des boutades et des saillies qui s'écartaient peut-être trop des règles de l'étiquette. En folâtrant, le roi lui avait passé au cou son cordon bleu et l'avait heurté contre un meuble. Comme il s'inquiétait du mal qu'il semblait souffrir, le prince l'exhorta plaisamment à prononcer les paroles que proférait un fils de saint Louis en imposant les mains aux scrofuleux : *Le roi te touche, Dieu te guérisse.*

Un marquis ennuyeux l'aborde en bâillant. — « C'est ce que j'allais vous dire, » lui dit le prince.

Il chassait avec Louis XVI qui, parmi ses chiens, pensait retrouver les économistes en vogue, Turgot, Baudeau, Mirabeau, etc. Quelqu'un parlait de la liaison nouvelle d'une dame de la cour avec un grand seigneur : « Cela aura des *suites,* » dit le roi. — « Sire, est-ce un terme de chasse? »

Il venait d'assister à une représentation d'*Iphigénie en Tauride,* où l'actrice principale avait crié pour être pathétique, et il disait qu'il avait vu jouer *Iphigénie en taureau.*

On lui étalait avant une noce les cadeaux que le prétendu faisait à sa fiancée : — « Je trouve que le présent vaut mieux que le futur. »

Comme on s'étonnait qu'il fît à un sot force politesses : « J'ai trop souvent éprouvé, répondit-il, que dans ce monde la réputation dépend de ceux qui n'en ont pas. »

Dans un voyage de la cour à Fontainebleau, le prince avait pris sous sa protection particulière je ne sais quelle œuvre dramatique, oubliée maintenant. Pour ne pas avoir besoin de demander des billets aux capitaines des gardes et aux gentilshommes de la chambre, dont quelques-uns lui tenaient rancune, ne s'avise-t-il pas de s'arranger lui-même une planche entre le banc des gentilshommes et l'orchestre, où il se place en évidence comme sur un strapontin, et applaudit à tout rompre? Louis XVI, avec sa bonhomie brusque, lui dit, le sourire sur les lèvres : « Mais vous êtes un impertinent! — Ah! sire, ne m'ôtez pas la seule place que je puisse et veuille avoir dans votre cour. »

Il y avait une autre cour, moins brillante, mais où il n'était pas moins fêté, celle de Bruxelles. Tantôt dans cette ville, tantôt à Belœil, il exerçait une hospitalité somptueuse et menait un train conforme à sa naissance. A Belœil il appliquait ses théories sur l'art de planter et d'embellir les jardins; à Bruxelles il animait la haute société et tâchait de répandre le goût des arts et des lettres. Le comédien d'Hannetairre,

protégé par lui, y maintenait les traditions de la bonne comédie. Le talent de cet artiste n'était pas son seul titre de recommandation. La beauté de ses filles ne lui était pas moins utile auprès du prince, de complexion fort amoureuse. Eugénie, qui fut plus tard Mme La Rive et que le chevalier De Lisle appelait sa cousine, le tint assez longtemps sous ses lois. C'était de sa sœur Angélique d'Hannetairre que disait le vicomte Desandrouin, très-disposé à se ruiner pour elle : « Vous voyez cet ange d'une blancheur éblouissante, eh bien! il me mange pour 12,000 florins de charbon par an. » Il voulait faire entendre qu'il avait assigné le revenu de la déesse sur les houillères qu'il possédait en tout ou en partie dans le canton de Charleroi.

L'affabilité du prince, sa bonté facile, ferme et joviale, des souvenirs de famille, le respect qu'inspire toujours en Belgique un nom illustre, l'avaient rendu très-populaire. Il était en même temps de toutes les confréries bourgeoises, ce qui lui gagnait l'affection des classes moyennes [1]. Il lui arriva de se jeter, à Bruxelles au milieu de la foule et de sauver la population de sa propre fureur, au milieu d'un tumulte

[1] Il cite lui-même celles des archers de Saint-Sébastien, des canonniers de Saint-Antoine, à Gand, des pénitents à Mons, de la miséricorde à Ath, et le concert bourgeois à Bruxelles.

causé par une démonstration imprudente [1]. Une autre fois, il se mit galamment à la tête du corps respectable des marchandes de légumes, le conduisit au palais du gouverneur général, et obtint le redressement des griefs dont ses humbles clientes se plaignaient non sans justice.

Son hôtel, à Bruxelles, renfermait une imprimerie, dirigée par un M. Pion, grand-père maternel du sieur Marcel Hayez, encore imprimeur à Bruxelles aujourd'hui; il y en eut une autre vers 1780 à Belœil, et ces deux presses ne chômaient pas [2]. On regrette seulement, sans être prude, qu'elles aient servi spécialement à donner la persistance de la lettre moulée à des *grivoiseries* qui sentaient le housard et les derniers jours de Louis XV. C'est à ces joyeusetés, trop communes dans les écrits d'un homme de si haute compagnie, que songeait l'adroit mystificateur qui, dans

[1] Une potence érigée sur la grande place de Bruxelles, pour intimider les accapareurs.

[2] Voy. Voisin, *Notice sur quelques imprimeries particulières des Pays-Bas*, dans le *Messager des sciences*. Gand, 1840, p. 312 et suiv. Le même, *Souvenirs de la bibliothèque des princes de Ligne, à Belœil*, 2e édition, plus ample et publiée avant la 1re. Gand, Annoot-Brackmann, 1839, grand in-8o de IV et 24 pp. (tiré seulement à 100 exempl., dont 20 sur double pap. vélin qui n'ont pas été mis dans le commerce). *Arch. hist. du Nord de la France*, par M. A. Dinaux, nouv. série, t. III, pp. 270, 273. Le *Bibliophile belge*, 1844, I, 117-121, 166-169. *Bull. du bibl.* de Techener, 1re série, no 22.

un jour de désœuvrement, créa le comte de Fortsas à son image [1].

Quoique le prince de Ligne ait démesurément écrit, on peut répéter à propos de lui son mot sur Boufflers : Le mouvement est ce qui nous a le plus volé de son esprit.

Les lois de ce mouvement, le devoir, diverses considérations le ramenaient de temps à autre à Vienne, où il ne manquait pas de gens qui le trouvaient trop français, peut-être un peu trop belge.

Pendant la courte durée de la guerre de 1778, il fut investi du commandement en chef d'un corps de grenadiers d'élite, mais, malgré sa passion pour les grandes actions militaires, pour les tueries solennelles et savantes, il n'eut pas d'autre satisfaction que celle d'escarmoucher contre le roi de Prusse, où plutôt contre le prince Henri. Cette espèce de tournoi où il jouta avec deux de ses constantes admirations, ne laissa pas de flatter son amour-propre, et, loin de le brouiller avec Frédéric, lui mérita par la suite de nouvelles marques de son amitié.

Au mois de mars 1781, le prince de Ligne, reçut, à Bruxelles, une lettre anonyme prétenduement écrite de l'aveu des principaux habitants de la Zélande, et où l'on offrait de le nommer *stadthouder* pour l'empereur, moyennant un secours en argent et en hommes

[1] Voyez le no 48 du catalogue du comte de Fortsas, et le *Bibl. belge*, I, 167-168.

armés. C'était l'œuvre de quelques intrigants, le prince de Starhemberg jugea ainsi la chose; mais le prince de Ligne, dont la tête s'échauffait aisément et allait de plein saut par delà la vérité, raconte qu'ayant reçu des propositions signées de tous les gentilshommes de la province, il les montra à Joseph II, qui lui ordonna de suivre cette affaire. Tous ces détails sont de pure imagination [1].

Cependant le temps fuyait, ce temps irréparable dont les plus occupés perdent encore la meilleure part. Le prince était père et avait des intérêts de famille à ménager. La princesse Massalska, épouse de son fils aîné, réclamait 400,000 roubles de la cour de Russie : il se rendit, en 1782, à Saint-Pétersbourg.

Il n'est pas impossible que des vues politiques aient déterminé ce voyage et que Joseph II y ait cherché l'occasion d'entretenir une correspondance sûre avec cette impératrice, si fière comme souveraine, si faible comme femme, mais qui n'était femme qu'en passant, et que le prince de Ligne caractérisa avec tant de justesse en lui imposant le nom de *Catherine le Grand*. Ce qui vient à l'appui de cette conjecture, c'est le peu de succès qu'obtinrent ses prétentions financières, tandis que l'impératrice le comblait de présents et d'honneurs. On a supposé que la galanterie entrait pour beaucoup dans ces relations : il était un peu tard

[1] Voy. *Nouvelles archives historiques des Pays-Bas*. Bruxelles, t. v, 1830, pp. 105-106, 177-182.

pour que ce fût autre chose que la galanterie de l'esprit. Croyons plutôt qu'on préparait déjà les conférences fameuses qui eurent lieu cinq ans après entre les deux souverains dans la ville de Kherson

En traversant la Pologne, M. de Ligne s'était fait Polonais, et il ne cessa dès ce moment de s'intéresser au sort de ce peuple héroïque et opprimé Quelques belles Polonaises l'éblouirent en passant : les princesses Basile Dolgorouki, Louise et Angélique Radzivil, la princesse Radzivil d'Arcadie. Un évêque, oncle de sa belle-fille, le croyant en grand crédit près de Catherine, se figura qu'il pourrait faire d'un lieutenant général autrichien un roi de Pologne, s'il obtenait l'indigénat. Quel changement, disait-il, dans les affaires de l'Europe, quelle gloire pour les Ligne et les Massalski! Le voyageur se moque de ces projets. Cependant il lui prend fantaisie de plaire à la nation rassemblée pour une diète, et la diète l'applaudit. Il parle latin, il embrasse et caresse les moustaches des palatins et des nonces. Il s'ingénie en faveur du roi Stanislas Auguste, prince faible, mais bon, aimable, attirant; il lui donne des conseils, rédige pour lui des mémoires, et le voilà encore au mieux avec ce souverain.

En arrivant en Russie, la première chose qu'il fit, assure-t-il, fut d'oublier le sujet de son voyage, parce qu'il lui paraissait peu délicat de profiter de la *grâce* avec laquelle on le recevait chaque jour, pour obtenir des *grâces*. Les qualités qui lui avaient valu tant de

succès à la cour de France le rendirent l'idole de celle de l'Ermitage. Son enthousiasme pour Catherine, ses délicieuses cajoleries, sa parole étincelante, ses intarissables saillies lui gagnèrent l'impératrice, sans porter ombrage aux courtisans qui tenaient aux faveurs solides, ni même à ceux dont l'orgueil s'alarmait le plus aisément.

Le prince de Ligne soupirait après une guerre. L'année 1784 lui fut d'abord favorable. Il semblait que l'empereur et les Provinces-Unies allaient en venir aux mains. Le prince de Ligne, nommé général en chef, attisait le feu le plus qu'il pouvait; mais il se dissipa en fumée. Un accommodement fut ménagé par plusieurs cours. Le comte de Vergennes, qui disposait probablement de la justice, punit le prince de son ardeur belliqueuse, en lui faisant perdre, en France, un procès d'un million; tandis que les états généraux de Hollande chargeaient leur ministre à Bruxelles de le remercier du soin qu'il avait pris de leurs malades et de leurs parlementaires.

L'année suivante visite à Potsdam. Le roi de Prusse piqué contre l'empereur, avait défendu aux officiers autrichiens de mettre le pied dans ses États sans une permission signée de sa main : aussitôt même défense de la part de la cour de Vienne aux officiers prussiens. Le prince de Ligne était persuadé qu'il n'avait pas besoin de permission; mais l'envie d'obtenir une lettre du grand Frédéric plutôt que la crainte d'être mal reçu, l'engagea à lui écrire. Sa lettre était brû-

lante d'enthousiasme et d'admiration et lui valut trois charmantes réponses du roi. Il se rendit auprès de sa personne et lui fut présenté avec son fils Charles et M. de Lisle, capitaine de dragons au régiment de Champagne, que, de son autorité privée, il avait créé colonel, en répétant en Pologne, en Autriche et en Russie qu'il l'était, et ayant acheté pour lui deux épaulettes. « Je fus obligé aussi, ajoute-t-il, de le faire chevalier, pour le distinguer, dans les pays étrangers, de l'abbé du même nom. C'était le dieu du couplet et du style épistolaire : il n'a jamais fait un mauvais vers, ni écrit une lettre qui ne fût piquante et remplie de goût. Cependant il n'avait de goût ni de ton ni de tact dans la société, où il était humoriste et familier. » Voilà pourquoi sans doute il réussit médiocrement auprès du roi de Prusse, qui fut, au contraire, très-satisfait du prince et de son fils [1].

Trois ans après, nouvelle tentative pour faire éclater la guerre sur un autre point, entre les Turcs et les Russes. Au commencement de 1787, il était en France, et le 22 février, ouverture de la première assemblée des notables, il avait pris place sous la loge de la reine. Au moment où Cassandre dit, dans le *Tableau parlant :*

Les notables du lieu vont ici s'assembler,

il ne put s'empêcher de regarder Marie-Antoinette.

[1] *Second mémoire sur Frédéric II, roi de Prusse,* vers la fin de 1786.

La reine lui fit des yeux terribles, pour lui imposer silence, et eut bien de la peine à s'empêcher de rire. Elle riait sur son échafaud.

Lorsque Catherine s'apprêta à faire dans ses conquêtes, ce voyage presque féerique dont le prince nous a laissé une relation curieuse et animée, adressée à la marquise de Coigny, Joseph II l'envoya à Saint-Pétersbourg pour contre-balancer, quoique sans caractère apparent, l'influence française qui voulait maintenir la paix. L'impératrice le désigna pour l'accompagner avec le comte de Cobenzl, ministre officiel d'Autriche, lord Fitz Herbert qui représentait l'Angleterre, et le comte de Ségur, ambassadeur de France. Il s'agissait de faire de la diplomatie et des madrigaux, d'être aimable autant qu'habile, de cacher son jeu et de se duper le plus agréablement du monde . Or, la dissimulation diplomatique n'était pas du tout le fait de notre prince. On prétend que l'ambassadeur français, curieux de connaître ses instructions, fit briser une des roues du carrosse de voyage de son ami et de son collègue, afin d'avoir l'occasion de lui offrir une place dans le sien et de lui escamoter son portefeuille. Cette filouterie du grand genre réussit au delà de toute espérance, et le comte finit par s'en vanter à sa victime qui en rit aux larmes [1].

[1] Voir les *Mémoires du comte de Ségur*, Paris, 1826, in-8°, III, 73, 135, etc.

[2] *Mém. du comte d'Ongnies*, note 59.

Catherine, avide d'éloges et de renommée, le créa feld-maréchal et lui donna des terres immenses en Crimée, aux lieux où la tradition place le sacrifice d'Iphigénie. Il était dans les règles qu'un grain de poésie rehaussât encore cette munificence.

Le comte de La Garde prétend que le prince de Ligne lui conta qu'au moment où le yacht impérial doubla le promontoire de Parthenizza, où fut, selon les érudits, le temple de la fille d'Agamemnon, on discutait sur le plus ou le moins de probabilité de cette légende, lorsque Catherine étendant sa main vers la côte : « Prince de Ligne, dit-elle, je vous donne le pays contesté. » Aussitôt le prince de s'élancer à la mer, en uniforme, le chapeau en tête, et de gagner le promontoire à la nage. « Votre Majesté, s'écria-t-il bientôt du rivage et tirant son épée, je prends possession. » C'est encore là un de ces petits mensonges de bonne foi que crée l'imagination, auxquels on finit par croire fermement soi-même et qu'on a reprochés avec trop de sévérité à Charles Nodier, ce véridique menteur.

La flotte de la Cléopâtre du Nord se composait de quatre-vingts bâtiments avec trois mille hommes d'équipage. Cette Cléopâtre qui, suivant l'expression du prince, n'avalait point de perles, mais en donnait beaucoup, prodiguait les trésors et la magnificence et appelait cela arranger son petit ménage. Le roi de Pologne l'avait attendue à Kanieffe sur le Borysthène : il avait dépensé trois mois et trois millions rien que pour la voir pendant trois heures.

Le prince de Nassau-Siegen, justement surnommé *l'Intrépide*, le grand écuyer Narischkin étaient du voyage. C'était un assaut perpétuel d'esprit et de finesse, auquel se mêlait toujours une liberté noble. Le yacht de l'impératrice sur le Danube aurait pu à la rigueur être appelé les galères du bel esprit. Mais les forçats aimaient leur chiourme et ramaient avec une aisance toute gracieuse.

Le courage était un thème naturel en présence des Turcs. « Si j'avais été homme, dit l'impératrice, j'aurais été tué avant d'être capitaine. » — « Je n'en crois rien, madame, osa répondre le prince, car je vis encore. » — « Quelle figure me supposiez-vous avant de m'avoir vue? » demandait Catherine. — « Grande, roide, des yeux comme des étoiles et un énorme panier »

L'impératrice se plaignant un jour que la langue française eût banni le *tu*, et le prince de Ligne lui ayant répondu qu'on le réservait pour Dieu, elle exprima la volonté de ne pas être traitée avec plus de cérémonie. De là un déluge de tutoiements plus drôles les uns que les autres. Toutefois, remarque le prince, la majesté tutoyante et tutoyée gardait, malgré cela, l'air de l'autocratrice de toutes les Russies et presque de tout l'univers.

Il faut qu'elle soit grande la contagion des cours, puisque le prince de Ligne, si doux, si humain, a été jusqu'à dire que du temps de Catherine on était fort bien en Sibérie. L'admiration a ses bornes, et il est

fâcheux qu'un madrigal ressemble à une cruauté.

Joseph II rejoignit Catherine à Kherson. Depuis cette ville jusqu'à la fin du voyage ce fut une succession de merveilles. De jeunes princes du Caucase, des Héraclius, de Garaï, presque couverts d'argent, sur des chevaux d'une blancheur également argentée, se mêlaient à des Tarteres, à des Cosaques, drapés d'une manière pittoresque; partout des cimeterres éclatants de pierreries, des diamants, des plaques, des rubans, des turbans, des fourrures, des casques, des bonnets, des chapeaux empanachés, des uniformes de toutes les couleurs, des vêtements de toutes les formes, des arcs et des mousquets, des lances et des baïonnettes, des dromadaires et des palefrois, des popes et des dervis, des femmes et des guerriers, la civilisation et la barbarie, l'Asie et l'Europe, toujours le luxe et la puissance. Pour passer une nuit on improvisait un palais; des décorations théâtrales figuraient des villes au milieu des déserts, et l'impératrice à chaque instant posait la première pierre de cités fabuleuses dont le prince, selon son mot poliment épigrammatique, posait aussitôt la dernière.

Quoique leurs batteries politiques tirassent l'une contre l'autre, le comte de Ségur et le prince n'en étaient pas moins bons amis. Séparé de lui, ainsi que le comte de Cobenzl, par une simple cloison de taffetas chiné, dans la même galère, il trouvait le temps de leur écrire des lettres de quatre pages, que parfois il remettait en personne, et s'amusait à faire saigner

l'un et prendre médecine à l'autre pour se guérir lui-même de la fièvre, recette qui paraissait admirable à l'impératrice et dont elle voulait à toute force essayer [1].

Des événements de la dernière conséquence s'accomplissaient. En France, l'assemblée des notables avait été convoquée pour la seconde fois et avait écouté l'aveu de la faiblesse du gouvernement; en Angleterre, on avait reconnu l'indépendance des États-Unis; Joseph II reçut aux bords de la mer Noire la première nouvelle des troubles de la Belgique. On n'en plaisantait pas moins, en causant des plus graves objets : entre des bouts-rimés, des festins, de la musique, des illuminations semblables à des incendies, des fêtes et des courses qui exigeaient six cents chevaux à chaque relais, l'empereur et l'impératrice jetaient en avant quelques paroles sur le partage de l'empire ottoman. Seulement Constantinople embarrassait Joseph. Comme amateur de l'antiquité et inspiré par des contrées remplies de souvenirs homériques, le prince de Ligne insinuait qu'il fallait rétablir les Grecs. On prenait, en causant, des îles et des provinces, sans faire semblant de rien, et le prince disait : « Vos Majestés ne

[1] Le comte de Ségur avoue lui-même cette *mystification* dans ses *Mémoires*, III, 73. Parmi ses *Mélanges* (p. 343), il a inséré, de plus, une pièce de vers sur la fièvre qui tourmentait le prince de Ligne à Saint-Pétersbourg.

prendront que des misères et la misère. » A quoi l'empereur répliquait avec un sérieux badin et en s'adressant à Catherine : « Nous le traitons trop bien, il n'a pas assez de respect pour nous. Savez-vous, madame, qu'il a été amoureux d'une maîtresse de mon père, et qu'il m'a empêché de réussir, en entrant dans le monde, auprès d'une marquise, jolie comme un ange et qui a été notre première passion à tous les deux? »

L'impératrice reprenait son sérieux au besoin pour faire la leçon à cet étourdi quinquagénaire. Comme elle paraissait mélancolique et silencieuse, il se flatta de la dérider en racontant que lui et Ségur, curieux de juger par eux-mêmes de la beauté des femmes tartares, étaient parvenus à en surprendre quelques-unes sans voiles, mais qu'ils avaient failli payer cher cette témérité. On commençait à rire selon son attente, lorsque l'*autocratrice*, le regardant ainsi que son ami d'un œil fixe et sévère, leur adressa cette verte mercuriale : « Messieurs, cette plaisanterie est d'un très-mauvais genre et d'un très-mauvais exemple. Vous êtes au milieu d'un peuple conquis par mes armes; je veux qu'on respecte ses lois, son culte, ses mœurs et ses préjugés. Si l'on m'avait conté cette aventure sans m'en nommer les héros, loin de porter mes soupçons sur vous, j'en aurais plutôt cru coupables quelques-uns de mes pages, et je les aurais sévèrement punis. » Pour la première fois de sa vie, le prince de Ligne demeura muet et confus. Cependant

sa résignation satisfit l'impératrice qui reprit sa facile familiarité.

Tous ceux qui avaient des terres en Crimée, comme tous les Mourzas, prêtèrent serment de fidélité à Catherine. L'empereur vint au prince, et le prenant par le ruban de sa Toison, il lui dit : « Vous êtes le premier de l'ordre qui ayez prêté serment avec des seigneurs à barbe longue. — Il vaut mieux, lui répliqua-t-il, pour Votre Majesté et pour moi, que je sois avec les gentilshommes tartares qu'avec les gentilshommes flamands. »

L'empereur prit enfin congé de la Sémiramis moderne, car c'était un de ses sobriquets, et le voyage s'acheva assez tristement.

Il avait été décidé à Kherson que la Russie déclarerait la guerre aux Turcs. Un an ne s'était pas écoulé que cette promesse s'exécuta. Le prince de Ligne, nommé général d'artillerie, fut envoyé à l'armée russe, commandée par le maréchal Romanzow et par le prince Potemkin, avec lequel il fit le siége d'Oczakow. Chargé par Joseph II d'une mission spéciale auprès de ce ministre russe, il parvint à triompher des obstacles que lui opposait la mauvaise foi ou l'ignorance de ceux à qui il avait affaire. Ses lettres sur cette campagne et sur ces négociations sont peut-être la partie la plus originale de ses écrits. Il s'y trouve des peintures et des portraits qui sont de petits chefs-d'œuvre. De quelles couleurs brillantes et vraies il peint le prince de Nassau-Siegen, fougueux, roma-

nesque, beau de valeur et de génie; le prince d'Anhalt-Bernbourg, le comte Roger de Damas et ce Potemkin, superstitieux, hypocondre, paresseux, enfant, colère et vain, convaincu que le ciel faisait un cas particulier de lui, et pourtant riche de qualités et de talents, composés de déserts et de mines d'or et de diamants, comme l'empire de sa souveraine [1] !

Pendant que les Russes assiégeaient Oczakow, les Autrichiens prenaient Sabacz, et l'empereur écrivait de sa main au prince pour lui faire l'éloge de la belle conduite de son fils Charles, en lui annonçant qu'il l'avait nommé lieutenant-colonel et décoré de l'ordre de Marie-Thérèse. Charles de son côté lui écrivait : « Nous avons Sabacz. J'ai la croix. Vous pensez bien, papa, que j'ai pensé à vous en montant le premier à l'assaut. » N'y a-t-il pas dans ce peu de mots, jetés à la soudard, de l'âme du grand diable de Ligne et même quelque chose de mieux?

En 1789, il prit le commandement d'un corps de l'armée autrichienne, et partagea avec Laudon et le comte de Browne, digne neveu du maréchal de Lascy, la gloire de la prise de Belgrade. Il a encore décrit ces exploits avec sa verve et son style des bons jours.

[1] Voir surtout une lettre à Ségur, du 1er août 1788, au camp devant Oczakow. M. de Ségur a fait, de son côté, un portrait de Potemkin, *Galerie morale et politique*, Paris, 1827, in-8°, III, 259 281.

Il voyait avec un grand plaisir militaire et une grande peine philosophique s'élever dans l'air 12,000 bombes qu'il faisait lancer sur les pauvres musulmans. On sentait à la fois, en entrant dans la ville, le mort, le brûlé et l'essence de rose.

Belgrade lui fit obtenir la croix de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse : ce fut le terme de ses travaux militaires.

La campagne ne finit pas sans une courte mais douloureuse disgrâce. Un voyage que fit mal à propos un des aides de camp du prince dans les Pays-Bas, au plus fort de l'insurrection, fit croire à l'empereur que ce dernier n'y était pas étranger et qu'il avait quelque rapport avec les mécontents. La vérité est que Vander Noot, dans l'espoir de se servir d'un nom populaire, lui avait écrit. Mais le prince lui avait répondu qu'il ne se révoltait jamais en hiver, et l'avait engagé à se soumettre pour éviter une mauvaise fin. Quant aux provinces qu'il prétend qu'on lui offrit, c'est encore l'effet de sa préoccupation habituelle. Les soupçons de l'empereur se dissipèrent bien vite. Néanmoins ce soulèvement de la Belgique l'avait frappé au cœur. Peu de jours avant sa mort il dit au prince, à son arrivée de l'armée de Hongrie qu'il avait menée en Silésie : — « Je n'ai pas été en état hier de vous voir. Votre pays m'a tué; Gand pris a été mon agonie, et Bruxelles abandonné, ma mort. Quelle avanie pour moi! (il répéta plusieurs fois ce mot). J'en meurs : il faudrait être de bois pour que cela ne fût pas. Je vous

remercie de tout ce que vous venez de faire pour moi, ajouta-t-il; Laudon m'a dit beaucoup de bien de vous; je vous remercie de votre fidélité. Allez aux Pays-Bas; faites-les revenir à leur souverain, et, si vous ne le pouvez pas, restez-y; ne me sacrifiez pas vos intérêts, vous avez des enfants. »

— « A-t-on répandu quelques larmes quand j'ai été administré, demanda ensuite l'empereur à M[me] de Chanclos, qu'il vit un instant après. — Oui, répondit-elle, j'ai vu, par exemple, le prince de Ligne tout en pleurs. — Je ne croyais pas valoir tant que cela, » dit l'empereur presque gaiement. Il rendit bientôt le dernier soupir.

La douleur du prince fut extrême. Il perdait un ami encore plus qu'un maître.

Il avait fait la cour une fois au nouvel empereur, qu'il trouvait vieux, malgré sa jeunesse, grâce à deux campagnes et à son éducation commencée par Joseph II, et auquel il prit la liberté de déclarer, au sujet des Pays-Bas, que la vigueur exemptait de la rigueur, et qu'il était sûr que six mois de fermeté, au début, consolideraient son règne pour toute sa durée.

La politique de Léopold II n'en fut pas moins d'abord d'éloigner de sa cour tous ceux qui avaient eu la confiance de l'empereur son père. Le prince de Ligne subit cette espèce d'exil. Cependant les troubles des Pays-Bas étant apaisés pour l'instant, il profita de la liberté que lui laissait cette mesure générale, pour aller présider, en sa qualité de maréchal

héréditaire de Hainaut, les états de cette province.

Il ouvrit l'assemblée par un discours dans lequel il désapprouvait énergiquement tout ce qui s'était passé, et, sans s'arrêter à l'humeur que les députés témoignaient par leurs murmures, il leur dit : « Si je « n'avais pas été en Crimée avec l'empereur Joseph II « et l'impératrice de Russie, j'aurais arrêté votre « rébellion ou en vous parlant en compatriote zélé et « raisonnable, ou, si je n'avais pas réussi, en général « autrichien, à coups de canon sans boulets, qui vous « eussent fait mourir de peur. »

Ce langage sévère et dur ne détruisit pourtant pas sa popularité. Sa terre de Belœil et son hôtel à Bruxelles furent constamment l'asile des plaisirs et le refuge du malheur, quoique la révolution qui s'opérait en France lui eût enlevé un quart de ses revenus et que ses dépenses eussent compromis le reste de sa fortune, sans oublier que la baguette de coudrier, employée à deviner les veines de charbon, lui avait extorqué inutilement plus de 50,000 florins. C'est beaucoup moins que ne lui auraient coûté nos sociétés anonymes et en commandite. Pendant quelque temps il put s'amuser à faire du château de ses pères un riche et vivant musée, planter à son aise et orner à son gré ce Belœil qu'il n'avait jamais vu dans la saison des fleurs. Tous ceux qui ont lu les *Jardins* de Delille savent que le poëte, un des habitués de ce beau lieu, en a célébré les agréments dans ce vers :

Belœil tout à la fois magnifique et champêtre.

Les bosquets de Belœil n'étaient pas toujours d'une pudeur très-scrupuleuse. On raconte en effet que le prince ayant donné, dans son château, une fête au prince de Condé, on se rendit après le dîner dans les jardins : c'était pendant une belle soirée d'été. De loin, à travers le feuillage et les vapeurs du soir, on apercevait quantité de statues. Le prince de Condé se récria sur la richesse de cette décoration : « Cela est plus beau que Chantilly, » répétait-il en soupirant. On approche ; de tous côtés s'opère le prodige de la Galatée, les statues descendent de leur piédestal, acceptent de grand cœur un verre de champagne, et ces braves filles, grisettes déshabillées en déesses, se mettent à danser sans façon avec les défenseurs du trône et de l'autel [1].

L'autel et le trône demeuraient encore debout, mais leur chute était prochaine. Le prince de Ligne n'a pas apprécié assez sérieusement les causes de cette terrible catastrophe qui le ruinait et qui faisait bien pis encore, qui l'ennuyait. Il assure quelque part que l'air, le ton, les parements et les paniers de Louis XV auraient empêché la révolution, mais ce ton et cette parure avaient fait leur temps comme le reste. Sa grande maxime était que si les Français cessaient d'être enfants, il ne fallait plus en répondre. Des manants qui se posaient ministres d'un roi prisonnier, des curés législateurs, des avocats politiques et des

[1] Note 39 sur les *Mém. du comte d'Ongnies*.

jeunes gens qui ne pouvaient pas payer le mémoire de leur tailleur, voulaient payer les dettes de l'État : tel était, d'après lui, le résumé de ce formidable ébranlement qui a changé la face du monde et dont les conséquences dureront encore des siècles. Il l'a cependant mieux compris ensuite, en le considérant de sang-froid.

Quelques années avant la révolution française il se trouvait à Paris. Au milieu de l'ivresse des plaisirs il n'avait pas compté, et quand il chercha sa bourse, elle était aussi vide que son esprit plein d'illusions. Il fallait cependant qu'il fût le lendemain à Bruxelles pour dîner chez l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas. L'amitié le liait au prince Maximilien de Deux-Ponts, alors colonel au service de France. Mais le bon Maximilien n'avait pas encore à sa disposition les revenus de la couronne de Bavière, et ses finances étaient aussi dérangées que celles du seigneur de Belœil. Quel parti prendre? Un postillon n'accepte pas de lettre de change : à chaque station, il faut mettre la main à l'escarcelle : tel est le code des grandes routes, la loi suprême des *touristes*. Le prince apprend que son cousin, le duc d'Arenberg, beaucoup plus sage que lui, partait en poste le soir même pour Bruxelles. Aussitôt il se fait son courrier ; botté, éperonné, le fouet à la main, il demande un cheval aux frais de Son Altesse, et prend les devants pour préparer les relais. Jamais le duc n'avait brûlé le pavé avec cette régulière vélocité. A l'arrivée, le prince lui conta sa petite supercherie dont ils rirent aux éclats

et grâce à laquelle il ne manqua pas son dîner chez l'archiduchesse.

On remarquera aujourd'hui qu'il avait une opinion très-favorable du duc d'Orléans antérieurement à son apostasie comme prince français et à son vote contre Louis XVI. « Quand on a été son ami (mot dont il con- « naissait la valeur), il faut, disait-il, le pleurer avant « de le détester. »

Il était à Coblence au moment où l'on apprit l'arrestation du roi à Varennes et il proposa au comte d'Artois de se ménager des intelligences, pour entrer dans une forteresse avec 1,500 gentilshommes sous ses ordres à Coblence, et à Worms sous le prince de Condé. Il finit par remettre à Monsieur un ordre de le recevoir dans son très-petit pays d'empire, où *personne ne pouvait commander que lui :* — « Allez-y, « monseigneur, avec tous vos émigrés, et sautez le « lendemain dans Marienbourg, qui n'en est qu'à une « demi-lieue. Si l'on sait en France que vous avez une « place, on vous croira, et on vous fera maître du « royaume. » C'était encore ce pauvre petit royaume de Barataria où le prince avait offert d'accueillir Jean-Jacques Rousseau. Hélas! qu'était-ce qu'un mince village en face de la France soulevée jusqu'en ses fondements? Bientôt la Belgique avec la sauveraineté inaperçue du prince devint la proie des armées républicaines. Lui-même fut obligé de se retirer à Vienne. Pour comble de chagrin, son fils aîné, son orgueil, son espérance, venait de périr sur le champ de bataille de

Boux, le 14 septembre 1792, dans la fameuse expédition des Prussiens en Champagne[1].

Tant de désastres méritaient une compensation. Il ne l'obtint pas. Après la mort de Laudon et de Lascy, il se trouvait, sans aucun doute, au premier rang de l'armée autrichienne, et les revers que cette armée éprouva, devaient rendre d'autant plus précieuse cette brave et loyale épée. Mais on le laissa dans l'oubli. M. de Thugut se vengeait de quelques anciennes plaisanteries. Quand il fut question en 1796 de conférer au prince le commandement de l'armée d'Italie, ce ministre parvint à faire échouer ce projet. Les gens en place d'ailleurs se croient volontiers quittes envers ceux qui ne leur demandent rien, et parce qu'ils n'ont pas eu lieu de leur rien refuser, ils se figurent leur avoir tout accordé. « Je suis mort avec Joseph II, » murmurait souvent le vieux genéral. Cet oubli l'affligeait, mais il le supporta avec la même force d'âme que la ruine de sa fortune. En 1803, lors du remaniement de l'Allemagne, l'intervention de la France qu'il affectionna toujours et qui lui en sut gré, lui fit

[1] Charles-Joseph, prince de Ligne, né le 25 décembre 1759. Nous avons parlé de son goût pour la musique et pour la gravure, *Ann.* de 1840, pp. 217-220, *Ann.* de 1841, p. 34. Ad. Bartsch, dont il avait été l'élève, a publié le *Catalogue raisonné des desseins* (sic) *originaux des plus grands maîtres anciens et modernes qui faisaient partie de son cabinet*. Vienne, Blumauer, 1794, in-12 de 460 pag. sans les prél. et la table.

obtenir pour indemnité du comté de Fagnolles, près de Philippeville, l'abbaye d'Edelstetten et un vote viril au collége des princes de l'Empire. La gêne où il se trouvait le força, en 1804, de vendre ce nouveau comté avec les droits qui y étaient attachés, au prince d'Esterhazy, moyennant 1,500,000 florins.

Il s'était fait bâtir sur les remparts une maison si petite qu'il n'y avait qu'une pièce par étage, aussi d'ordinaire l'appelait-il son *bâton de perroquet.*

Indépendamment de cette habitation, le prince possédait magnifiquement une résidence d'été, une villa, où il se rendait, les jours de soleil, dans un vieux carrosse traîné par deux maigres chevaux blancs, dont la lenteur contrastait avec la vivacité de leur maître. Cette retraite champêtre était sur le Kalenberg ou Leopoldsberg, montagne qui domine Vienne. La maison, qu'il appelait son *refuge,* était petite mais commode. Elle avait été bâtie sur l'emplacement d'un monastère fondé en 1628 par Ferdinand II : Léopold le rétablit après le siége de Vienne ; Joseph I[er] l'agrandit ; Joseph II le supprima. Depuis le prince l'avait acheté. Sur la porte principale était gravée sa sentence favorite, sa devise de famille :

Quo res cumque cadunt semper stat linea recta.

Sur le côté qui fait face au Danube, se lisaient neuf vers français de sa composition : l'un d'eux exprimait énergiquement le calme de sa belle âme :

Sans remords, sans regrets, sans crainte, sans envie.

Le jardin, grand comme une épître de Lacédémonien, était délicieux dans son exiguïté. D'un pavillon suspendu sur le Danube on découvrait Vienne dans toute son étendue. C'est de là que Jean Sobieski s'était élancé à la tête de ses braves Polonais, et, avec moins de trente mille hommes, avait sauvé l'Empire, en culbutant toutes les forces ottomanes commandées par le grand vizir. Ce souvenir seyait à merveille à la retraite d'un guerrier aussi intrépide que Sobieski. Dans ces demeures il se livrait sans réserve à son goût pour les lettres. En jetant un coup d'œil sur sa vie passée, il se rendait cette justice que jamais le remords, l'ambition, la jalousie n'en avaient troublé le cours; c'est-à-dire qu'il n'avait pas été malheureux dans la force du terme, car, il en convenait, il *n'était pas trop tourné à la douleur*, et de vrai bonheur il n'en avait goûté que quatre jours : celui où il mit la première fois son uniforme; le soir de la première bataille à laquelle il assista, le jour où on lui avoua pour la première fois qu'on l'aimait, et celui où il était sorti après sa petite vérole.

La collection de ses œuvres est datée du Léopoldsberg. On y trouve de tout, *voire même quelque chose de plus*, et nous nous sommes déjà expliqué sur les défauts et le mérite de cette exubérante fécondité.

Pendant un demi-siècle l'esprit du prince de Ligne a été éparpillé en mille endroits; on le retrouverait jusque dans les *albums*, cette vieille mode à qui le temps n'a rien ôté de sa fraîcheur. Celui du baron de Burkana,

Syrien mort à Vienne en 1766, après de longs voyages, contenait des témoignages de souvenir de tous les contemporains célèbres, et finit par appartenir à Goethe. Le prince de Ligne y fit à son tour compliment à *l'illustre galopeur éternel de toutes les parties du monde*, le priant de *saluer de sa part le grand Mogol et le roi de Monomotapa, quand il traverserait leurs pays*.

Théoricien, le prince de Ligne a contribué à rendre le soldat plus leste, plus élancé, plus coquet, plus sûr de lui-même. Les colonies militaires qui ont été si utiles à la Russie sont peut-être une de ses idées; dans ses remarques sur les armées françaises on découvre le germe d'une garde nationale, mais payée et organisée d'une manière permanente. Chose étonnante! les coups de baguette et de bâton lui paraissaient un châtiment indispensable, après avoir fait supprimer une ancienne loi russe obligeant de monter les premiers à l'assaut les gens condamnés à mort, ou les scélérats souillés de quelque crime, tandis qu'il voulait avec raison que ce danger fût la récompense de la bravoure et de la bonne conduite. Il approuvait la vente des emplois militaires, telle qu'elle était permise en Autriche et qu'elle existe encore en Angleterre.

Ses jugements sur les généraux sont toujours dictés par l'impartialité. Il ne cessa de vénérer le maréchal de Lascy, auquel il dédia la plupart de ses ouvrages sur la guerre et qu'il honorait du nom de son *maître*.

Dans ses écrits politiques il s'efforça de sauver l'indépendance de la Pologne, répétant sans cesse aux Polonais de ne point mêler les étrangers à leurs affaires domestiques et de ne compter que sur eux-mêmes. Il a indiqué plusieurs moyens de tirer les Juifs de leur abaissement et de discipliner les Bohémiens. Il proposait de restituer aux premiers Jérusalem.

En décrivant une espèce de royaume d'Utopie gouverné par le grand *Selrahcengil* [1], il n'y place des manufactures que pour le besoin et le luxe du pays qui ne pouvait rien recevoir de l'étranger; il n'entrait point d'argent en Utopie, mais aussi il n'en sortait pas. Ce gouvernement, bon tout au plus pour le Paraguay tel que les jésuites et le docteur Francia l'avaient fait, est ici une fantaisie sans conséquence. Il ne faut pas prononcer sur la politique de Fénélon d'après la police de Salente, ni prendre au sérieux tout ce que Swift a écrit dans les voyages de Gulliver.

Sans être ennemi des réformes, il demandait instamment qu'elles fussent en rapport avec le caractère et le tempérament des peuples. Il exprimait cette maxime de bon sens, cette vérité éternelle, et éternellement méconnue, par ces mots si simples : *Ne dégelez pas les peuples froids*.

Il ne souffrait les républiques que dans l'eau, parce

[1] Anagramme de *Charles Ligne*.

que, dans son opinion, la liberté ne se met point à la nage pour gâter les autres pays et convient aux insulaires.

Pour faire le procès aux républicains il récapitulait ainsi ses aventures tragiques, en 1790 : « La liberté « est une si belle chose! celle des Pays-Bas me ruine « tous les jours davantage; celle de la France me « coûte le quart de mes revenus. J'ai été assassiné et « presque jeté à l'eau en Hollande, lapidé en Suisse, « *boxé* en Angleterre, et au moment d'y être pris « pour matelot par la liberté de la presse. J'ai été « aimé à Venise par la mère du doge. J'ai manqué « d'être pris sur un vaisseau par les Ragusains, qui ont « la liberté de piller partout. Je ne connais pas assez « Lucques et Saint-Marin pour en parler. Je m'imagine que Gênes porte dignement son nom (!). C'est « une très-belle chose que la liberté, mais la voilà « en bonnes mains ! »

Il est permis de soupçonner que ce n'est pas là tout à fait de l'histoire.

L'histoire pourtant lui plaisait, non pas toutefois à la Plutarque, et bien qu'il n'eût pas senti le charme ni l'utilité de celle du moyen âge, puisqu'il ne craignait pas de porter ce jugement : « Tout ce que l'on « apprend des seigneurs particuliers de nos tristes « villes particulières, tous ces souverains du Brabant « et comtes de Louvain, et puis ces Baudouin de « Flandre et de Hainaut qui couraient aux croisades, « nous prouvent qu'ils étaient si mauvaise compa-

« gnie, qu'on ne s'est guère soucié de savoir ce qui les « regardait. »

C'était au profond Schœpflin qu'il écrivait avec cette légèreté! Il est vrai qu'il se mettait à son aise avec lui. Il détestait les savants qui ne sont que savants, et nous partageons presque son antipathie. Mais il exceptait Schœpflin, à qui il adresse des réflexions sur César déjà comparé avec Frédéric II, dans des lettres sévères à M. de La Harpe. Il estimait avec raison, dans cet érudit, l'aménité des mœurs, une philosophie douce et consolante et l'absence de préjugés.

Tout en se moquant des antiquaires, le prince de Ligne fit des recherches sur les antiquités de ses terres, où l'on avait trouvé plusieurs fois des vestiges des Romains. Il se plaignait que toutes ses chaussées Brunehaut le menassent fort mal et ne le menassent à rien.

Quant à l'histoire de notre révolution du XVIe siècle, il exigeait un historien militaire pour l'époque *défigurée par le superstitieux et fanatique Strada, mal expliquée par le politique Bentivoglio.*

Le duc d'Albe a rencontré en lui un apologiste qui réduit de beaucoup les accusations de ses adversaires, en accablant Philippe II [1]. En revanche, il rabaisse le

[1] « On n'a jamais bien jugé le duc d'Albe..... Il n'avait pas imaginé les principes de cagotisme que son vilain Philippe II voulut introduire en Belgique. Secondé par la

comte d'Egmont dont la gloire serait moins éclatante, avouons-le, sans sa mort tragique. Egmont, le beau et chevaleresque Egmont, n'était à ses yeux qu'un homme de guerre, très-chétif homme d'État, mort en bon chrétien, mais en pauvre citoyen, et ni en soldat ni en grand seigneur, demandant pardon au roi des torts *qu'il n'avait pas eu l'honneur d'avoir*. Sa lettre, son bonnet par-dessus les yeux, sa question à don Julien Romero, tout cela avait brouillé le prince de Ligne avec le vainqueur de Gravelines.

Ses essais historiques sont plutôt des mémoires que de l'histoire proprement dite. Cette forme convenait mieux à sa plume rapide et paresseuse, à son style vif et négligé. Le morceau sur la guerre de trente ans, les mémoires de Bonneval, ceux du prince Eugène, le fragment sur Casanova se font lire avec beauconp d'intérêt. On dirait que l'auteur les a écrits l'épée au côté et qu'il était tout prêt à la tirer en écrivant. Des anecdotes bien contées, de l'abandon, de l'ironie en relèvent encore la mordante saveur.

En faisant parler le prince Eugène, il se servit d'une ruse dont on a abusé de nos jours d'une manière exorbitante. Il se cacha sous le manteau d'un pré-

fidélité de mes ancêtres, il sauva à la maison d'Autriche huit provinces qui, sans lui, se seraient jointes aux sept dont Guillaume le Taciturne fit si adroitement une république. » Notes sur La Harpe, *OEuvres choisies*, II, 298-299.

tendu émigré français, qui assurait être possesseur du manuscrit original. M. Auger avait soulevé le voile dont s'enveloppait l'anonyme, mais il faut convenir que le pastiche était capable de tromper les plus clairvoyants. Si le prince de Ligne avait emprunté les faits à Mauvillon, la mise en œuvre lui appartenait sans partage. Le prince Eugène a dû presque toujours penser et s'exprimer de cette façon, et c'est en s'identifiant avec lui que son historien est parvenu à ce ton frappant de vérité. C'est ainsi que dans le récit des bravades de Bonneval, il n'a été si attachant et si vigoureux que parce que Chamillard lui représentait M. de Thugut ou quelque autre ministre autrichien dont il avait eu à se plaindre.

Par une idée ingénieuse il suppose que le grand capitaine dépose la plume pour aller voir un lion qu'on venait d'envoyer à sa ménagerie. A lion lion et demi.

On a pu comprendre par ce qui précède quels étaient les penchants et, s'il est permis d'employer ce terme, les doctrines littéraires du prince de Ligne. Ce qu'il a fait de mieux en littérature, ce sont incontestablement ses lettres, dont nous avons tiré les principaux éléments de cette biographie, en altérant le moins possible les expressions de l'auteur, au risque de ressembler à un compilateur d'*ana*. Son portrait de Boufflers est, entre autres, un pastel achevé. Ses lettres à Catherine le Grand, avec laquelle il correspondit jusqu'à la fin, nous apprennent, ainsi que

celles de Voltaire, quel langage on pouvait tenir à une femme couronnée, et la liberté que permettait le pouvoir absolu. On sait déjà que son goût manquait de pureté, et qu'on a le droit de lui reprocher plus d'une fois un défaut qu'il a lui-même blâmé, c'est-à-dire ce scintillement qui éblouit sans éclairer, ce mécanisme de définitions, d'explications, de synonymes, d'antithèses, de comparaisons, de ressemblances et de différences qui font les délices des mauvais juges.

C'est sans doute après avoir lu Voltaire et Rousseau qu'il trouvait d'Alembert alambiqué et précieux, l'abus d'esprit de Rivarol, sa cassette de fusées, fatigants à l'excès.

Il a rimé aussi quelques vers; ils auraient dû mourir avec la circonstance qui les avait inspirés. Les derniers peut-être, et des moins mauvais, furent ceux qu'il envoya à M. Le Mayeur, auteur du poëme des *Belges* [1], que le bon prince *avait le front de trouver beau*, et d'autres, plus légitimes dans leurs louanges, en remercîment à l'auteur des *Pensées de Circé*, M. le baron de Stassart [2].

On n'ignore pas non plus qu'il était peu familiarisé

[1] *La Gloire belgique*, poëme national en dix chants. Louvain, 1831, 2 vol. in-8°, t. 1, p. 3 à 8. Les vers sont datés du 14 septembre 1813.

[2] Ces vers, du 12 octobre 1814, ont été insérés en entier dans une édition postérieure des *Pensées de Circé* et en grande partie dans la *Biographie universelle*, article *Ligne;* nous les avons copiés dans notre appendice.

avec les littératures étrangères; il ne souffrait Shakspeare que ramené aux proportions de Ducis, avec lequel, par parenthèse, il avait fait la guerre de sept ans, où le poëte assista comme secrétaire de M. de Montazet, et il décidait rudement que les romans et les tragédies mêmes des Anglais ressemblent à ceux d'un homme qui a le transport au cerveau.

Avec cela il prisait Dorat et Marivaux qui, en effet, ne sont pas sans talent, malgré leur fadeur, surtout le second que je loue d'avoir trouvé l'espèce de comédie la mieux choisie peut-être pour une société blasée, où les sentiments énergiques et francs doivent rester à la porte.

Et puis tout d'un coup quand il avait porté ses sentences, censuré celui-ci, exalté celui-là, il se sentait quelque honte d'être si tranchant, lui, demi-Germain, Batave, Belge, Tudesque et barbare!

Il s'est peu étendu sur les arts. La peinture française, qu'il jugeait d'après Boucher et Watteau, ne lui inspirait que du dédain. Il refusait également aux Français le don de la musique, art divin qu'il aimait à la passion et sans lequel aucun homme n'est complet. Malheur, en effet, à l'être mal organisé qui, selon

Voici un quatrain de M. de Stassart, pour le portrait du prince :

Dans les camps, à la cour, au Parnasse, à Cythère,
On voit naître pour lui les myrtes, les lauriers.
Ce héros, cher à nos guerriers,
N'a point d'égal en l'art de plaire

l'expression de Shakspeare, n'a point de musique en lui-même [1].

Il définissait la musique une langue universelle : elle raconte harmonieusement à toutes les oreilles les sensations de la vie.

Dans la guerre des gluckistes et des piccinistes, il apporta au camp des Italiens le secours de son autorité et de ses épigrammes. Il s'était rangé du côté de Grimm et du *petit prophète de Boehmischbroda*.

Sa philosophie était humaine et tolérante. « La véritable philosophie, répétait-il, est le plaisir; qu'on y ramène seulement ses devoirs. » En réfléchissant à la position que le monde a faite aux femmes, il s'écriait d'un air étonné : « Comment y a-t-il tant d'honnêtes femmes? » Il excluait sans pitié de leurs rangs ces aristocrates de vertu qui ne se commettent qu'avec des gens qui en ont, comme elles, seize quartiers. Il ne s'inclinait que devant la vertu indulgente et modeste.

[1] *The man that hath no musick in himself,*
Nor is not moved with concord of sweet sounds, etc.
(The Merchant of Venice, act V.)

« L'homme qui n'a point de musique en lui-même, et « qui n'est pas ému par l'accord des sons mélodieux, est « enclin à la trahison, à la fourberie, à la rapine. Les « mouvements de son esprit sont pesants et mornes comme « la nuit, et ses affections sombres comme l'Érèbe. Ne vous « fiez pas à un tel homme. »

(*Le Marchand de Venise*, acte V.)

Les philosophes de profession que Catherine appelait *ces messieurs en iste*, l'ennuyaient mortellement comme elle. Comme elle, il ne pardonnait qu'à son bon ami Voltaire, qui avait mis Catherine à la mode et qui certes n'avait pas nui à la réputation du prince de Ligne. Toutefois il gémissait sur ses emportements irréligieux.

Quoique dans le tourbillon où il vivait il eût perdu de vue le clocher de son village, il avait toujours été religieux au fond du cœur, et ce sentiment ne fit que croître avec le temps. Il prescrit, je ne sais où, de croire ce qui est incompréhensible, sans discuter, sans examiner, sans s'ennuyer dans ce monde-ci, pour ensuite se damner dans l'autre. Sans s'ennuyer! voilà le mot lâché. Arrivait-il à la foi par la crainte de l'ennui? non, sa pensée vaut mieux que son langage; mais on reconnait toujours celui qui s'est dépeint en disant qu'il était trop fou pour les gens sérieux, trop sérieux pour les fous.

Nous finirons par son opinion sur les jésuites. On ne sera pas fâché d'apprendre comment il envisageait cet ordre célèbre qui a réveillé récemment tant d'hostilités assoupies, tant de sympathies oubliées. « Moi « indigne, il écrit à Catherine en 1790, moi qui ne « suis pas prophète dans mon pays et pas grand sor- « cier dans les autres, j'ai dit, il y a longtemps, que si « l'on n'avait pas chassé les jésuites, l'on ne verrait pas « ce maudit esprit d'indépendance, de chicane, de « définition, de sécheresse, se répandre comme un

« torrent qui renverse ou menace les trônes de toute « l'Europe, excepté la Russie. » Un tel éloge donne à réfléchir.

Le recueil où il avait jeté pêle-mêle ses pensées, ses rêves, ses projets et ses souvenirs, était trop volumineux pour le public et même pour les personnes d'un goût difficile. Le chevalier de Propiac, Maltebrun, Mme de Staël en donnèrent des extraits. Cette femme illustre, dont la manière était ordinairement solennelle, ne put résister à l'attrait de ce ton facile, de ce naturel enjoué, de cette fierté polie, de cette familiarité noble, de cette insouciance de la supériorité, aussi éloignée de la modestie que du dédain et de l'impertinence, de cette ironie enfin élégante et légère : qualités mêlées qui sont dans le sang, et dont le cercle empesé du banquier idéologue Necker et la calviniste Genève, toujours un peu pédante et prédicante, n'avaient pu lui donner une idée.

L'intimité du prince et de Mme de Staël était née d'un seul jeu de mots. Dans la visite qu'il lui fit à l'hôtel du Cygne où elle était descendue, il s'informa du motif qui amenait à Vienne cette femme célèbre. Le regardant fixement, « Je viens, lui dit-elle, mettre mon fils à l'école du génie. — Il y était dès sa naissance, madame, » lui répondit-il. Ce tout petit compliment lui gagna le cœur. Elle joua l'enthousiasme pour le maréchal, et cet enthousiasme produisit le volume de *Lettres et* de *pensées*.

Ce choix a été fait avec un discernement délicat.

Néanmoins le prince de Ligne, qui ne pouvait triompher de toutes les vanités d'auteur, les dernières que l'on surmonte, n'en était guère plus content que des autres, et il aurait extrait lui-même la quintessence de ses œuvres, si la mort lui avait permis de réaliser ce dessein.

La publication de ses ouvrages et les jugements de la presse avaient rappelé l'attention sur lui. La littérature restaura le général et le prince de l'empire. L'empereur François le nomma, en 1807, capitaine des trabans de sa garde et feld-maréchal en 1808 [1]. On alla même jusqu'à le consulter quelquefois sur les opérations militaires, et il ne cessa de présider le conseil de l'ordre de Marie-Thérèse.

Les moments qu'il ne consacrait pas à l'étude et au travail, il les accordait à sa famille, ainsi qu'à une société choisie. Son caractère facétieux ne l'avait point quitté. On lit dans des billets adressés à M. Legros, homme d'esprit et lettré, son ancien secrétaire, qu'il s'était aperçu que quelques grandes dames amies de la princesses caressaient volontiers le fils de son portier et le bourraient de dragées; il apprit donc à cet enfant, en guise de remerciments, quelques grosses polissonneries françaises, ce qui scandalisa horrible-

[1] Dans les notes sur le poëme de *la Gloire belgique*, on avance qu'il y a eu cinq princes de suite de la maison de Ligne, revêtus du grade de feld-maréchal. Cette assertion est inexacte.

ment ces nobles douairières [1]. Le maréchal s'était

[1] Voici un de ces billets inédits que j'ai entre les mains et que je dois à la bienveillance de madame la comtesse E. d'Oultremont, belle-fille du maréchal :

« Ce coup de sabre en encre, que je trouve sur cette page, ou cette moustache, me rappelle celle de l'abbé qui nous a tant fait rire, ou ces paraphes dont vous faisiez de si jolies choses, dans le temps qu'on disait à Christine * que des dessins elle faisait des pataraffes.

« Oh! cher Gros, la mémoire ne me paraît pas un bienfait. Les scélérats seuls devraient en avoir pour leur servir de bourreau. Le souvenir du plaisir ne cause que des regrets cuisants; le souvenir des peines les prolonge. Baudour, Baudour ** est terrible pour y penser. Votre cœur, votre esprit, votre plume, votre crayon, votre gosier.... qu'avons-nous dit, qu'avons-nous fait, qu'avons-nous vu

* La princesse de Clary, fille du maréchal. Louis-Eugène, père du prince actuel, mourut le 2 mai 1812, à Belœil. Il avait servi avec distinction en France et en Autriche.

** Baudour, on l'a vu plus haut, était une terre du prince de Ligne. Dans ses vers à M. Le Mayeur, on remarque ce passage gastronomique :

Je voudrais vous nommer poularde de Campine,
Poisson de Blankenberg, déjeuner de Maline ;
Nos légumes, nos fruits, de Bruges le chapon,
De Gand l'excellent veau, d'Ardenne le mouton,
Des biens qu'on m'a ravis riche nomenclature !
De Fagnoles la truite en sa source si pure,
De Belœil la perdrix, de BAUDOUR le lapin,
S'embaumant, bien nourri de serpolet, de thim.
Beaux pluviers dorés, vous, oiseaux de passage :
Mes sangliers, mes daims, recevez mon hommage.
La chère tient aux mœurs, et leur simplicité
Montrait aux voyageurs notre hospitalité.

rouillé loin de Paris. On assure même qu'il se négli-

de mieux depuis ce temps-là? Et notre voyage de Prusse, Pologne et Russie !....

« On ne soutiendrait pas le capital des peines, des privations qui arrivent successivement sans qu'on s'y attende. On ne sait pas heureusement, quand on se quitte, le long espace de temps qu'on passera sans se revoir. Et vous et moi n'étant pas des montagnes, j'en ai l'espérance qui me fait le plus grand bien.

« Je vous fais là de ces petites réflexions pour ne pas trop m'attendrir sur votre lettre. Mais voilà que, sans le vouloir, j'y arrive. Heureusement qu'elle est si parfaite en tout, que pour me remettre de mon émotion, j'en ai fait admirer le style à Émile.

« Je souhaite que tout coule aussi bien d'une tête que de l'autre. Il y a bien des magasins dans celle d'en haut sans rétention (!). A la vérité, c'est votre âme qui est la fille du secrétaire de M. Le Gros.

« Oui, oui, à propos de cela notre Adolphe ira bien à présent et n'aura pas le sort de Lusignan Il nous reviendra bientôt, et l'adversité sera une autre madame Le Gros, ce sera une mère bienfaisante.

« La même aux *nœuds grégeois* me disait hier qu'elle m'avait admiré dans ma solitude et pauvreté à Pesth, et que j'étais comme *Cati, Cata, Catilina dans son exil.*

« Christine, en parlant de la perte de nos papiers, disait l'autre jour : *mais asthur, par malhur, le volur...* *, c'est, lui dis-je, du sarrasin, mon voisin.

* La princesse Christine avait une manière de prononcer qui lui attirait continuellement les railleries de son père; ainsi elle disait FLAMBAISE, pour FRAMBOISE, et aussitôt le maréchal demandait son FRAGEOLET, assurant qu'il était BIEN OISE d'en jouer.

geait du côté de la toilette au point d'être méconnaissable [1].

Son boucher, fatigué de ne pas être payé, refusa de lui fournir de la viande. Aussitôt le prince se rend chez lui à l'heure du repas. Grand émoi dans la maison, on s'empresse, on se confond en révérences ; le maréchal se met à table : « Mon ami, dit-il au boucher, vous ne voulez pas me donner à dîner chez moi, il faut bien que je dîne chez vous. » Ces paroles désarmèrent l'honnête marchand, qui se trouva trop honoré d'être le créancier d'un si bon seigneur.

Il avait conservé l'habitude de dîner de bonne heure, c'est-à-dire à quatre heures. S'il n'offrait à ses convives qu'un repas frugal, sa conversation l'assaisonnait de la manière la plus friande. Son lit était dressé dans sa bibliothèque, où régnait un désordre

« Notre apothicaire m'a fait plus de bien qu'aucun ne vous en a fait. Vos détails sur votre santé, votre demeure, me rassurent un peu. Faites-moi du bien ainsi de loin, puisque vous ne pouvez m'en faire de près. — L'épitaphe est charmante. Faites la mienne dans trente ans, et pour la vérité et mon honneur dites : *Il fut mon admirateur et mon meilleur ami.* Adieu, cher Gros, je vous embrasse de tout mon cœur. »

Les *Annuaires* de la société de littérature de Bruxelles contiennent beaucoup de *poésies fugitives* de M. Le Gros. Il a fini ses jours à Enghien.

[1] Il avait depuis sa jeunesse l'habitude de se faire coiffer dans son lit, ce qui nuisait un peu à cette extrême propreté qui rehausse si bien l'élégance.

qui ne manquait pas d'attrait, quoiqu'il ne fût pas l'effet de l'art.

La maison du bastion recevait la visite de tous les étrangers les plus distingués par leur rang et par leur esprit. Ils venaient rendre hommage au représentant d'une époque effacée. Le prince aimait les éloges, et au rebours des hypocrites de modestie, il les aimait franchement. Il se plaisait à parler de son âge, mais souffrait difficilement qu'on lui en parlât. Il se faisait vieux lui-même à condition que les autres prissent le soin de le rajeunir.

Quand les Français entrèrent dans Vienne, sa vieillesse et sa caducité l'empêchèrent de suivre la cour. Il resta au milieu de l'armée ennemie, qui respecta son âge et honora sa personne.

Napoléon avait sommé les Belges restés au service d'Autriche de rentrer en France : plusieurs recoururent au prince de Ligne, qui les renvoya à l'archiduc Charles. Celui-ci se plaignit de ces importunités. « Savez-vous, maréchal, que vous ne me laissez pas un moment de repos, voilà plus de vingt mille Belges que vous me mettez sur les bras. — Impossible, monseigneur. — Comment? — Si vingt mille Belges avaient été dans les rangs autrichiens, les Français n'auraient pas pris Vienne. »

Il vivait encore à la fin de 1814, au moment où la capitale de l'Autriche réunit dans ses murs le congrès des rois de l'Europe; tous vinrent à son lit saluer l'illustre vétéran et recueillir quelques-unes des paroles

du courtisan ingénieux, du grand seigneur modèle[1]. Il retrouva dans ces derniers jours la vivacité de ses jeunes années; ses saillies et ses bons mots étaient partout répétés.

Non loin de M. de Metternich, cette supériorité qui n'est pas encore jugée, le prince de Ligne partageait avec le prince de Talleyrand l'attention publique. Le comte de La Garde a fait un parallèle plein de finesse de ces deux hommes si différents par le caractère et par le talent, mais l'un comme l'autre type et débris d'une société qui n'est plus et ne doit plus être.

Parmi ceux qui montraient au noble vieillard la plus aimable déférence, on remarquait le jeune prince de Saxe-Cobourg, aussi beau que réservé, et ne soupçonnant pas alors la haute fortune que lui ménageait le sort, mais qui n'est au-dessus ni de sa naissance ni de son noble cœur.

Spectateur de cette réunion imposante et folâtre à la fois, où, disait-il, *le tissu de la politique était tout brodé de fêtes,* il déclarait plaisamment qu'il n'y réclamerait qu'un chapeau, usant le sien à saluer les souverains qu'on rencontrait à chaque coin de rue.

Il se plaignait quelquefois, bien qu'au fond cet empressement lui fît plaisir, qu'on le prît un peu trop pour une des curiosités de cette foire diplomatique.

[1] Un tableau représentant cette visite fait partie du cabinet du petit-fils du maréchal, actuellement ambassadeur de Belgique à Paris.

Il avait donné à Napoléon le sobriquet de Robinson Crusoë, par allusion à son séjour à l'île d'Elbe, et non par dédain, car personne ne professait une plus haute admiration pour la gloire et ne respectait davantage le malheur.

Le vieux guerrier ne pouvait sans attendrissement contempler le fils infortuné du premier capitaine du monde : il lisait sur son front les témoignages anticipés du génie, reconnaissait avec amour dans ses traits ceux de Marie-Thérèse et de Joseph II, et assistait quelquefois à ses récréations. Néanmoins j'ai peine à croire que le maréchal, enfant lui-même à l'âge de quatre-vingts ans, ait tiré son épée pour commander l'exercice à des grenadiers de bois. L'enthousiasme trouble quelquefois les souvenirs, et l'aimable historien des fêtes du congrès de Vienne a peut-être trop fréquemment aperçu ses personnages à travers l'éclat trompeur des verres de couleur et des feux d'artifice.

L'amiral Sidney Smith s'était rendu à Vienne pour faire de la philanthropie, prêcher une croisade contre les Barbaresques et l'abolition de l'esclavage..... des nègres. Un de ses thèmes favoris était la défense de Saint-Jean-d'Acre contre les Français, et il allongeait prodigieusement ce chapitre de ces mémoires, ce qui lui avait fait donner par le prince de Ligne le nom de *Long-Acre*, qui est celui d'une des rues interminables de Londres.

Malgré les sarcasmes du prince contre le congrès

qui, suivant son expression, rassemblait tous les *souverains en vacances*, c'était là de la vraie diplomatie : de grandes choses et de grandes capacités. Toutefois, à côté de l'*auguste aréopage* (style de l'époque) et même entre les fauteuils où il trônait, se glissaient quelques nullités, quelques esprits de travers, et Dieu seul sait combien il y a d'impertinence dans la tête d'un sot !

Isabey était venu à Vienne pour peindre les personnages historiques qui s'y réunissaient. Déjà en 1812, étant à Prague, il avait esquissé un portrait du prince de Ligne, esquisse dans laquelle on retrouve cette noblesse de physionomie, cette finesse et cette autorité de regard, que, malgré ses soixante et dix-huit ans, on admirait encore chez l'original [1]. Le prince ne connaissait alors Isabey que par ses ouvrages. Un matin il se rend chez lui. L'album de l'artiste était entr'ouvert près de son chevalet. Comme témoignage

[1] Le comte de La Garde a tracé ainsi le portrait du maréchal : « La nature de cet homme célèbre était grande et forte, sa taille droite, sa démarche ferme, sa figure majestueuse, des manières pleines d'aisance et de grâce. De longs cheveux blancs, lauriers de la vieillesse, et légèrement poudrés, tombaient sur ses épaules. Un sourire doux, une expression de bonté, avec un mélange de malice et de finesse, animaient sa physionomie. Sa bouche était grande, mais constamment bienveillante : sur son large front respiraient la sérénité et la franchise ; son regard était vif et prompt, ses yeux semblaient lancer le feu. »

de sa présence, l'illustre visiteur prend une plume et sur une feuille blanche écrit une douzaine de vers faciles et négligés dans lesquels il caractérise le talent d'Isabey, et qui se terminaient ainsi :

Il fait autant d'honneur aux arts qu'à la patrie,
Et, par cet impromptu, moi je suis peintre aussi.

Pendant le congrès, le prince, fidèle à ses anciennes affections, plaidait encore en faveur de sa chère Pologne et de la Grèce, faisait des épigrammes qui couraient les salons, et des chansons que l'on s'arrachait. « Ce congrès, disait-il, où les intrigues de toute espèce se cachent sous les fêtes, ne ressemble-t-il pas à *la Folle Journée?* C'est une comédie embrouillée où les Almavivas et les Figaros abondent. Quant aux Basiles, on en trouve partout. Plaise à Dieu qu'on ne dise pas, plus tard, avec le gai barbier : *Mais enfin qui trompe-t-on ici?* » Voici un pont-neuf qu'il brocha en un quart d'heure, quinze jours avant sa mort :

Le Congrès d'Amour.

Après une longue guerre,
L'enfant ailé de Cythère
Voulut, en donnant la paix,
Tenir à Vienne un congrès.
Il convoque en diligence
Les Dieux qu'on peut réunir,
Et par une contre-danse
On vit le congrès s'ouvrir.

Au bureau de Terpsichore,
Dès le soir jusqu'à l'aurore,
On agitait des débats
Sur l'importance d'un pas.
Minerve dit en colère :
« Cessez au moins un instant,
Si vous ne voulez pas faire
A Vienne un congrès dansant. »

Vénus et la Jouissance,
Qui savaient bien que la danse
Ajoutait à leurs appas,
Voulaient qu'on ne cessât pas.
« La Sagesse doit se taire,
Dit en riant le Plaisir *,
A Vienne l'unique affaire
Est de traiter le plaisir. »

A ces mots on recommence,
Les masques entrent en danse ;
Mars, Hercule et Jupiter
Valsent un nouveau landler.
Soudain Minerve en furie
Dit dans son courroux : « Je crois
Qu'à ce congrès la Folie
Présiderait mieux que moi. »

— « Taisez-vous, mademoiselle,
Lui dit l'enfant infidèle,
Laissez ces propos oiseux,
Et livrez-vous à nos jeux :

* Le Désir.

Assez longtemps sur la terre
Votre sœur nous fit gémir,
Laissez-nous après la guerre
Respirer pour le plaisir. »

A l'instant à la barrière,
Pour entrer dans la carrière,
S'offrent trente chevaliers,
Le front couvert de lauriers.
On lisait sur leurs bannières.
Ces mots *loyal et fidel* *;
Ce sont les chargés d'affaires
Du congrès au carrousel.

Enfin de tout on se lasse :
Les bals, les jeux et la chasse
Avaient été discutés
Et résumés en traités.
— « Que ferons-nous davantage,
Dit l'Amour? donnons la paix,
Et cessons ce badinage
En terminant le congrès. »

Tout cela, au fond, est peu de chose, et il n'est pas d'honnête homme qui n'en fit autant sans se mettre à la torture. Mais il est juste de tenir compte de l'âge et de l'à-propos.

Il n'est pas mal tourné ce quatrain sur la belle Sophie, alors comtesse de Witt, depuis femme du

* Sic.

comte Potocki, ce Lucullus de la Pologne, qui l'acheta deux millions de florins à son premier mari :

La nature prudente et sage
Force le temps à respecter
Le charme de ce beau visage
Qu'elle n'avait pu répéter.

Vers le même temps, la duchesse d'Oldenbourg, sœur de l'empereur Alexandre, défia l'auteur de composer, pour le lendemain avant midi, cent vers sur un sujet qu'elle lui désignerait. Comme on le pense bien, il accepta le cartel, et la princesse lui donna tout de suite à traiter *le Viennois au Prater*. A l'heure marquée les cent vers étaient achevés, tant bien que mal, et le poëte y ajoutait ce mot de Voltaire à Mlle Clairon : « J'ai travaillé pour vous toute la nuit, madame, comme un jeune homme de vingt ans [1]. »

Le prince n'avait plus que quelques jours à vivre, et cependant le comte de La Garde prétend l'avoir trouvé à cette époque suprême, en rendez-vous d'*amour*, la nuit, dans l'enfoncement d'un bastion! Ce retour de jeunesse, ce dernier effort d'une galanterie surannée et cacochyme venaient un peu tard. L'heure, le lieu de la scène, le dépit causé à l'entreprenant vieillard par une attente inutile, auraient apprêté à rire à ses dépens et, tout rigorisme, toute pruderie à part, compromis la dignité de sa vieillesse, si le passé n'avait protégé le présent. Mais le comte de La Garde a-t-il

[1] Voyez l'Appendice.

bien vu? Il le faut, puisqu'un instant après il nous montre son héros octogénaire au bal masqué et en bonne fortune avec un domino. Si la chose est vraie, quoique invraisemblable, il est fâcheux que M. de La Garde ait eu si bonne mémoire.

Voyant les souverains occupés de bals et de fêtes de toute nature, il disait : « Le congrès *danse*, il ne *marche* pas; quand il aura épuisé tous les genres de spectacles, je lui donnerai celui de l'enterrement d'un feld-maréchal. »

Le comte de La Garde assure que ces mots ont été altérés et que le prince dit, au contraire, en sa présence : « On s'imagine, peut-être, parce que tous les genres de plaisir sont épuisés, que je vais, pour en raviver la monotonie, donner le spectacle de l'enterrement d'un feld-maréchal? Non, non, je ne suis pas assez courtisan pour être l'acteur bénévole d'un semblable passe-temps; je ne veux pas amuser de cette sorte le parterre royal de la salle du congrès. Je vis, je veux vivre, ne fût-ce que par curiosité! Non, je ne compte pas de longtemps utiliser l'épitaphe de mon ami le marquis de Bonnay. Je remettrai à un autre moment le soin de faire graver son jeu de mots sur le marbre [1]. »

[1] Voici cette épitaphe qui n'est qu'une facétie assez ordinaire :

Ci-gît le prince de Ligne :
Il est tout de son long couché.
Jadis il a beaucoup péché,
Mais ce n'était pas à la ligne.

Cet amour de la vie fut le trait distinctif de ses derniers moments. Plus il approchait du terme, plus il formait de projets. Il parlait de revoir Belœil, il ressaisissait quelques lambeaux de ses souvenirs. Ses filles, la princesse de Clari et la comtesse de Palfi, son médecin Malfati, le comte Goulowkin, le comte de La Garde assistaient à ces scènes d'adieu. A chaque instant les plus grands personnages de Vienne, les hommes les plus éminents dans la politique et dans les armées, les souverains envoyaient demander de ses nouvelles. Le bruit de sa maladie s'était répandu dans toutes les classes; l'inquiétude était générale, la foule assiégeait sans cesse la porte de sa maison.

Dans la nuit du deuxième au troisième jour, la maladie avait fait des progrès rapides et effrayants. Sa famille, plongée dans une morne affliction, entourait son lit. Vers onze heures le docteur Malfati entra

— « Je ne croyais pas, lui dit le malade, faire tant de façons pour mourir. La vanité, l'incertitude et la brièveté de nos jours ne valent pas la peine d'attendre. »

« J'ai toujours aimé la fin de Pétrone, ajouta-t-il ensuite; voulant mourir voluptueusement comme il avait vécu, il se fit exécuter une musique charmante, réciter les plus beaux vers. Quant à moi, je ferai mieux : entouré de ce que j'aime, je finirai dans les bras de l'amitié! ... Ne soyez donc pas tristes, dit-il quelques minutes après; peut-être ne nous séparerons-nous pas encore. Une maladie nous sauve quel-

quefois d'une plus grande... .» Et il s'efforçait de sourire.

Tout à coup il lui prit une faiblesse. Quand il se fut un peu ranimé : « Ah! je le sens, dit-il, l'âme a usé son vêtement. Je n'ai plus la force de vivre..., j'ai encore celle de vous aimer. »

A ces mots tous ses enfants se jetèrent sur son lit en baisant ses mains qu'ils arrosaient de larmes.

— « Que faites-vous donc? leur dit-il en les retirant. Mes enfants, je ne suis pas encore saint. Me prenez-vous déjà pour une relique? »

Cette plaisanterie, pâle étincelle d'une légèreté native et acquise, plutôt que preuve d'insensibilité irréligieuse, puisque la religion avait été invoquée dès l'approche du péril, causa aux spectateurs une sensation cent fois plus douloureuse que ne l'eût fait une plainte déchirante. Le docteur engagea le malade à prendre une potion qui lui procura quelques heures d'un sommeil paisible. A son réveil, il avait retrouvé tout son enjouement et se rattachait à la vie avec une poignante gaieté.

« Malfati, le messager de la *Camarde*, dit-il d'une voix faible, a annoncé qu'elle pourrait me rendre visite ce soir. Holà! holà! trêve de galanterie. Moi qui ne manquai guère à mes rendez-vous, j'espère bien manquer celui-là...oui, j'ajourne les vers que je veux, comme Adrien, adresser à mon âme prête à s'envoler.»

Une bougie brûlait sur un meuble près de la fenêtre.

— « Mon ami, dit-il à son valet de chambre, éteins cette lumière : on la verrait du rempart, on la prendrait pour un cierge et l'on croirait que je suis mort. »

Et puis il se livrait encore à ce *long espoir*, à ces *vastes pensées* qui sont si lugubres dans leur sérénité, à l'aspect d'un cercueil. Il était impossible de partager sa confiance : les ravages de la maladie n'étaient que trop visibles. Vers le milieu de la nuit, l'accablement avait succédé à une espèce de résurrection de quelques heures. Tout à coup le moribond sembla encore se ranimer. Il se leva sur son séant et prit l'attitude d'un homme qui veut combattre. Par une inexplicable hallucination, il sembla lutter violemment contre la mort : ce fut elle qui remporta la victoire. Le vaincu épuisé retomba sur son lit sans connaissance. Une heure après il avait rendu le dernier soupir. C'était le 13 décembre 1814.

Le deuil fut général. Les funérailles eurent lieu avec pompe. Le cortége se composait d'environ six mille hommes de troupes et d'une foule nombreuse de maréchaux, d'amiraux, de généraux de presque toutes les nations de l'Europe, suivis de toute la population viennoise. On y distinguait le prince Eugène, dont le père adoptif s'apprêtait à sortir de sa prison pour être confiné dans une plus étroite et plus cruelle : les généraux de Tettenborn, Philippe de Hesse-Hombourg, Walmoden, Ouvaroff, De Witt, noble rejeton de la famille du grand-pensionnaire, Alexandre Ypsilanti, le prince Charles de Lorraine, le duc de Riche-

lieu et toutes les personnes considérables qui assistaient au congrès. Quelques militaires qui avaient servi sous ses ordres, entre autres le major Docteur, qui lui était attaché avec une sorte de fanatisme, et qu'on supposait uni au maréchal par des liens du sang très-intimes, venus pour rendre les derniers devoirs à leur chef, étaient à cheval l'épée nue à la main.

Le cortége traversa une partie de la ville pour se rendre à l'église paroissiale des Écossais. Après le service, on se dirigea vers le Kalenberg, où le prince avait déclaré vouloir être inhumé.

Sur la partie des remparts rasée par les Français s'étaient placés le roi de Prusse et l'empereur de Russie. Ils voulaient contempler encore une fois ce qui restait de l'ami du grand Frédéric et de la grande Catherine. Quelques jours après, on célébrait un nouveau service à la paroisse de la cour, pour le défunt chevalier de la Toison d'or. Parmi les assistants était venu se ranger ce comte Roger de Damas, le dernier des paladins, et dont le prince de Ligne a si dignement loué la romanesque bravoure.

Et puis le congrès reprit ses bals et ses fêtes, ses partages et ses spoliations systématiques, interrompus bientôt par l'apparition terrible de l'Adamastor de l'île d'Elbe.

Mourant sans fortune et désirant néanmoins, selon l'usage, laisser un legs à sa compagnie de trabans, le maréchal lui abandonna la collection de ses manuscrits, qu'il évaluait à cent mille florins. Ses héritiers,

qui n'y mettaient pas le même prix, la vendirent à un libraire pour une somme modique; mais le comte de Colloredo, son successeur dans le commandement de la garde, réclama contre cette vente, au nom de sa compagnie. Les œuvres posthumes du prince de Ligne ne furent imprimées à Vienne et à Dresde qu'en 1817: dernier reflet, mais affaibli d'un ton, d'un esprit et d'une époque qui ne reparaîtront plus et ne sauraient plus désormais reparaître. Toutefois il faut s'en consoler; s'il n'y a plus de salons, nous avons des chambres, en attendant la place publique.

APPENDICES.

VERS DU PRINCE DE LIGNE.

I. — *Sur la statue équestre de Joseph II* *.

J'avance avec respect vers le lieu qui rappelle
D'un héros souverain la bonté paternelle;
Je crois, à chaque pas, entendre ses sujets
D'un règne glorieux me retracer les faits.
Bienfaiteur de ton peuple, accepte mon hommage:
Capitaine, empereur, législateur ou sage,

* Cette pièce et les trois suivantes ont été conservées par le comte de La Garde.

Tu fus sublime en tout, et la postérité
A désigné ta place à l'immortalité.

. . . .

Vers ces temps fortunés le talent me rappelle ;
Les arts en ont acquis une gloire nouvelle.
Honneur à toi, Zauner, dont la savante main,
En modelant ses traits, sut animer l'airain.
Ce front serein et pur, où la majesté brille,
Retrace un père heureux bénissant sa famille.
Le commerce y rend grâce au pacificateur,
Les sciences, les arts au régénérateur *.
En étendant la main, ne semble-t-il pas dire :
« Je veille sur mon peuple et protége l'empire.
« Je suis encor pour vous ce que je fus jadis ;
« En moi régnait ma mère, et je règne en mon fils :
« Il achève le bien que je ne pus vous faire,
« Et vous rend à la fois le monarque et le père. »

II. — *Sur le mausolée élevé par le duc de Saxe-Tesschen à la mémoire de son épouse, et érigé par Canova.*

Célèbre Canova, ton immortel ouvrage
Est des regrets d'Albert le vivant témoignage.
Les arts ont seuls le droit de triompher du temps :
Les larmes du malheur, les pleurs des sentiments **
Qui baignent le tombeau de l'être qu'on adore,
Fragile monument, s'effacent à l'aurore.
Et les fleurs qu'à sa cendre on apporte en tributs,
Se fanent le matin et le soir ne sont plus.

* Allusion au bas-relief qui décore le piédestal de la statue.

** C'est DU SENTIMENT qu'il faudrait dire.

Mais les pertes du cœur que l'art immortalise
Font regretter Mausole et revivre Artémise.
De même ton ciseau retrace parmi nous
Les vertus d'une femme et les pleurs d'un époux.

III. — *Portrait de l'archiduc Charles.*

Voilà donc le guerrier que l'univers admire,
Le défenseur du trône et l'appui de l'empire,
Qui sut par ses talents balancer les succès
Que la victoire accorde au héros des Français.
En voyant sur son front la noble modestie
Cherchant à tempérer le feu de son génie,
On se reporte encore à ce temps où les dieux,
Pour charmer les mortels abandonnaient les cieux ;
Et, voilant les contours de leur forme divine,
Trahissaient d'un regard leur céleste origine.
Combien j'aime à le voir, éloigné de la cour,
Parcourant les sentiers de ce charmant séjour,
S'égarant dans les bois, sans casque, sans armure,
Oublier les combats au sein de la nature !
Tel un Cincinnatus, un sage Catinat,
Assurent dans les champs le salut de l'État,
Et bientôt éteignant les foudres de la guerre,
Retournaient l'un aux champs et l'autre à son parterre.
Si je rends dans mes vers l'hommage si bien dû
A ta noble valeur, à ta mâle vertu,
Permets que, librement, j'ose encor te redire
L'enthousiasme puissant que ton génie inspire
Au peuple, à tes soldats, même à tes ennemis,
Qui te proclament tous héros de ton pays.
Qui marcha sur tes pas se rappelle avec gloire
Combien de fois ton bras captiva la victoire ;

Et qui te combattit rend avec vérité
Justice à ton courage, à ton humanité.
Suis-moi, viens contempler la muse de l'histoire
Gravant tes actions au temple de mémoire;
Le génie éternel de l'immortalité
Montrant le nom de Charles à la postérité;
D'un prince qui devient, en égalant Turenne,
Émule de Villars et successeur d'Eugène.
Cet hommage, du moins, pourra plaire à ton cœur;
La victoire te l'offre au nom de la valeur;
Accepte de ses mains la palme et la couronne,
C'est celle d'un héros, le monde te la donne.

IV. — *Le Viennois au Prater.*

. . . .

L'émail de ces gazons, ces riants paysages,
Servent, chaque printemps, d'annales à tous âges;
Cet arbre lui retrace un tendre souvenir,
Il vit couler ses pleurs ou redit le plaisir.
Ce sentier qu'il parcourt lui rappelle sans cesse
Les leçons dont son père instruisait sa jeunesse,
Quand parlant à son cœur, sans discours superflus,
Dans son âme il semait le germe des vertus.
Cet érable ombrageait les pas de son enfance,
Et fut témoin des jeux de son adolescence.
Ce chêne avec orgueil fait palpiter son cœur :
Deux fois, en le touchant, il devint le vainqueur
De ses jeunes rivaux, et sa première gloire
Vient, en le contemplant, récréer sa mémoire.
D'espoir, de souvenirs, le présent s'embellit
D'un avenir pareil au passé qu'il chérit.

Que ce chemin lui plaît, qu'il flatte sa pensée,
Combien, en le suivant, son âme est agitée !
Ses détours sinueux le mènent au bosquet,
D'un fortuné moment témoin sombre et discret.
Ce bosquet !... ah ! son cœur plus vivement palpite
De bonheur, s'il le voit, de regret, s'il le quitte.
Ce berceau tant chéri fut le temple et l'autel
Où l'amour agréa le serment solennel
Que prononça l'amant, que répéta l'amie,
De se voir, de s'aimer, et pour toute la vie.
C'est dans ce lieu si cher qu'ils viennent tous les ans,
Brûlant des mêmes feux, prêter mêmes serments ;
Ils y voyent encor les parlantes images
D'un amour partagé, tendres et touchants gages,
Ces chiffres enlacés qu'au défaut de l'airain
Traça sur un arbuste une amoureuse main.
Dans ces lieux enchantés, tout parle de tendresse,
Tout du premier amour lui retrace l'ivresse :
L'air suave au printemps, le jour voluptueux,
Et les tendres concerts des oiseaux amoureux,
De son bonheur passé lui rappelant les charmes,
Reçoivent en partant le tribut de ses larmes.
Ainsi les lieux divers, témoins de nos plaisirs,
Égayent le présent de leurs doux souvenirs.
Ici c'est un enfant qui dans l'air se balance,
Et qui, dans ses plaisirs, retrace l'espérance,
Qui s'éloigne, revient et ramène toujours
Au bonheur que le temps emporte dans son cours.
Là, dans son carrousel, sur un coursier qu'il presse,
Un bourgeois paladin signale son adresse,
Se croyant un Laudon, droit sur son étrier,
Oserait affronter l'univers tout entier.
Tandis que l'artisan que nourrit son ouvrage,
Le suit joyeusement en pompeux équipage,

Et que, plus loin, le fat, que la mode y conduit
Cherche à fuir, en tournant, l'ennui qui le poursuit.
Heureuse égalité que le plaisir fait naître,
Avec ravissement j'appris à te connaître,
Lorsque pour te goûter j'allais tourner gaiement
Devant le grand seigneur et derrière un manant.
Voyez-le, sur les pas de la mélancolie,
S'éloignant du tumulte et l'âme recueillie,
Suivre paisiblement les détours sinueux
Du Danube accouru pour embellir ces lieux.
Ce fleuve qui lui plaît, cette onde qu'il admire,
Dans son murmure égal, semble vouloir lui dire :
« Mortel, imite-moi : que chacun de tes jours
« Soit, ainsi que mes eaux, paisible dans son cours.
« D'un succès passager ne sois pas la victime.
« Qui monte, de plus haut tombera dans l'abîme.
« Prends exemple de moi ; quelquefois au printemps,
« Des monts. pour m'agrandir. s'échappent vingt torrents,
« Ils augmentent mes flots. et, bouillant, je m'avance ;
« De cet instant d'orgueil quelle est la récompense?
« Je déborde... et mes eaux vont dévaster les champs,
« Que mon tranquille cours fertilisa longtemps. »
Cependant de ce bord qui l'invite et l'entraîne
Il s'éloigne. et son cours au bosquet le ramène.
L'étoile du berger vient annoncer le soir ;
Et, prêt à le quitter, il veut encor le voir.
Un noir pressentiment l'avertit que peut-être
Le berceau qu'il chérit. l'arbre qu'il a vu naître,
Ne reverdiront plus, que battus par les vents,
Ils vont être dans peu la victime du temps,
De ce dieu destructeur qui, pour servir sa rage,
Emprunte tour à tour la cognée et l'orage,
Et qui, marquant sa proie au milieu des plaisirs,
Laisse de son pouvoir de hideux souvenirs.

L'horizon obscurci présage les tempêtes,
Déjà le vent du nord siffle et courbe leurs têtes,
Il s'accroît, il redouble, et ses cruels efforts
Font sentir son pouvoir jusqu'au séjour des morts.
Hélas! qu'a-t-il choisi pour signaler sa rage?
L'arbre qui fut témoin des plaisirs de chaque âge;
Les chênes dont le front s'élançant vers les cieux
Faisaient avec orgueil l'ornement de ces lieux.
Rompus, déracinés, couchés sur la poussière,
Un souffle les rendit étrangers à la terre;
Et leurs troncs abattus, leurs rameaux desséchés
Attestent que le temps et l'orage ont passés *.
Ainsi s'écrouleront les masses imposantes
De ces temples pompeux, de ces tours menaçantes,
Et tels s'effaceront, moissonnés par le temps,
Les paisibles pasteurs et les fiers conquérants!

V. — *Voltaire au prince de Ligne.*

Sous un vieux chêne, un vieux hibou
Prétendait aux dons du génie;
Il fredonnait, dans son vieux trou,
Quelques vieux airs sans harmonie :
Un charmant cygne, au cou d'argent,
Aux sons remplis de mélodie,
Se fit entendre au chat-huant,
Et le triste oiseau sur-le-champ
Mourut, dit-on, de jalousie.
Non, beau cygne, c'est trop mentir;
Il n'avait pas tant de faiblesse :
Il eût expiré de plaisir,
Si ce n'eût été de vieillesse.

* Il est superflu de remarquer ce solécisme exigé par la rime, et quelle rime!

VI — *Envoi des pensées de Circé à S. A. Mgr. le maréchal prince de Ligne.*

Au prince aimable, au guerrier plein d'honneur,
Qui, des dieux reçut en partage
Les grâces de l'esprit, les qualités du cœur,
Circé, va porter mon hommage;
Chez lui, tu trouveras accueil doux et flatteur;
Que le titre imposant d'Altesse
Ne t'effarouche point! c'est un fils d'Apollon.
Faut-il te le nommer? eh! vraiment à quoi bon?
Ligne est le seul de cette espèce.

Le baron de Stassart.

VII. — *Billet du matin, le 12 octobre 1814, à M. le baron de Stassart, qui, la veille, m'avait envoyé les* Pensées de Circé, *et une médaille représentant la fontaine de Vaucluse.*

Quel plaisir pour mon cœur, que d'un Belge la muse
Et légère et profonde, aimable comme lui,
A la Sambre ait porté la belle eau de Vaucluse!
Je l'en félicite, aujourd'hui.
Dans cet heureux pays, les vers coulent de source;
Troubadours, improvisateurs,
Dans leur cœur, pour l'esprit, trouvaient de la ressource;
Dire amants, c'était dire auteurs.
De Pétrarque héritier, avez-vous une Laure?
En cela vous pourriez lui ressembler encore,
Mais Circé, bien moins prude, a bien plus de raison;
Ses écrits, que j'ai lus, sont d'un excellent ton.

Le bon Jean Lafontaine a fait parler les bêtes;
Vous les faites écrire; et, par vous et par lui,
On leur voit d'excellentes têtes,
Qui jamais n'enfantent l'ennui.

LE MARÉCHAL PRINCE DE LIGNE.

BIBLIOGRAPHIE.

I. Éditions diverses des écrits dont le prince de Ligne a été l'auteur ou l'éditeur.

1. *Lettre du prince de Ligne à M. Rousseau,* 1770, insérée dans la correspondance de Grimm, 2e édition, VII, 28-29.

2. *Lettres à Eugénie* (d'Hannetairre, Mme la Rive) *sur les spectacles*. Bruxelles et Paris, Valade, 1774, in-8o. A. Barbier, *Dict. des anon. et pseud.*, no 9899. Voyez aussi les lettres à *Eulalie sur les spectacles de société, OEuvres mêlées,* t. IV, et *OEuvres choisies,* 1809, II, 344-360; recueil de M. de Propiac, 65-67.

3. *Réponse* (en vers) *de M. le prince de Ligne à une lettre de M. de Voltaire, dans laquelle il se traite de vieux hibou et M. le prince de Ligne d'aigle autrichien,* 1777. *Correspondance* de Grimm, IX, 306-307. Dans les *OEuvres de Voltaire,* édition Desoer, ces vers sont à la page 1016 du tome III. Nous les avons transcrits page 251.

A la page 765 du même volume est une épître en 19 vers de Voltaire au prince de Ligne, sur le faux bruit de la mort de l'auteur, annoncée dans la gazette de Bruxelles, au mois de février 1778.

4. *Céphalide ou les autres mariages Samnites*, opéra-comique en 3 actes et en prose, musique de MM. Witztumb et Cifolelli. Bruxelles, 1777, in-12. Voyez *Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, II, 342, où l'on a imprimé *Cifoletti* pour *Cifolelli*. *Bulletin du bibliophile belge*, I, 193. Grimm se moque de la préface dans sa *Correspondance*, IX, 305-306.

5. *Fantaisies militaires*, par un officier autrichien. 1780, in-8°. Voyez *Mémoires et mélanges historiques et littéraires*, III, 179-332, et *OEuvres choisies*, I, 129-188; réimprimés, en 1783, à la suite des *Préjugés militaires* du même auteur.

6. *Préjugés militaires*, par un officier autrichien. — *Fantaisies militaires*, par un officier autrichien. Kralovelhota, 1780, 1783, 2 vol. in-8°, avec vignettes. Voyez *Mém. et mél. hist. et litt.*, III, 9-178.

7. *Coup d'œil sur Belœil*. A Belœil, de l'imprimerie du prince Charles de......., 1781, in-8° de 150 pages.

8. Deuxième édition, à Belœil et se trouve à Bruxelles chez Hayez, 1786, in-8° de 204 pages. Mêmes caractères, et papier moins beau. Les exemplaires de cette édition se rencontrent plus fréquemment dans les ventes; ils paraissent avoir été tirés à plus grand nombre que ceux de la première. Voyez le recueil de M. de Propiac, 186-226.

Cette seconde édition n'est pas citée par M. Voisin dans ses *Souvenirs de la bibl. du prince de Ligne*. Cat. Bremmaecker, n° 1719.

9. *Recueil de poésies*, par le chevalier de*** (Lisle). A Bruxelles, à l'imprimerie du P. Ch. de....., 1781, in-8° de 24 pages.

10. *Poésies du chevalier de Lisle*. De l'imprimerie du prince Charles de Ligne, 1782, petit volume, format Cazin, de 96 pages.

Ce recueil ne contient pas une seule pièce de celui de 1781.

La correspondance du chevalier de Lisle a été imprimée dans les *Tableaux de genre et d'histoire*. Paris, 1828.

Nous avons inséré à la suite des *Mémoires du comte d'Ongnies*, note 59, une lettre très-jolie du même chevalier, avec des vers du chevalier de Boufflers, adressés l'une comme les autres au prince de Ligne. Ils avaient déjà été recueillis par le *Mercure belge*, t. vi, pages 80-88, et par l'*Almanach belge*.

Dans la *Correspondance* de Grimm, 2e édit., on lit les pièces suivantes du même auteur, au tome viii : *Les rois*, chanson, page 279; *La vérité*, fable, 359; *Chacun son métier*, conte, 363; couplets à Mme de Blot, 473.

11. *Opuscules en vers et en prose*. Paris, Berlin, 1782, in-8o.

12. *Mélanges de littérature*. Philosopolis (Belœil), 1783, 2 vol in-24, 162 et 147 pages.

13. *Impromptu* (quatrain) *de M. le prince de Ligne au prince héréditaire, aujourd'hui duc de Brunswick, qui lui montrait des vers que le roi de Prusse avait faits pour lui*. (*Correspondance* de Grimm, xii, 289.)

14. *Copie d'une lettre de M. le prince de Ligne à M. le baron de Grimm*. De Moscou, le 3 juillet 1787. Autre lettre du même à ***, même date.

(*Correspondance* de Grimm, xiii, 418-424.)

15. *Instruction secrète* (de 1778) *dérobée à Frédéric II, roi de Prusse, contenant les ordres expédiés aux officiers de son armée, particulièrement à ceux de la cavalerie, pour se conduire dans la guerre*. Traduit de l'allemand par le prince de Ligne. A Belœil, et se trouve à Bruxelles chez M. Hayez, 1788, in-12 de vi et 125 pages.

16. Nouvelle édition, imprimerie de Levrault, à Strasbourg. Paris et Strasbourg, 1823, in-12 de 4 feuilles 2/3.

17. *Mémoires sur le roi de Prusse Frédéric le Grand* Berlin (Sommerbrodt), 1789, in-8o.

M. Quérard place cet ouvrage sous l'an 1780.

(Voyez *Mémoires et mélanges historiques et littéraires*, I, 542.)

18. *Recueil de poésies légères*, 3 vol. format Cazin, 168, 219 et 82 pages.

Ces trois petits volumes sont sans titre et n'en devaient point avoir, car le premier commence par ces mots : *Point de titre point de préface*.

19. *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaires*. A mon refuge, sur le Léopold-Berg, près de Vienne, et se vend à Dresde, chez Geo.-Fréd Walther, 1795-1811, 34 vol. in-12.

M. Quérard en a indiqué le contenu par volume, dans *la France littéraire*, t. v, 1833, p. 306.

La *Biographie universelle* et la *Biographie nouvelle des contemporains* ne comptent que 30 volumes; les éditeurs des *OEuvres choisies* et des *Mémoires*, 31 volumes, et M. A. Barbier, 32, *Dictionnaire des anonymes*, nº 22916. Mais M. Barbier s'arrête à l'an 1809 et ses prédécesseurs plus tôt; or, depuis 1809, il parut une continuation. Le catalogue de Leipzig (Ostermesse, 1807) porte à la page 172 : *OEvres mêlées en vers et en prose par S. A le prince de Ligne*, t. xv, in-8º (à Dresde, Walther). Le *Dictionnaire français de la conversation* ne compte que 29 volumes. En revanche l'*Encyclopédie des gens du monde* en signale 35.

20. *Mon refuge ou satire sur les abus des jardins modernes*, par le P. de L. Londres, De Boffe, 1801, in-12 de 46 pages.

21. *Valérie ou lettres de Gustave de Linar à Ernest de G.* (par Mme De Krudener), continuées par S. A. le prince de L. Dresde, Walther, 1807, in-8º de 82 pp.

22. *Lettres et pensées*, publiées par Mme la baronne de Stael-Holstein et précédées d'une préface de l'éditeur. Genève et Paris, Paschoud, 1809, in-8º.

Ce volume a eu quatre éditions la même année. Il a été fait quelques additions à la 3e et à la dernière. Une cinquième édition a été publiée à Londres, chez Colburn, en 2 vol. in-12. La deuxième édition contient xiii et 333 pp.

23. *OEuvres choisies du maréchal prince de Ligne*, publiées par M. de Propiac, faisant suite aux *Lettres et pensées* du même auteur, publiées par Mme la baronne de Staël-Holstein. Paris, Chaumerot, 1809, in-8° de 444 pp.

24. *OEuvres choisies, littéraires historiques et militaires, précédées de quelques détails biographiques sur le prince de Ligne et publiées par un de ses amis* (Maltebrun). Paris, F. Buisson; et Genève, Paschoud, 1809, 2 vol. in-8o.

25. *Vie du prince Eugène de Savoie*, écrite par lui-même. Weimar, 1809, in-8o, 1re édit.

26. *Mémoires du prince Eugène de Savoie* (2e édit. de l'ouvrage précédent). Paris, Duprat-Duverger, 1810, in-8°, portrait.

27. *Vie du prince Eugène de Savoie, généralissime des armées autrichiennes*, écrite par lui-même, et publiée pour la première fois en 1809; 3e édition, revue, corrigée et augmentée de notes et de la dernière partie de la vie de l'auteur jusqu'à sa mort. Paris, Michaud frères, 1810, in-8o, portrait.

(Voyez *Mémoires et mélanges, historiques et littéraires*, v. 1-230.)

28. *Nouveau recueil de lettres en réponse à celles qu'on lui a écrites*. Weimar, Landes, 1812, 2 vol. in-8o.

29. *Philosophie du catholicisme*, par le Pr. de L..... avec la réponse, par Mme la comtesse M.... de B*** et une préface par Ph. Marheinecke. Berlin, Reimer. 1816, in-8o.

30. *OEuvres posthumes*. Vienne et Dresde, 1817, 6 vol. petit in-8o.

31. *Mémoire sur le comte de Bonneval, suivi des*

lettres de la comtesse de Bonneval à son mari, etc., nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée du procès du comte de Bonneval, fait et instruit par lui-même, et de deux mémoires de ce comte sur la tactique (par Ant.-Al. BARBIER). Paris, Salmon, Mme Hérissant-Ledoux, 1817, in-8°.

(Voyez *OEuvres choisies*, I, 258-408. Recueil de M. de Propiac, 113-182. *Mémoires et mélanges historiques et littéraires*, V, 231-488.)

32. *Mémoires et mélanges historiques et littéraires*. Paris, A. Dupont, 1827-1829, 5 vol. in-8°.

Ces Mémoires se composent d'extraits des ouvrages imprimés du prince de Ligne, avec une notice sur l'auteur, où les dates sont souvent confondues, son portrait et un fac-simile de son écriture.

On en trouve des volumes séparés, pour lesquels il a été fait des titres particuliers et relatifs au contenu de chacun d'eux. En 1833 on imprima chez Dupuy un de ces titres ainsi conçu : *Mélanges anecdotiques, littéraires et politiques*, par le prince DE LIGNE. Paris, Lavigne, Quai des Augustins, nº 17 bis. *Journal de la librairie*, nº 1548.

II. Ouvrages où sont insérées des notices sur le prince de Ligne.

1. *OEuvres choisies.... du maréchal prince de Ligne*. Genève et Paris, 1809, t. I, pp. I-XXII.

2. *Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne*, publiées par Mme la baronne de STAEL-HOLSTEIN, seconde édition, Paris, 1809, in-8°, pp. I-XIII.

3. *Mémoires et mélanges historiques et littéraires sur le prince de Ligne*. Paris, 1827, 5 vol., t. I, pp. I-XX.

4. *Biographie moderne*, 3e édit., t. III, Leipzig, 1807, in-8°, pp. 192-193. Quelques mots sans importance; mais l'article du prince Charles, fils du maréchal, est plus explicite. On l'a confondu avec le prince Louis, son frère; c'est ce qu'a fait aussi Reichard, le traducteur allemand de cet ouvrage.

5. *Moderne biographien*.... von KARL REICARD. IV Th. Leipzig, 1811, in-8°, pp. 97-99. Même observation que pour la *Biograph. moderne* dont c'est ici une traduction.

6. *Biographie universelle*, t. XXIV, pp. 478-483, article de M. Michaud jeune.

7. *Biographie étrangère*. Paris, 1819, in-8°, I, 390-391.

8. *Galerie histor. des contemporains*. (Par MM. L. Jullian, Ph. Lesbroussart, Van Lennep, etc.) Bruxelles, Wahlen, t. IV, 1819, pp. 272-283.

9. *Dictionnaire universel, historique, critique et bibliographique*, t. X. Paris, 1810, pp. 132-133. Article insignifiant.

10. *Supplément à la cinquième édition du Dictionnaire historique des grands hommes*, par l'abbé de FELLER. Paris, 1825, in-8°, II, 60-65.

11. *Biographie nouvelle des contemporains*, par MM. ARNAULT, JAY, JOUY, DE NORVINS, etc., t. XII. Paris, 1823, in-8°, 24-29.

12. *Biographie du royaume des Pays-Bas, ancienne et moderne*, par M. DELVENNE, t. II. Mons, 1829, in-8°, pp. 77-82.

Article copié mot à mot dans la *Biographie universelle* de M. Michaud.

13. *Allegemeine deutsche Real-Encyklopaedie, für gebildeten Stænde*. (Conversations'-Lexikon.) VI B. Leipzig, 1835, 646-647.

14. *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, t. XXV, Paris, 1837, in-8°, pp. 217-218. Article du comte Armand d'Allonville.

15. *Encyclopédie des gens du monde*, t. XVI, Paris, in-8°, 539-541. Article de M. Louvet.

L'auteur fait du petit-fils du maréchal un *ministre plénipotentiaire de Belgique à La Haye!*

16. *La Revue de Paris* (nouv. série, année 1841), t. XI, nov., Bruxelles, in-18, pp. 208-232. Article de M. Gaschon de Molènes.

17. *OEuvres complètes de M. le comte de Ségur*, Paris, 1826, 30 vol. in-8°. Voir les passages cités plus haut, et *Mém.*, t. III, pp. 108, 190, 518.

18. *Le prince de Ligne* (par M. OUWAROFF, ministre de l'instruction publique en Russie). Saint-Pétersbourg, 1842, in-12 de 46 pages, avec cette épigraphe : « A tout prendre, il n'y a plus que vous et moi de Français. » (*Le prince de Ligne à M. de Talleyrand, en* 1805.)

Je dois la connaissance de cet opuscule à M. le comte Woyna, ministre d'Autriche à Bruxelles, et je n'ai pu le lire que lorsque mon *siége était fait*. M. Ouwaroff traite les écrits du prince de Ligne avec une sévérité excessive. Quoiqu'il ne prétende pas faire une biographie, et qu'il se contente de confier au papier quelques-uns de ses souvenirs, il y a dans le petit nombre de pages qu'il a fait imprimer pour ses amis, des détails qui méritent d'être répétés. Nous allons les réunir presque tous :

« Ce fut en 1807 que j'eus l'occasion de voir à Vienne le prince de Ligne.... Jugez de mon étonnement, quand je trouvai qu'à 72 ans *il* conservait presque toute la vivacité de l'âge mûr! D'une taille élevée, se tenant fort droit, ayant gardé la vue, l'ouïe et surtout un excellent estomac, extrêmement répandu dans la société, empressé auprès des femmes, et tout resplendissant de son élégante frivolité, le prince de Ligne se piquait de traiter les jeunes gens en camarades.
..... Là (dans sa maison sur le rempart) se réunissait chaque soir son aimable famille, composée de deux

filles mariées, et d'une troisième alors chanoinesse; là venait affluer périodiquement tout ce que Vienne offrait de plus recherché.... Tantôt c'était un groupe d'Anglais, lesquels, disait le prince de Ligne, voyageaient pour leur plaisir et non celui des autres....»

M. Ouwaroff s'étend sur le séjour de Mme de Staël à Vienne, et sur ses entrevues avec le prince; assauts d'esprit, courses de mots ingénieux et brillants, auxquelles il fut présent : « La société de Vienne s'empressa de fêter Mme de Staël; les spectacles de salon, héritage du dix-huitième siècle, furent mis en œuvre; là se présenta une bizarrerie piquante : le prince de Ligne et madame de Staël aimaient passionnément à jouer la comédie, et tous deux la jouaient fort mal.... »

Madame de Staël joua le rôle d'Agar dans une pièce de sa façon : *Agar dans le désert*. Le malin vieillard, faisant allusion à la laideur de l'actrice et de l'auteur, prétendait que la pièce devait s'appeler *la Justification d'Abraham*.

« En parlant de Napoléon, raconte M. Ouwaroff, il disait à M. de Talleyrand, avec un dédain tant soit peu aristocratique : « Mais où donc avez-vous fait connaissance « avec cet homme-là? Je ne pense pas qu'il ait jamais « soupé avec nous. »

« .... Comme écrivain, le prince de Ligne n'avait aucun mérite (?), excepté celui d'une facilité extrême. Presque toujours ses lettres étaient piquantes, mais le noir d'imprimerie n'allait pas bien à son style. Il avait ruiné son libraire de Dresde, obligé par contrat d'imprimer tout ce qui sortait de sa plume. Le prince de Ligne a écrit au hasard, et sur toutes sortes de sujets, de trente à quarante volumes. De ce fatras illisible et que lui-même reconnaissait pour tel (?), madame de Staël a eu le talent d'extraire un volume très-agréable....

« Le prince de Ligne me racontait quelquefois des

détails fort amusants sur son enfance et sa jeunesse, des anecdotes sur son père, le plus hautain et le plus bizarre des hommes, et qui haïssait cordialement son fils. Quand celui-ci fut, à seize ans (?), nommé colonel du régiment de Ligne, il écrivit à son père la lettre suivante :

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur d'informer V. A. que je viens d'être
« nommé colonel de son régiment. Je suis avec un profond
« respect, etc. »

La réponse ne se fit pas attendre ; elle était conçue en ces termes :

« Monsieur,

« Après le malheur de vous avoir pour fils, rien ne
« pouvait m'être plus sensible que le malheur de vous
« avoir pour colonel. Recevez, etc. »

« ..... Mme Du Barry, dont il fut, après la mort de Louis XV, l'amant favorisé, et pour laquelle il franchit les murs de l'abbaye de Pont-aux-Dames où Louis XVI l'avait fait enfermer.... »

« .... Lorsque le prince royal de Prusse (depuis roi, sous le nom de Frédéric-Guillaume II) vint à Pétersbourg, on le mena à l'Académie ; il eut un évanouissement et on fut obligé de l'emmener. Le soir, l'impératrice questionna le prince de Ligne sur ce qui s'était passé à l'Académie. Il lui répondit étourdiment : « Rien que de très-naturel, madame ; le prince royal s'est trouvé sans connaissance au milieu de l'Académie. L'impératrice rit beaucoup de ce jeu de mots, et il commençait à circuler, quand M. de Ligne s'aperçut qu'il pouvait parvenir aux oreilles du prince royal. Le lendemain matin, il courut chez lui et lui raconta que S. M. l'ayant interrogé sur la scène de la veille, il lui avait répondu : « Le prince royal s'est trouvé

au milieu de l'Académie sans connaissance. » Frédéric-Guillaume rit aux éclats, et demanda à toute la cour : « Savez-vous le mot du prince de Ligne? » L'impératrice, mise dans la confidence, eut beaucoup de peine à garder son sérieux.... »

Un peu plus loin, M. Ouwaroff fait descendre la maison de Ligne de celle d'Egmont, méprise généalogique un peu forte.

« .... Le prince de ligne voyait assidûment, continue-t-il, deux juives fort belles, mais il les quitta brusquement un jour, en leur adressant le billet suivant : « Vous savez « que j'ai toujours été l'un de vos admirateurs les plus « empressés; vous n'avez ni enfants, ni chiens, ce qui m'a « donné tout de suite une grande idée de votre mérite; « mais mes jambes se refusent à grimper vos escaliers. « Adieu, vous êtes décidément les dernières que j'aie « adorées au troisième. »

« .... On a recueilli une foule de mots du prince de Ligne, dont un grand nombre ne lui appartiennent pas, et on a oublié les plus piquants qui n'étaient connus que des intimes. Lorsque le duc Albert de Saxe-Teschen, après avoir perdu la bataille de Jemmapes et fait une maladie grave, revint à Vienne, il demanda au prince comment il le trouvait? « Ma foi, monseigneur, répliqua celui-ci, je « vous trouve l'air passablement défait. »

« L'empereur François voyait creuser un canal, mais l'eau manquait; on répandit le bruit qu'un homme s'y était noyé. — « Flatteur! » s'écria le prince.... »

19. *Fêtes et souvenirs du congrès de Vienne, tableaux des salons, scènes anecdotiques et portraits*, 1814-1815, par le comte de La Garde. Paris et Bruxelles, 1843.

Il y a dans ce livre de jolis détails sur le prince de Ligne. Mais ce qui excite la défiance du lecteur, c'est que l'auteur met souvent dans la bouche du prince des fragments copiés

littéralement dans ses œuvres, et change en conversations familières des pages depuis longtemps imprimées. Si les écrits du prince de Ligne ont l'attrait du *style parlé*, il n'est pas nécessaire que, par compensation, ses entretiens aient été du *style écrit*.

IV

MÉLANGES BIBLIOLOGIQUES.

OBSERVATIONS RÉTROSPECTIVES.

Le juif errant. — (Voy. l'*Ann. de* 1842, pp. 198-206, celui de 1843, pp. 175-177. et celui de 1844, pp. 187-196). — Dans une de ses dissertations sur quelques points curieux de l'histoire de France et de l'histoire littéraire, la huitième, p. 8, le bibliophile Jacob introduit un des bibliothécaires de la Bibliothèque du roi, à Paris, qui exprime le doute s'il existe un ouvrage sur la biographie du juif errant, même en allemand. Nous avons vu que ce doute était réfuté par le fait. Ashaverus, Isaac Laquedem, etc.,

sont loin de manquer d'historiens. MM. J. G. Th. Graesse et Gustave Brunet l'ont démontré mieux que nous encore, le premier dans une brochure intitulée : *Die Sage vom Ewigen Juden* (Dresden und Leipzig, Arnoldi, 1844, in-8° de VI et 62 pp.), le second dans une de ces rares dissertations, moins longues que riches de savoir et d'originalité et qu'il réserve à ses amis (*Notice historique et bibliographique sur la légende du juif errant*, 50 exemplaires, Paris, Techener, 1845, gr. in-8° de 19 pp.). Dans ces deux mémoires on trouve beaucoup de choses que nous n'avons pas dites ; mais, en revanche, plusieurs de nos indications y sont omises, et Dieu sait ce que l'on pourrait ajouter aux unes et aux autres ! Le *Bulletin du bibliophile belge* offre un petit *memento* à cet égard [1]. On ne s'étonnera pas qu'une feuille flamande imprimée en 1620, à Anvers, chez Abraham Verhoeven, et reproduite par M. le baron Jules de Saint-Genois dans le *Belgisch Museum* de M. J. F. Willems [2], avec son titre original : *Afbeeldinghe en de korte beschryvinghe van den dolenden jode*, ne soit parvenue ni à Bordeaux ni à Dresde. Quand MM. Graesse et Brunet écrivaient, ils ne pouvaient avoir connaissance non plus du mémoire dont M. le Dr Coremans a enrichi le tome X (pp. 67-99) des *Bulletins de la commission royale d'histoire* de Belgique, et c'est peut-être dommage. M. le Dr Core-

[1] Tome II, pp. 74, 281.
[2] 1845, pp. 245-250.

mans s'est attaché au côté essentiel de la question, au caractère de la légende du juif errant. L'antiquité non-seulement ne nous a point fourni le type d'un homme qui vécût éternellement sur la terre sans vieillir, mais surtout elle ne nous l'a point montré portant la vie comme un châtiment, et condamné à une locomotion perpétuelle. L'inhumanité punie par une existence et un mouvement sans fin, voilà ce qui donne à la fiction du juif errant un cachet particulier, un grand intérêt à la fois pathétique et moral. M. Coremans, élargissant le tableau, voit dans cette *saga* l'ombre de l'histoire du genre humain, notre propre ombre, qui va, vient, prend différentes formes d'après l'esprit du siècle, qui est immortelle comme notre âme et qui ne vieillit que pour se rajeunir, comme les parents se rajeunissent dans leurs enfants.

L'idée mère du juif errant, à en croire M. Coremans, appartient à la fois à l'antiquité sacrée, à l'antiquité grecque et à la *saga* germanique. Dans la seconde il trouve Anthalidès, fils d'Hermès; il dit ensuite qu'il existe une plus ancienne trace de notre tradition que celle que fournit Mathieu Paris; on la découvre en Orient, et les Turcs la font remonter à la seizième année de l'hégire. Cette tradition, ajoute-t-il, paraît avoir été transplantée en Europe par les croisés.

Il faut lire, au surplus, les développements dans lesquels entre le Dr Coremans, et qui sont faits pour piquer la curiosité, en éveillant la réflexion. C'est

effectivement un des secrets de M. Coremans d'amuser l'imagination et de provoquer en même temps et sans effort la pensée philosophique.

On chercherait vainement une mention du juif errant dans un petit livre assez rare, intitulé : *Histoire des personnes qui ont vécu plusieurs siècles et qui ont rajeuni : avec le secret du rajeunissement, tiré d'Arnauld de Villeneuve.* Paris, veuve Carpentier, 1716, in-16, de 248 pp.

Au moment où nous écrivons ces lignes, on annonce une *Parodie du juif errant*, par Ch. Philippon et Louis Huart, Paris, Aubert, 1845, in-12.

— *Barlaam et Josaphat.* — (Voy. l'*Ann. de* 1845, pp. 59-113). Le texte que nous avons publié de ce roman ascétique est, à peu de chose près, celui que Vincent de Beauvais a inséré dans le xve livre du *Speculum historiale*. Le savant bibliographe Graesse, en s'occupant de nous dans le *Serapeum* (n° 6 de 1845), avec une bienveillance qui mérite toute notre gratitude, a remarqué que nous avions l'air de croire que la légende de Barlaam se trouve dans les *Gesta Romanorum*, tandis qu'on n'y lit que deux des apologues qu'elle renferme ; mais si nous avons paru prêter à l'interprétation de M. Graesse, la chose en elle-même a été loin de notre pensée. Au reste, en écrivant sur ce sujet, nous regrettons de n'avoir pas eu à notre disposition le volume de l'*Histoire littéraire* de M. Graesse où il en est traité (*Lit. Gesch. Sagen-Kreise*, b. II, 3, pp. 460-463).

Nous consignerons ici quelques additions à notre Mémoire.

Le manuscrit 7208 4 A et 4 B de la Bibliothèque du roi, *Les miracles de Notre-Dame par personnages*, (Paulin Paris, *Les manuscrits*, t. VI, p. 336), contient au fol. 235 : « De Barlaam, maistre d'ostel du roy « Avenir qui convertit Josaphat, le fil du Roy, et « depuis convertit Josaphat, son père, le roy et tous « ses subjects. » Avec deux servantois. Inédit.

Un extrait et une analyse du poëme allemand se lisent pp. 232-274 du t. 1er de F. W. Genthe, *Deutsche Dichtungen des Mittelalters*, Eisleben, 1841, 2 vol. in-8°.

Le savant bibliographe et professeur de Wurtzbourg, M. le Dr Reuss, a trouvé dans un manuscrit du XVe siècle, provenant de l'abbaye des Bénédictins de Schwarzach-sur-le-Mein, quelques feuillets de parchemin d'une écriture du XIIIe siècle et contenant 1216 vers du poëme de Barlaam par Rudolphe de Montfort (voy. le texte de Köpke de la page 274, v. 31, à la page 329, v. 10). Il se contente de donner un échantillon de 12 vers seulement de cette leçon plus ancienne et meilleure que celle de l'imprimé, et cela dans le *Serapeum* du Dr Robert Naumann, t. II, 1841, n° 4, 28 février, pp. 49-50.

Des fragments de *Barlaam en Josaphat* (en holl.) *met het toevoegsel van* A. DE JAGER, sont insérés dans le *Taalk. Magazyn*, IV d., bl. 57-62.

L'apologue de l'homme suspendu entre des ser-

pents et un dragon, etc., se trouve dans le livre de *Calilo et Denina*.

(Loiseleur Deslongchamps, *Essai sur les fables indiennes*, Paris, 1838, in-8°, p. 68.) — Cet auteur croit enfin que c'est dans *Barlaam* que Pierre Alphonse, auteur de la *Disciplina clericalis*, a puisé sa fable de *l'Oiselet;* elle a passé encore dans la *Légende dorée* de Caxton, fol. CCCLXXXXII, 6 (voir la dissertation de Warton sur les *Gesta Romanorum*, p. CCXL), et la trad. anglaise publiée par le rév. Charles Swan, t. II, pp. 339 et 507. M. Loiseleur Deslongchamps remarque que cet apologue de *l'Oiselet* est cité par l'archevêque Rigaud, au roi saint Louis, à l'occasion de la mort de Louis de France (*Chron. de Baius*, publiée par M. L. Paris. Paris, 1837, ch. XXXII, p. 236). Cf. le *Barlaam*, trad. par de Billy, fol. 43 verso, le texte grec de M. Boissonade, dans les *Anecdota Græca*, IV, 79, les fabliaux trad. par Legrand d'Aussy, IV, 27 et l'*Essai sur les fables indiennes*, pp. 71-72, note.

Gravure de 1418.—(Voy. l'*Ann. de* 1845, pp. 255-263). Nous avions admis d'abord, avec presque tout le monde, l'existence de *trois* épreuves authentiques du *Saint Christophe* de 1423; mais nous n'en reconnaissons plus que *deux* dans un mémoire intitulé: *La plus ancienne gravure connue avec une date*, Bruxelles, Hayez (t. XIX des *Mém. de l'Acad.*), in-4° de 30 pp. avec un fac-simile. Ce mémoire rectifie et

complète ce que nous avons avancé dans l'Annuaire précédent. Il faut cependant y ajouter les remarques faites dans celui-ci, pages 26-29.

En taxant de *méprise savante*, dans notre mémoire sur cette gravure, la croyance dans l'authenticité du *Saint Christophe* de M. de Birkenstock, nous avions suivi l'opinion de M. le comte L. de Laborde, qui a tant d'autorité à nos yeux. Depuis, M. le baron de Blittersdorff, ministre de Bade à Francfort et à Bruxelles, et qui a épousé la petite-fille de M. de Birkenstock, nous a montré cette pièce. Il est impossible de ne pas y reconnaître un original, avec De Murr (*Memorabilia von der Stadt Nürnberg*, p. 698) et feu M. Rousseau, conservateur des estampes du duc Albert de Saxe-Teschen, lequel a rédigé le catalogue de la collection de M. de Birkenstock, dont la meilleure partie est à Francfort. Cette rectification, exigée par le respect de la vérité, est l'objet d'une note supplémentaire destinée à être ajoutée à notre mémoire.

Juan Christoval Calvete de Estrella. — (*Ann. de* 1842, pp. 242-269). A la liste de ses écrits, il faut ajouter : *Joan. Christoph. Calveti Stellae de Aphrodisio expugnato quod vulgo Aphricam vocant, commentarius*, Antuerp., Martinus Nutius, 1551, in-12 de 54 feuillets sans le table.

Regnier de Bruxelles.— (*Ann. de* 1842, pp. 73-84).

L'histoire de l'abbaye de Villers (*Thesaurus nov. Anecd.*, t. III, fol. 1365-67) mentionne un frère convers de cette abbaye, appelé *Henricus de Bruxella*, contemporain de Gobert d'Aspremont. Il n'est nullement probable qu'il ait été l'auteur du poëme intitulé : *Tragœdia de Lupo* et nous n'en faisons ici la remarque que pour prévenir cette conjecture de la part d'un de ces critiques superficiels qui s'attribuent volontiers de merveilleuses découvertes, quand ils n'ont rencontré que des erreurs et des puérilités.

LETTRES D'INDULGENCE EN PLACARD.

M. le comte de Laborde nous a fait l'honneur de nous informer qu'il se dispose à publier une vingtaine de ces lettres d'indulgence inédites en latin, français, flamand, allemand et anglais. On sent bien que, négligeant le point de vue de la théologie, il les compilera uniquement comme monuments typographiques, et c'est en cette qualité que nous-même nous en avons signalé plusieurs, ignorées avant nous. M. le Dr C. L. Grotefend, de Hanovre, dans un catalogue intitulé: *Incunabeln-Sammlung von F. G. H. Culemann*, Hannover, 1844, in-8°, de 38 pp., en décrit deux, une

lettre d'indulgence du pape Jules II de l'an 1505, et une du pape Léon X de l'an 1515.

Nous venons encore d'en découvrir une autre, sur papier, dans la couverture d'un vieux manuscrit. Malheureusement elle n'est pas entière; mais, à en juger par les fragments qui restent, elle couvrait tout un côté d'une feuille petit in-folio, et se composait de 41 lignes en caractères gothiques.

En voici le début :

Summarium tercie bulle indulgentiar. p. tuicoe fidei catholice et insule Rhodi ordinis Sancti Johànis hierosolimitani a sanctissimo dno nro papa ccessar.

Approbàtur firmantur et innovant. omes aplice lre mgro et còventui hospitalis sancti Johànis hierosolimitani p. tuicoe fidei catholice ac insule Rhodi còtra pfidos Thurcos còcesse ac omia et singula illar. vigore gesta facta concessa et executa.

Suspendntur ctia omes alie plenarie indulgentie ut in bulla ctinetur, etc.

L'exemplaire des lettres d'indulgence de 1454 qui était à Bristol chez M. Heywood Bright, a été acheté il y a trois mois pour 35 livres sterling (910 fr.) par le Musée Britannique. C'est un bon prix qui peut ouvrir les yeux aux financiers à qui notre gravure de 1418 a paru si chère.

ENSEIGNES, ADRESSES, MARQUES ET DEVISES

DES

IMPRIMEURS DES PAYS-BAS.

(Voyez l'Annuaire de 1845, pages 245-248.)

---

138. Jean Waesberghe, Anvers, *à l'escu de Flandre, en la Camerstrate*, 1589.

139. Jerôme et Jean Verdussen, Anvers; un lion passant et tenant un écusson au chiffre de Hierôme Verdussen, H. V. D. Cette vignette, gravée sur bois, est signée I. C. I. 1659. Le même écusson avec le même chiffre se retrouve dans un cul-de-lampe formé de trois séraphins, avec quelques ornements de sculpture.

149. Henricus Henricius, Anvers, *ad cœmiterium B. Mariae, sub cruce aurea,* 1585.

141. Bucold Nieuland, La Haye; la Patience en-

chaînée au pied d'une fontaine surmontée d'un dauphin sur lequel est assis un petit génie qui porte un sablier sur la tête. Un autre génie, qui figure l'Espérance, place un joug sur les épaules de la Patience, qui se soumet : à côté d'elle est une brebis, symbole de la douceur. Le Saint-Esprit, qui plane dans le ciel, lui promet sa récompense : *Durum patientia vincit*, 1603.

142. Officina plantiniana Raphelengii, Leyde, chez Louis Elzevier et André Cloucq. Une vignette, gravée sur cuivre et de forme carrée, représentant un aigle devant lequel s'envolent quantité d'oiseaux, entre autres un hibou : ΑΙΕΤΟΣ ΕΝ ΝΕφελ-ΣΙ.

143. Andreas Cloucquius, *bibliophila*, Leyde, *sub signo Angeli coronati*. Un ange couronné et tenant une palme : *Corona mentis veritas, ala est fides. Utroque quisquis nititur, coelum petit*, 1602.

144. Le même. Une Minerve entre les armes de Leyde, de Hollande et d'Orange-Nassau : *Acad. Lugd.*, 1609.

145. Johannes a Dorp, imprimeur à Leyde. Le Phénix renaissant du bûcher, 1608.

146. Joannes Patius, imprimeur de l'Université de Leyde. Au milieu d'un cartouche une femme ailée tenant un livre et une faulx : *Scrutamini*, 1609.

147. Jean Bogard, Douai. Un cartouche fort orné, au centre un ovale dans lequel on voit un paysage, et au-dessus un cœur ailé surmonté d'un livre : *Cor rectum inquirit scientiam*, 1598.

148. Bartholomaeus Gravius, Louvain. Au milieu d'un soleil ou d'une roue flamboyante, l'enfant Jésus assis sur un coussin et tenant un globe, 1563.

149. Pacquier Pissart, Anvers. Un écusson chargé de l'Y de Pythagore, soutenu par deux dauphins arrondis en cœur, surmonté d'un ruban contourné qui passe derrière l'écusson, et terminé par des bouquets de grenades; sur le ruban, la légende : *Via quae est arcta ducit ad vitam,* 1544. Cette marque est gravée dans la quatrième édition du *Manuel du libr.* de Brunet, t. iv, p. 511.

150. Jacques de Liesveldt, Anvers, *sur le pont de Chambre. à l'escu d'Artoys.* Sous un portique un écusson chargé de neuf fleurs de lis, 1, 2, 3, 2, 1, au lambel de trois pendants, et avec cette devise sur un ruban : *Fortitudo mea Deus.* Au-dessous, un second écusson avec le monogramme de l'imprimeur et soutenu de deux enfants ailés, 1544.

Gravé dans le 4e volume du *Manuel* de Brunet, p 437.

151. Guillaume Cordier, imprimeur à Binch, 1544, 1545.

M. Brunet, t. iv, p. 617 de la 4e éd. de son *Manuel* indique : *La vie et légende de Madame Saincte Luthgarde*, imprimé à Binch pour M. l'abbé d'Aulne en 1545, in-4° goth. de 46 ff. à 36 lignes par page, et il ajoute cette observation : « Livre très-rare, le seul connu qui ait été imprimé à cette époque, et peut-être pendant fort longtemps après, à Binch. » Cependant

la bibliothèque Soleinne, ainsi que nous le disions dans l'*Annuaire de* 1845, fait connaître une autre impression de Cordier de l'année 1544.

152. Josse Bade, Paris. Sa marque est gravée dans le *Manuel du libraire*, 4e édit., iii, 574. Nous donnons ici une de ses vignettes (voy. *Bull. du biblioph.*, ii, 409).

153. Pierre De Keyser, de Gand, copia le *Prelum ascensianum*, mais il substitua à ces mots ceux-ci : *Prelum Cesareum*, et y joignit son monogramme. (Voy. le *Bull. du biblioph.*, i, 472.)

154. Arnould De Keyser, Audenarde, Gand, *Ib.* iii, 886.

155. Gérard de Leeu, imprimeur à Anvers et à *Gouwe* (Gouda), dit M. Brunet. *Ib.*, iii, 551.

156. Martin Lempereur, Anvers, *Ib.*, ii, 197.

157. Jean Van Ghelen, imprimeur ordinaire de Sa Majesté Impériale, au lévrier blanc, *in den witte hasewint*, sur le rempart des Lombards, *op die Lombaerde veste*, à Anvers, 1559. (Voyez *Bull. du bibl.*, ii, 60, et le *fac-simile* de sa marque dans le présent volume).

158. Godefroid Back, à Anvers, 1496. Sa marque, dont le fond est une loge, se voit ici. (Voyez le *Bull. du bibl*, ii, 166.) On annonce que le 3e volume contiendra une notice sur cet imprimeur, par M. Campbell, attaché à la Bibliothèque royale de La Haye.

158 *bis*. Van der Noot, à Bruxelles, 1517. Sa marque, que nous donnons, était un homme marin, le heaume en tête, cuirassé, tenant d'une main une épée nue et

de l'autre un écu aux armes de Van der Noot, mais barrées. (Voyez *Bull. du bibl.*, II, 266.)

Dans le volume précédent nous citons l'ouvrage de Frédéric Roth-Scholtz, de Nuremberg, sur les marques des libraires et des imprimeurs. Voici, parmi les symboles qu'il a fait graver, ceux qui appartiennent à des individus des Pays-Bas:

N° 159-12. Corn. Boutestein, 1718, à Leyde. (Voyez n°s 93 et 994.)

N° 160-21. Andr. Frisius, à Amsterdam.

N° 161-25. Franç. Halma et Guillaume Van de Water, 1707, à Amsterdam et à Utrecht (Voy. n° 206).

N° 162-56. Gisbert. Van Zyll et Théod. Van Ackersdyck, 1656, à Utrecht.

N° 163-60. Abraham Van der Myn et Fred. Haaring, à Leyde.

N° 164-68. Christ. Plantin, 1578, à Anvers.

N° 165-87. Jean Columbus, 1654, à Deventer.

N° 166-88. Henri Van Haeftens, 1610, à Leyde.

N° 167-92. Guill. Broedelet, 1711, à Utrecht. (Voy. n° 400.)

N° 168-93. Jordan Luchtmans et Corn. Boutestein, 1695, à Leyde.

N° 169-119. Henri Laurents, 1636, à Amsterdam.

N° 170-120. Jean-Nicolas Van Dorp, 1636, à Leyde.

N° 171-121. Jérôme de Vogel, 1642, à Leyde.

N° 172-128. Gerard Wolsschatius ou Van Volschaten, 1619, à Anvers. (Voyez le *Bull. du biblioph. belge*, II, 261).

N° 173-147. Jean Blaen, 1659, à Amsterdam.

N° 174-148. Josse Pluymer, 1662, à Amsterdam.

N° 175-149. François Bronchorst, 1656, à Groeningue.

N° 176-150. Jean Léonard Berewout, 1616, à Rotterdam.

N° 177-167. Les Elzevier.

N° 178-179. Michel Hillenius, 1532, à Anvers.

N° 179-204. Paul et Isaac Vaillant et Nicolas Prevost, 1719, à La Haye.

N° 180-205. Pierre Van der Aa, 1697, à Leyde.

N° 181-206. François Halma et Guill. Van de Water, 1707, à Amsterdam et à Utrecht. (Voy. n° 25.)

N° 182-207. Jean Wolters, 1711, à Amsterdam.

N° 183-208. Simon T'Serstevens, 1720, à Bruxelles.

N° 184-209. Jean Maire et Jean Orlers, 1653, à Leyde.

N° 185-210. Jean Maire, 1653, à Leyde.

N° 186-211. André Bouvet, 1646, à Louvain.

N° 187-310. Pierre Bellerus, 1659, à Anvers.

N° 188-314. Isaac et Jacques Commelin, 1624, à Leyde.

N° 189-315. Gaspar Commelin, 1662, à Amsterdam.

N° 190-334. Corneille Boutesteyn, 1685, à Leyde. (Voy. nos 12 et 93.)

N° 191-335. La veuve et le fils de Corn. Bouteseyn, 1718, à Leyde.

N° 192-336. Hermanus Hardenberg, 1704, à Utrecht.

N° 193-339. Henri Wetstenius, 1676, à Amsterdam

N° 194-340. François L'Honoré, 1728, à Amsterdam.

N° 195-347. Société d'Anvers, qui fit imprimer les œuvres de Gerson, en 6 vol. in-fol., 1706.

N° 196-379. Janssonius Van der Aa, 1731, à Leyde.

N° 197-380. E. J. Ledet et comp., 1731, à Amsterdam.

N° 198-384. François Van der Plaats, 1706, à Amsterdam.

N° 199-397. Chrétien Van Lom, 1731, à La Haye.

N° 200-399. David Martini, 1609, à Anvers.

N° 201-400. Jean Broedelet, 1731, à Utrecht. (Voy. n° 92.)

— —

Versiculi ex tempore. — Civilités littéraires.

Vers improvisés au banquet offert par la ville de Tournay au congrès archéologique de Lille.

Un seul Dieu sur le monde exerce son pouvoir,
Sur le trône des cieux il règne sans partage,
Dans tout ce qu'il a fait il a mis son image,
L'univers, comme l'homme, est son vivant miroir.
Voyez-vous deux soleils, au milieu de l'espace,
Rivaux ambitieux, disputer de clarté?
Et l'âme, où la nature entière se retrace,
Pourrait-elle abdiquer sa sublime unité?

Non, partout se reflète une immense harmonie,
C'est la loi de la mort, c'est la loi de la vie,
C'est la loi de l'humanité.
Son flambeau, chaque jour, éclate davantage,
Et plus ils marcheront, plus la fraternité
Joindra des pèlerins dispersés par l'orage,
Égarés dans l'obscurité.
Des mortels l'unité règle les destinées ;
Et nous, peuples amis, que l'histoire, la foi,
L'art, même l'intérêt, ce despotique roi,
Serrent étroitement de chaînes fortunées,
Vers le but noble et grand que montre un doigt divin,
Fidèles compagnons suivons même chemin,
Avançons, soutenus par un même courage,
Et pour rendre moins lourd le labeur du voyage,
Tenons-nous gaîment par la main.

Tournay, le 5 juin 1845.

A un jeune impertinent.

Quoi ! le chardon qui vient d'éclore
Doit-il insulter, nouveau-né,
Au laurier qui se décolore,
Au vieux chêne découronné ?
Jouis de ta folle jeunesse;
Qui sait si ton soleil se couchera bien tard ?
Et, dans ton orgueilleuse ivresse,
Tremble de n'obtenir jamais, quoi qu'il paraisse,
Le nom méprisé de vieillard.

Épitaphe.

Ils l'ont blâmé cent fois, sans pouvoir le comprendre,
C'était un noble cœur, une âme vive et tendre ;
Aimer était pour lui la gloire et le bonheur ;
Dans ses transports charmants, démence fraîche et pure,
Il aimait Dieu, les arts, les livres, la nature
Et jusqu'à son persécuteur.
Oh ! respecte l'amour, cette flamme sublime !
En le calomniant, pourquoi le combats-tu ?
Ta grossière ardeur est un vice, est un crime,
Mais l'amour vrai, c'est la vertu.

Réponse d'un bibliophile à un ami qui le blâmait d'avoir pris des actions dans une entreprise de chemins de fer.

J'ai tort, je l'avoûrai : pourquoi hâter la course
De ce monde affairé qui va je ne sais où,
L'un pressé de vider, l'autre d'emplir sa bourse,
L'ambitieux, l'avide, et le sage et le fou ?
J'ai mal fait de chercher l'intérêt de ma mise
Dans les illusions de ce siècle étourneau :
On part toujours trop tôt pour faire une sottise,
On court toujours trop vite au-devant d'un tombeau.

A Mad. de ... qui, dans un bazar, fondé au profit des pauvres, tenait une boutique de librairie et qui me reprochait de ne lui rien acheter.

Vous voir est un bonheur qui n'est pas sans danger,
Si le cœur y prétend, la prudence l'évite :
Quel homme sous vos lois n'est prêt à s'engager,
Quel sauvage à vos pieds ne tomberait bien vite?
Je sens que votre aspect resserre mon lien
Et je crains un commerce où, charmante baronne,
La vendeuse ne cède rien,
Tandis que l'acheteur se donne.

TABLE DES MATIÈRES.

Les trois planches représentent les marques des imprimeurs belges Jean Van Ghelen, Godefroid Back et Van der Noot.

ERRATA.

ANNÉE 1842, p. 305, l. 21, MORBARIUS, lisez MORBERIUS. — P. 339, l. 24, 137, lisez 129.

ANNÉE 1844, p. 196, l. 1, JEMOND, lisez JEMAND. — P. 339, l. 24, 137, lisez 129.

ANNÉE 1845, p. 11, l. 3, TOTAL ACTUEL, ces mots doivent être devant le second chiffre. — P. 14, l. 8. A. FÉTIS, lisez E. FÉTIS. — P. 63, l. 1, LXV, lisez L. (lib.) XV. — P. 68, l. 5, XVe S., lisez XIIIe S. — P. 113, l. 3, DARTS, lisez PARTS — P. 117, l. 15, JULIANAE, lisez JULIANI. — P. 196. l. 12, l'ALLEMAGME, lisez l'ALLEMAGNE. — P. 208, l. 2, RÉGISAIENT, lisez REGISSAIENT. — P. 215, l. 14 à 15, BAUGNIES, lisez BAUGNIET. — P. 256, l. 14, 1769, lisez 1776 — P. 262, l. 9, RÉSERVÉ, lisez RÉSERVER. — P. 262, l. 27, 1168, lisez 14 8. — P. 284, l. 26 Lettre de M. Bock.

ANNUAIRE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE,

PAR

le conservateur

Baron De Reiffenberg

[illegible] année.

BRUXELLES ET LEIPZIG

C. MUQUARDT

1846

Nouvelles publications:

MÉMOIRES (Nouveaux) de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles. In 4°.

— couronnés par l'Académie royale des [illegible] et Belles-Lettres de [illegible]

— de la Société royale des Sciences de Liége. [illegible]

NAMUR. *Histoire des Bibliothèques publiques de la Belgique.* In 8°, 3 vol.

REIFFENBERG (baron de.) *Lettres sur la vie intérieure de l'empereur Charles-Quint.* 1 vol. gr. in-8°.

— *Correspondance de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II.* 1 vol. gr. in 8°.

— *Une Existence de grand seigneur au seizième siècle. Mémoires autographes du duc Charles de Croy.* Gr. in-8°.

— *Souvenirs d'un pèlerinage en l'honneur de Schiller.* Avec une gravure sur bois. In-8°.

[illegible]

[illegible]

VILLE[illegible] *La* [illegible] in-8°.

[illegible]

[illegible]


Digitized by Google